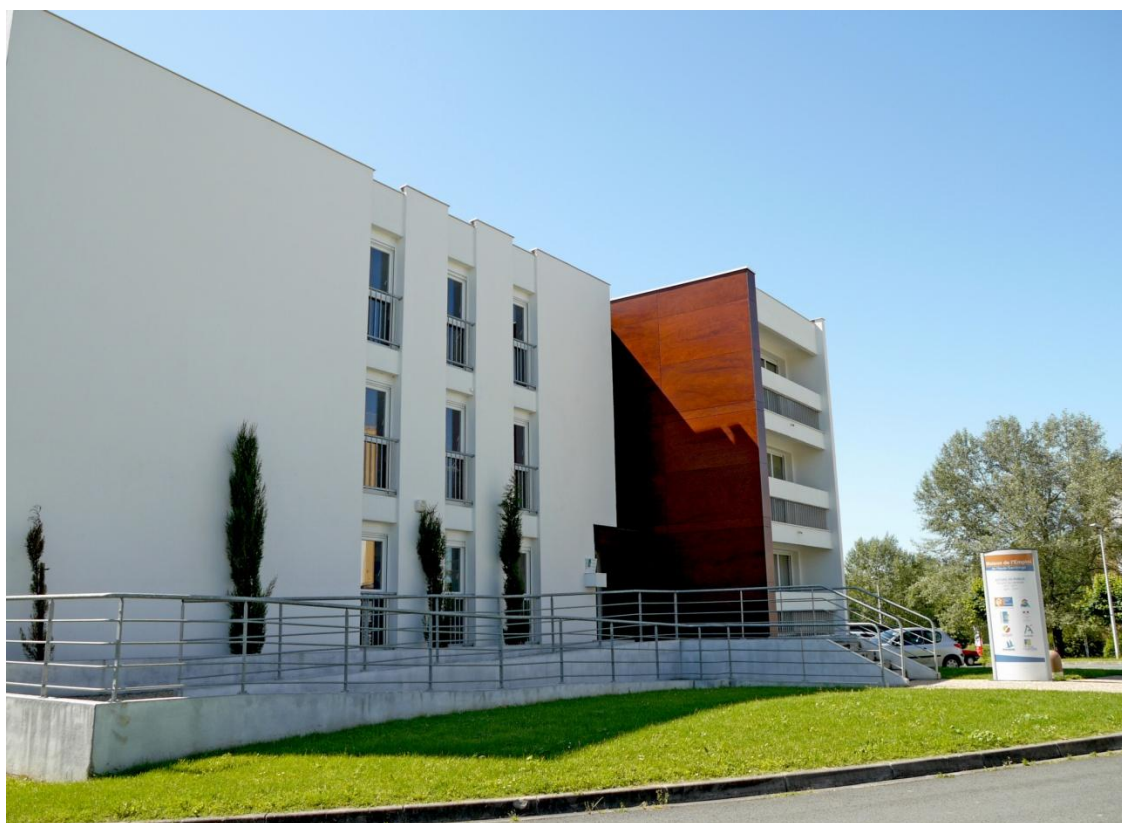




BILAN D'ACTIVITES 2021



Maison de l'Emploi/Mission Locale de Haute-Saintonge
Résidence Philippe – Bât. D – 17500 JONZAC
Tél. : 05.46.48.58.10 – courriel : contact.mde@haute-saintonge.org

SOMMAIRE

I - Introduction.....	3
Présentation du territoire	4
Fonctionnement du GIP Maison de l'Emploi/Mission Locale de Haute-Saintonge.....	6
Partenariat.....	9
II - Activité de la Maison de l'emploi en 2021.....	11
Action 1 : Animer une Plateforme GPECT	12
Action 2 : GPECT Silver économie.....	15
Axe 2 : Contribuer au développement de l'emploi local	16
Action 3 : Promouvoir les secteurs porteurs d'emplois.....	16
Action 4 : Communiquer sur la politique de l'emploi en Haute-Saintonge, fluidifier et coordonner les échanges d'informations	17
Action 5 : Développer les clauses d'insertion sociale dans les marchés publics	18
Autres actions	19
Action 6 : Du diagnostic au plan d'actions	19
Action 7 : Dynamiser les réseaux des clubs d'entreprises	20
Action 8 : Animer un lieu ressource partenarial au sein de la MDE	21
III – Synthèse du rapport d'activités 2021.....	23
Faits marquants en 2021	24
Perspectives pour 2022	25
Conclusion.....	26
IV - Activité de la Mission Locale en 2021.....	27
V - Annexes.....	94
Annexe 1.....	95
Annexe 2.....	97
Annexe 3.....	99

I - Introduction

Présentation du territoire

Le territoire couvert par la Maison de l'Emploi de Haute-Saintonge est celui des 129 communes de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge (changement de périmètre le 1^e janvier 2014), et comprend au 1^{er} janvier 2018 une population totale de 68 248 habitants (source INSEE 2022).

La densité se situe à 39 habitants/km², soit une densité plus de 2 fois inférieure à celle du département.

Tous les cantons du territoire sont classés en Zone de Revitalisation Rurale depuis le 01 juillet 2013 et il n'existe aucune Zone Urbaine Sensible.

- Situation de l'emploi

La population active (personnes ayant un emploi et demandeurs d'emploi) s'élève à plus de 29 000 personnes sur le territoire. Au 31 décembre 2021, le territoire de la MDE compte 2981 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, soit une baisse 13 % sur 12 mois.

Sur l'année 2021, la baisse concerne toutes les catégories dans des proportions équivalentes.

On note aussi que l'écart entre les hommes et les femmes se stabilise (46% contre 54%).

- Entreprises

Les entreprises ont été régulièrement mobilisées sur l'année dans le cadre de la GPEC T.

Répartition des 5 655 établissements par tranche d'effectifs (hors agriculture)

	<i>Nombre total d'entreprises</i>
0 salarié	3974
1 à 9 salariés	1390
10 à 19 salariés	139
20 à 49 salariés	108
+ de 50 salariés	44

(source : Insee, clap 2015, traitement MDE)



Répartition des 7 241 établissements par grands secteurs économiques

	Nombre total d'entreprises	Pourcentage des entreprises de 0 salarié
Exploitations agricoles	1586	59.9%
Commerce, transports et services divers	3491	76.1%
Construction	801	70.8%
Industrie	515	60.8%
Administration publique, enseignement, santé et action sociale	848	51.6%

(Source : INSEE clap 2015 et MSA, traitement MDE)

Fonctionnement du GIP Maison de l'Emploi/Mission Locale de Haute-Saintonge

La gouvernance de la Maison de l'Emploi

Composition du Conseil d'Administration :

En 2021 :

Membres constitutifs :

- l'Etat, représenté par le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Jonzac et le Directeur de la DDETS
- la CDCHS, représentée par son 1^{er} Vice-Président Jean-Michel Rapiteau et sa 8^{ème} Vice-Présidente Marie-Christine Bureau
- le Pôle Emploi, représenté par la Directrice Territoriale déléguée Charente-Saintonge, Claire Soulié, et le directeur du site de Jonzac, Frédéric Dajean
- le Conseil Départemental 17, représenté par un Conseiller départemental, Christophe Cabri

Partenaires associés :

- la CCIRS/CCI 17, représentée par son Elue référente Anne Begouin
- la CMA 17, représentée par son Elue référente Delphine Ferré Degave
- la Chambre d'Agriculture 17, représentée par son Elu référent Julien Geay

Les réunions du Conseil d'Administration :

En 2021, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis trois fois (le 21/06, 16/11 et 15/12) sous la présidence de Jean-Michel Rapiteau et la vice-Présidence de Christophe Cabri, et les délibérations suivantes ont été prises :

- Présentation et approbation du rapport d'activité du GIP pour l'année 2020
- Présentation et approbation des comptes arrêtés au 31/12/20
- Questions diverses (convention CLLAJ, fin agrément GIP, procédure URSSAF)
- Présentation du compte rendu d'activité

Mission Locale pour l'année 2020

- Point sur les actions de la Mission Locale et de la Maison de l'emploi au 30/09/2021
- Budget 2021 et situation financière au 30/09/21
- Questions diverses (affaire juridique GIP MDEHS/URSSAF)
- Présentation du budget prévisionnel actualisé du GIP MDE/ML
- Budget prévisionnel pour l'année 2022
- Programme d'actions 2022 proposé par le Conseil d'orientation MDE et la Commission Mission Locale
- Participation aux frais de fonctionnement des bureaux et salles pour 2022
- Tarif 2022 pour la plateforme mobilité

D'autre part, trois assemblées générales ordinaires ont eu lieu le 21/06, 16/11 et 15/12.

Principales décisions :

- Compte-rendu du Commissaire aux comptes à l'Assemblée Générale
- Approbation des comptes arrêtés au 31/12/2020 et du rapport d'activités 2020.
- Affectation du résultat de l'exercice en report à nouveau
- Approbation des décisions du Conseil d'Administration après présentation
- Préparation du renouvellement du GIP et mise à jour des statuts

Les délégués du personnel

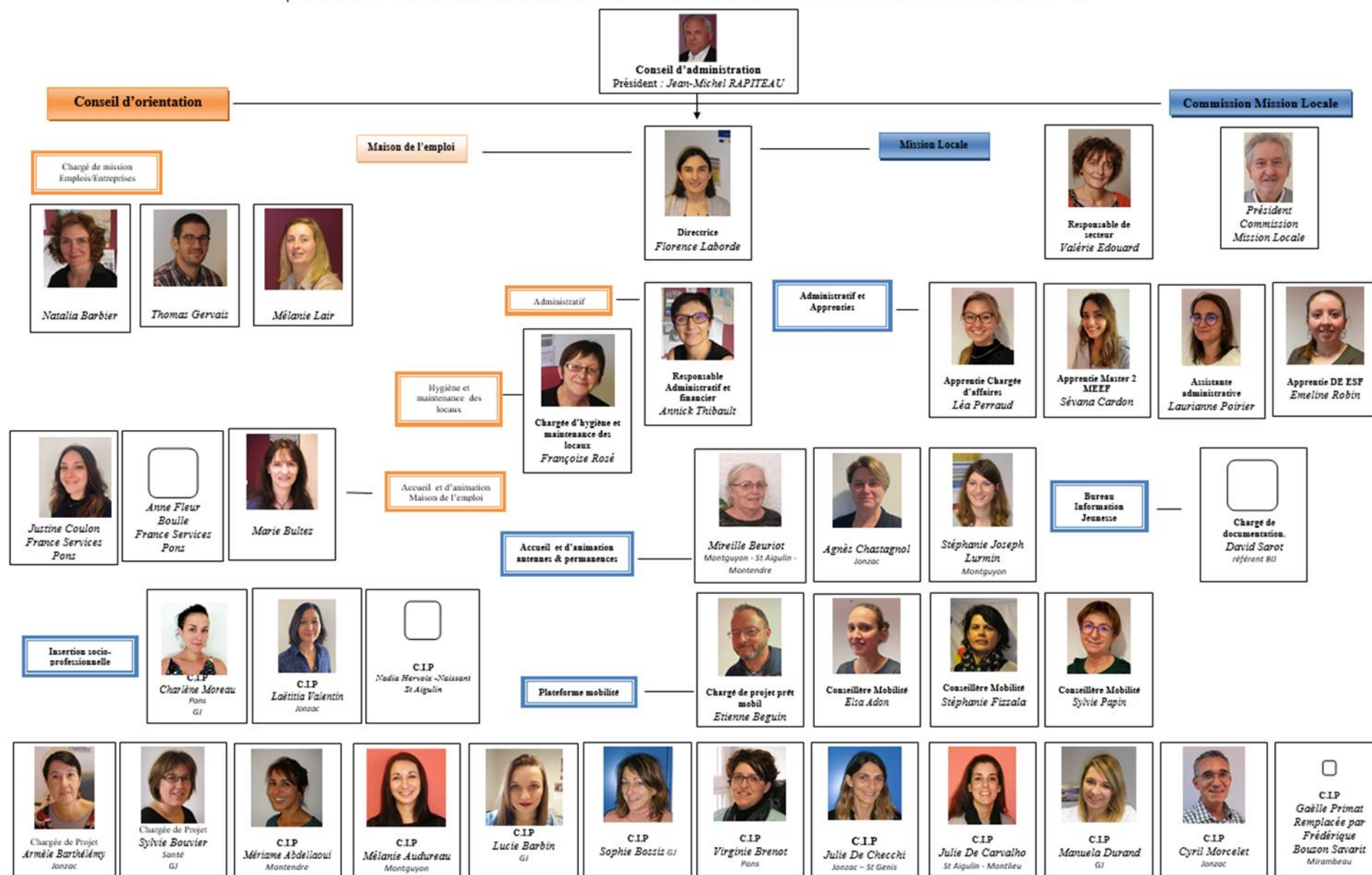
Le renouvellement des délégués du personnel prévu en novembre 2017 a été reporté, après consultation des salariés, en novembre 2018 dans le cadre des ordonnances de septembre 2017 créant le CSE (Comité Social et Economique) Est élue : Mélanie Lair, titulaire.
Une réunion des délégués du personnel est organisée chaque mois.

Accueil dans les locaux de la Maison de l'Emploi

En 2021, la Maison de l'Emploi a accueilli physiquement 5253 personnes et a répondu à 6057 appels téléphoniques au sein de ses locaux situés au bâtiment D de la Résidence Philippe à Jonzac. La MDE est reconnue comme un lieu ressources partenarial d'accueil, de prise en compte de la demande et de passage de relais au service adéquat ; elle joue pleinement son rôle de facilitateur, assembleur, coordination des acteurs locaux.



MAISON DE L'EMPLOI/MISSION LOCALE DE HAUTE SAINTONGE déc 2021



Partenariat

Dans le cadre de son fonctionnement, la MDE participe à des rencontres à différents échelons :

Réseau national

L'adhésion au réseau national des Maisons de l'Emploi (Alliance Villes Emploi) a été renouvelée en 2021. La MDE de Haute-Saintonge participe aux réunions organisées par l'AVE. Ces rencontres sont l'occasion d'échanger des informations, des pratiques et d'avoir un soutien technique pour réaliser le plan d'actions.

Animation régionale

Cap Métiers Nouvelle Aquitaine vient en appui aux Maisons de l'Emploi de Nouvelle Aquitaine dans le cadre de la réalisation de leur cahier des charges : Mise à disposition de supports de communication sur les métiers, organisation de rencontres thématiques... La MDE a par ailleurs adhéré au réseau régional ALIENA des PLIE et MDE cette année 2021.

Animation locale

La Maison de l'Emploi réunit l'ensemble des acteurs locaux pour assurer une coordination et une information en continu sur l'année. Des contacts quotidiens entre les différents partenaires permettent une réactivité maximale et leur proximité dans un périmètre restreint facilite d'autant le service rendu à l'utilisateur.

Le Conseil d'Orientation regroupe une trentaine d'acteurs représentatifs des différentes composantes du territoire et s'est réuni le 29 novembre 2021 pour étudier la pertinence des actions prévues sur le territoire par la MDE dans le cadre de son plan d'actions.

Entreprises

Grâce à l'outil de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale, conçu et mis en place par la CDCHS en partenariat avec l'ANPE et la DDTEFP en 2005, puis remplacé par l'outil RH-TPE essaimé par la Maison de l'emploi de Brest, la coopération des entreprises est réelle et a permis un

rapprochement entre les acteurs de l'offre et de la demande d'emploi. Au delà de l'intérêt premier de l'entreprise en matière de recrutement, celle-ci collabore à d'autres dispositifs visant l'insertion et la qualification des demandeurs d'emploi. Au 31 décembre 2021, 855 entreprises constituent la banque de données de l'outil RH-TPE.

La MDE développe également le partenariat avec les agences d'intérim et les groupements d'employeurs du secteur.

Elle participe enfin à l'animation des réunions du club d'entreprises Défi Haute-Saintonge et du club RH, et adhère également au Club des Entreprises du Pays Pontois.

Insertion professionnelle

Un réseau existe, constitué de 6 chantiers d'insertion (chantier ATEL à Consac ; chantier Loisirs et Culture à Chevanceaux ; chantiers CdCHS restauration du petit patrimoine, entretien des espaces naturels et Haute-Saintonge fleurie ; chantiers arts et spectacles, bâtiment et entretien du Centre Social de Pons), une association intermédiaire (VIE dont le siège social est à Montendre), et une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI ADEF +). La Maison de l'Emploi participe au Comité Technique d'Animation piloté par Pôle emploi, qui regroupe toutes les Structures d'Insertion par l'Activité Economique de l'arrondissement, ainsi qu'aux comités de pilotage des chantiers.

Formation professionnelle

La formation professionnelle s'appuie principalement sur un existant en matière de formation initiale, avec un Campus des Métiers de l'artisanat (CMA 17), trois établissements Maisons Familiales et Rurales (MFR secteur services et école forestière à Chevanceaux, MFR à St Genis de Saintonge), deux lycées agricoles (St Antoine à Bois et le Renaudin à St Germain de Lusignan) et deux lycées d'enseignement général à Jonzac et Pons.

Au sein du GIP, la Mission Locale de Haute-

Saintonge développe des actions en direction des employeurs pour promouvoir les contrats en alternance et contrats aidés. Elle participe aussi aux groupes d'appui des stages organisés par la Région Nouvelle Aquitaine et oriente les jeunes sur d'autres dispositifs, tels ceux de Pôle emploi (cf le rapport d'activités de la Mission Locale).

Développement économique

La Maison de l'Emploi travaille en partenariat étroit avec la Communauté de Communes et ses chargés de mission, les Chambres Consulaires, lie des contacts avec les élus, et a connaissance des projets du territoire.



II - *Activité de la Maison de l'emploi en 2021*

Donner aux entreprises les compétences dont elles auront besoin dans le futur et permettre aux actifs de sécuriser leur parcours professionnel (en mesurant le degré de vulnérabilité de leur métier pour leur donner envie de se former ou de se reconverter) : tels sont les objectifs de la Maison de l'Emploi, dont les actions se déclinent suivant les deux axes obligatoires (plus trois optionnels) définis au niveau national :

Axe 1 : Participer au développement de l'anticipation des mutations économiques

Action 1 : Animer une Plateforme GPECT

Rappel des Objectifs :

- Etablir une nomenclature générale du bassin d'emploi qui permette aux acteurs locaux d'avoir une meilleure connaissance des entreprises et de leurs besoins en ressources humaines par l'analyse des postes de travail les plus représentatifs et des compétences requises pour y accéder
- Créer une mobilisation collective en recherchant les solutions à retransmettre aux entreprises en fonction des problématiques identifiées
- Disposer d'un espace d'échanges de savoirs et de mutualisation d'informations
- Apporter une information généraliste sur les questions RH
- Contribuer à la professionnalisation des dirigeants dans leur processus de recrutement et d'intégration
- Renseigner sur les différentes aides à l'embauche, GE, intérim...
- Aider au recrutement, à l'intégration et à la fidélisation des salariés
- Sécuriser les parcours professionnels des salariés
- Proposer un premier niveau d'information sur les questions RH
- Développer les compétences et la formation

Actions réalisées :

- 42 nouvelles entreprises ont été visitées et enregistrées dans la base de données du nouvel outil RH-TPE
- 164 entreprises ont vu leurs données réactualisées dans la base GPECT puis outil RH-TPE et 876 prévisions de recrutements ont été recensées pour 447 offres d'emplois.

Appui au service développement économique de la CDCHS :

Appui à l'ouverture fin 2021 d'une pépinière d'entreprises et espace co-working à Jonzac, appui technique et administratif aux entreprises liés aux hôtels d'entreprises, zones d'activités. Organisation de manifestation Véhicules du Futur début septembre au circuit de la Gênetouze, promotion du territoire.

Action spécifique « Ensemble vers l'emploi » :

Préparation du projet et co-organisation de la 1^{ère} session de 3 mois (prévue de novembre 2021 à mars 2022) destinée à remobiliser des demandeurs d'emploi seniors de longue durée, en co-animation avec Pôle emploi. Cette action vise à remobiliser des publics fragiles et éloignés de l'emploi tout en fédérant parallèlement les entreprises dans une démarche d'inclusion. La réunion de co-organisation du 24/9. Une information collective le 09/11. Suivi de 4 ateliers (23/11, 30/11, 07/12, 14/12).

Action spécifique « Soutien au développement des circuits alimentaires territoriaux » :

- Actualisation du guide des producteurs locaux pour une édition en 2022.
- Participation aux réunions de mise en place d'un PAT (Plan Alimentaire territoriale)
Le PAT est le levier territorial du Programme national pour l'alimentation (PNA) dont les objectifs sont :
 - Amélioration de la qualité nutritionnelle et diversification de l'offre alimentaire
 - Lutte contre la précarité alimentaire
 - Information du consommateur
 - Éducation alimentaire
- Travail avec le Département de la Charente Maritime pour que l'application Agrilocal soit présenté aux plus grands nombres de producteurs du territoire afin de répondre à la demande de la restauration scolaire. 2 sessions de formation en

2021 ont eu lieu à la CDCHS ce qui représente 14 producteurs.

**Action spécifique : appel à projet
agriculture/viticulture : favoriser les
candidatures et les recrutements dans le
secteur agricole en valorisant les richesses
humaines du terroir**

- Animation d'une réunion en audio avec les principaux acteurs de cet appel à projet (DIRECCTE, Pôle Emploi, chambre d'agri, CEMES, Aider 17, ATEL, employeurs ...) poursuite de cet appel à projet sur 2021.

- Réunion avec les acteurs agricoles du territoire de 02/02 avec pour but de définir les actions à mener en faveur de l'agriculture sur le territoire. Il est souligné lors de cette rencontre la méconnaissance de certains dispositifs par et pour les employeurs.

- Organiser et prendre en charge des visites d'entreprises pour les publics et mise en place de courtes PMSMP pour découvrir les métiers : Organisation de deux visites d'exploitation au sein de l'entreprise Bertrand de Réaux les 16 et 29 mars 2021 avec des demandeurs d'emploi (pôle emploi / mission locale) afin de leur présenter les tâches viticoles et les faire manipuler les outils. Ces actions ont permis de favoriser les recrutements pour les relevages notamment.

- Organiser et co-animer des visites d'entreprises au profit des acteurs du SPE et des professionnels au sens large (conseillers PE, ML, personnel de la DT et de l'Education Nationale) afin de parfaire leurs connaissances des métiers de la viticulture, les compétences requises, les conditions de travail... Lors des visites d'exploitation de l'entreprise Bertrand de Réaux les 16 et 29 mars des conseillers du CIO, de pôle Emploi se sont rendus sur l'exploitation. La visite leur a permis de se rendre compte des savoirs faire mais aussi du matériel utilisé et de le manipuler. Pas de visite d'exploitation en juin pour la période des relevages car le manque de main d'œuvre des exploitants étant important, nous avons privilégié la mise en relation sur offre directe.

Une visite d'exploitation prévue le 21 juillet qui fut annulée pour cause de Covid.

Visite de l'exploitation de M. Faure à St Sigismond de Clermont exploitation de pommes et poires 12 personnes présentes (DE mission

locale + PE et conseillers) le but était de présenter l'entreprise mais aussi le poste de cueilleur de pommes afin de favoriser les recrutements au sein de cette entreprise.

- Organiser et co-animer des temps forts auprès des employeurs (partage sur les bonnes pratiques en matière de recrutement et d'intégration de nouveaux salariés en s'appuyant notamment sur les outils développés dans le cadre de la GPECT Grand Cognac) et les accompagner sur leurs recrutements/intégration de nouveaux salariés.

Rencontre le 2 juillet entre employeurs et partenaires à la Maison de la vigne et des saveurs à Archiac afin de présenter les différentes mesures et aides à l'embauche notamment avec Pôle Emploi et la CCI : 15 personnes présentes. Rencontre le 14 septembre avec l'inspection du travail et CAP emploi à la maison de la vigne et des saveurs : 15 personnes présentes. Le but étant de dédramatiser l'emploi de personnes en situation handicap et pouvoir librement échanger avec l'inspecteur du travail sur les droits et devoirs sans avoir la crainte de se faire contrôler ensuite.

- Organiser et animer des rencontres, des temps d'échanges (mise en relation) employeurs et public DE notamment BRSA

Mise en relation sur offres d'emplois, rencontre des demandeurs d'emploi souhaitant travailler en viticulture en partenariat avec Pôle Emploi le 16 juin 2021 à l'agence Pôle Emploi de Jonzac. Mise en relation directe entre les demandeurs d'emploi et le chantier d'insertion afin de répondre à l'urgence des besoins en recrutement. Présentation et visite du chantier d'insertion ATEL de Consac afin de favoriser les recrutements le 12 octobre 2021 ce qui a permis le recrutement de 3 jeunes accompagnés par la Mission Locale.

- Suite aux visites en entreprises ou en amont de celles-ci, accompagner les publics dans leurs candidatures (notamment sur des ateliers de « savoir être » ou « connaissance des attentes de l'entreprise »). Présentation du territoire et des emplois saisonniers à chaque groupe Garantie jeunes de la Mission Locale (19 groupes soit 162 jeunes) et travail sur les savoirs être, présentation, la mise en relation avec les employeurs...



Axe 1 : Participer au développement de l'anticipation des mutations économiques

Action 2 : GPECT Silver économie

Rappel des objectifs :

- Animer le territoire sur ces problématiques
- Coordonner et informer des acteurs locaux intéressés par cette démarche dans 2 axes déterminés : services à la personne et adaptation du logement
- Sensibiliser des entreprises aux spécificités du marché des seniors
- Coordonner et informer des acteurs locaux intéressés par cette démarche dans l'axe du bien-être
- Sensibiliser les structures de services à la personne aux questions d'organisation du travail et à la montée en compétences des salariés.
- Adapter l'offre de formation locale aux besoins du territoire.

suite des premiers ateliers. Les participants ont validé les fiches d'actions et l'orientation générale de la démarche. Il est proposé de présenter ces actions aux élus de la Communauté de communes de Haute-Saintonge afin d'assurer la gestion et le suivi global de la démarche dans le cadre de l'accompagnement du territoire et de l'économie générée. Plusieurs participants s'apprêtent à apporter leurs expertises, témoignages et soutien lors d'une éventuelle présentation

- Rédaction de fiches techniques et dossier pour différents partenaires à ce sujet.

Actions réalisées :

- Poursuite de l'action de développement d'une filière silver éco sur le territoire de la Communauté de communes de la Haute Saintonge.

Dans l'objectif de :

- Valoriser les acteurs et de créer une dynamique de territoire autour de la silver économie
- Améliorer la prise en compte des personnes âgées du territoire.

La Maison de l'emploi a construit le nouveau partenariat avec AutonomLab et engagé un diagnostic de territoire, en y associant l'ensemble des acteurs pour coconstruire un plan d'actions autour de l'animation d'une dynamique autour de la silver économie.

L'équipe de la Maison de l'emploi a été sollicitée à ce stade pour identifier et mettre à disposition toutes les sources d'information permettant de réaliser l'étude.

Un collectif de partenaires en Haute Saintonge s'est regroupé pour le 2nd Comité de pilotage, autour de la thématique de la silver économie, à l'initiative de la Maison de l'Emploi le 12/01/21 pour présenter les fiches d'actions élaborées à la

Axe 2 : Contribuer au développement de l'emploi local

Action 3 : Promouvoir les secteurs porteurs d'emplois

Rappel des Objectifs :

- Promouvoir les offres de services des partenaires
- Favoriser les actions de formation
- Poursuivre le rapprochement entre Education Nationale et monde économique
- Avoir une meilleure adéquation entre l'offre et la demande
- Augmenter les temps de travail.

Actions réalisées :

- Comité Local Ecole Entreprise (CLEE) :

Depuis plus d'un an, la crise sanitaire a profondément perturbé le bon fonctionnement des CLEE. Participé au webinaire des copilotes de CLEE du 11/05, organisé par l'Académie de Poitiers pour témoigner des actions réalisées.

La Maison de l'emploi a réalisé 10 interventions devant 331 lycéens de 4 lycées locaux à la recherche d'un job d'été.

2 interventions n'ont pas pu être animées en raison des mesures de confinement prises par le gouvernement à la suite de l'épidémie du COVID-19.

La Maison de l'emploi a soutenu le Forum « J'innove en classe » en mobilisant les entreprises locales, et en mettant à disposition une conseillère de la Mission Locale et une marraine pour la co-animation, de la journée. Le Forum a rempli ses objectifs : rapprocher les élèves et les entreprises, par le biais de l'innovation positive, de la créativité et de la logique « projet ». Le réseau CLEE sollicite à nouveau la Maison de l'emploi pour une future opération ("J'innove en vrai") dans le cadre du Forum de l'orientation à Jonzac en 2022, pour laquelle 8 établissements [collèges, lycées de Jonzac et Pons et enseignement supérieur (Université de la Rochelle)] ont donné un accord de principe.

Axe 2 : Contribuer au développement de l'emploi local

Action 4 : Communiquer sur la politique de l'emploi en Haute-Saintonge, fluidifier et coordonner les échanges d'informations

Rappel des Objectifs :

- Faciliter l'accès à la connaissance de tous les publics en les informant au moyen de supports et d'outils de communication
- Augmentation du niveau de connaissances des acteurs
- Meilleur accès des publics à l'information sur les offres de services des différents acteurs

Actions réalisées :

- **Actualisation chaque mois du Flash Information de la MDE** (12 flashes d'informations en 2021) avec l'agenda des actions sur le territoire pour affichage à l'accueil de la MDE et envoi par mail à tous les partenaires (ateliers Pôle emploi, manifestations pour l'emploi, actions de formations, différents types d'accompagnement à l'emploi, permanences de partenaires...).
- **4 lettres d'informations** trimestrielles
- **Actualisation du site internet** reprenant l'offre de services globale des différents acteurs sur le territoire. A fin 2021, 58524 visiteurs pour 101 813 pages vues ;
- **Alimentation d'une page facebook** Maison de l'emploi : 2 660 abonnés Les publications quotidiennes d'informations utiles pour les publics variés (entreprises, collectivités, demandeurs d'emploi, salariés, partenaires)

Axe 2 : Contribuer au développement de l'emploi local

Action 5 : Développer les clauses d'insertion sociale dans les marchés publics

Rappel des Objectifs :

- Développer les liens entre les donneurs d'ordre, maîtres d'œuvre, entreprises et l'ensemble des acteurs locaux de l'emploi, de l'insertion et de la formation
- Mobiliser les acteurs locaux pour sensibiliser, identifier et recruter du public pour l'exécution des clauses d'insertion
- Développement de la clause et des marchés d'insertion
- Augmentation de l'accès à l'emploi de personnes en difficulté
- Renforcement du partenariat entre les différents acteurs de l'emploi et de l'insertion

Actions réalisées :

- 3 chantiers en cours (pépinière/co working de Jonzac et rénovation des bâtiments de la Résidence Philippe).
- A fin décembre 2021, 245 heures ont été effectuées avec la signature de 2 contrats pour 2 salariés et 2 entreprises pour le compte d'un maître d'ouvrage.

Autres actions

Action 6 : Du diagnostic au plan d'actions

Rappel des Objectifs :

- Recueillir les informations auprès des acteurs locaux
- Actualiser un diagnostic territorial partagé
- Identifier les besoins du territoire : emploi, formation, mobilité, logement
- Préparer le programme d'actions
- Mettre en œuvre les conditions d'une veille dynamique
- Meilleure connaissance des problématiques socio-économiques du territoire
- Meilleure prise en compte des spécificités du territoire dans le plan d'actions traitant principalement de l'anticipation des mutations économiques et du développement de l'emploi local

Actions réalisées :

- Poursuite de l'exploitation des données socio-économiques pour identification des actions à mettre en œuvre.
- CA et AG MDE/ML les 21/06, 16/11 et 15/12
- Conseil d'Orientation réuni le 29/11 pour préparer le programme d'actions 2022
- Suivi mensuel des chiffres de l'emploi et au besoin mise à jour de différentes données socio-économique du territoire.

Autres actions

Action 7 : Dynamiser les réseaux des clubs d'entreprises

Rappel des Objectifs :

- Faciliter le rapprochement entre les entreprises et les partenaires institutionnels de l'emploi et du développement économique.
- Développer la connaissance de l'économie locale.
- Mettre en réseau les entreprises pour :
 - > Consolider les échanges et les liens entre les entreprises.
 - > Mieux connaître le territoire pour le promouvoir.
- Aider à résoudre les problématiques du territoire.

Actions réalisées :

7 réunions du club Défi Haute Saintonge ont été organisées en 2021 :

21/01/21 – Visio-Conférence « PLAN RELANCE EMPLOI ET COMPÉTITIVITÉ » avec intervention de Mme la Sous-préfète Estelle LEPRÊTRE, Frédéric DAGUE DDFIP / IPFIP de Charente-Maritime, Catherine OLIVIER/DIRECCTE-UD17 et Angélique LE BASLE/ CCI de Charente-Maritime, 33 pers.

17/3/21 – Visio-Conférence « CREATION DE LA CCI17 ET ECOLES DU GROUPE CCI » avec intervention de Benoît HUGER/CCI Rochefort et Saintonge et Hervé HUOT/CCI La Rochelle, 12 pers.

13/04/21- Commission « RSE » en distanciel avec intervention de Magali POINSU/REGAZ Bordeaux, 6 personnes

15/06/21 - Présentation du Conseil de développement de la CDC Haute Saintonge, en présentiel avec intervention de Bernard Lalande, Président du conseil de développement, 59 pers.

23/09/21 – Assemblée Générale, 42 participants.

21/10/21 – Conférence-débat « Quelles relations entre le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) et l'entreprise? », avec intervention de DAVID ERB, Chef du service Urbanisme de la Communauté des communes de Haute-Saintonge. Présentation de la CCI Charente-Maritime dont la création est engagée, avec intervention de MARIE-LAURE ARTAUD, responsable d'antenne, 40 participants.

18/11/2021 – Visite de l'entreprise BEECOMING, 43 participants.



Autres actions

Action 8 : Animer un lieu ressource partenarial au sein de la MDE

Rappel des Objectifs :

- Accueillir tous types de publics pour une première information puis une orientation vers les partenaires.
- Animer un centre de ressources au sein du bâtiment MDE.
- Réunir un maximum d'acteurs dans un lieu unique pour améliorer le service rendu aux usagers.
- Rationaliser les temps d'attente et de déplacements, Réduire les délais d'accès ou de retour à l'emploi
- Possibilité pour tous types de publics (jeunes, entreprises, salariés, demandeurs d'emploi...) d'avoir un premier niveau de réponses et d'informations.

Actions réalisées :

- Mise à disposition de locaux et contribution aux prescriptions pour les actions parrainage et Mobilité Mission Locale, Logement (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes)
- Au 31/12, 5253 accueils téléphoniques et 6057 accueils physiques traités, 1er renseignement et orientation vers le service approprié (permanenciers MDE ou partenaires externes) suivant l'offre de services déployée.
- Mise en réseaux des bureaux MDE par un standard commun et serveur commun informatique, utilisation de l'outil MIAM (Mon Intranet A Moi) pour les salariés de la structure MDE/ML : espace collaboratif, agenda et annuaire partagés
- Aide à la lecture et compréhension des offres ou documents informatifs ou dispositifs.
- Animation d'un espace multimédia avec accès libre et gratuit à internet (3 postes informatiques mis à disposition avec règlement intérieur de l'espace ressources)
- Accueil d'une dizaine de permanenciers facilitant la proximité avec les usagers

- Mise à disposition de bureaux et salles de réunion pour faciliter les rencontres partenariales

- **Point Justice** : 64 permanences, 376 appels téléphoniques et 297 accueils physiques ont été traités.

Projet spécifique France Services à Pons, portée par la Maison de l'emploi en partenariat avec la CDCHS et la mairie de Pons.
Plus de 5000 demandes d'utilisateurs pour une moyenne de 21 par jour.

Action spécifique « ERIPNA (Espace Régional d'Information de Proximité Nouvelle-Aquitaine)

Poursuite de l'animation de l'Espace Régional d'Information de Proximité, Avec participation au Comité de pilotage (18/01) et aux rencontres en distanciel avec les services du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, Cap-métiers et divers porteurs des ERIP régionaux visant à partager une culture commune afin de construire un service cohérent et d'égale qualité (28/01, 04/03, 12/03, 19/03, 25/03, 01/04, 08/03, 05/07, 08/07, 23/11, 29/11).

- Avec construction des 3 ateliers-socles communs à tous les bassins d'emploi régionaux qui traitent des questions d'orientation/formation d'ordre général et collectif de premier niveau, en adaptant les outils aux spécificités locales
Chaque atelier réalisé correspond à des thématiques du cadre ERIPNA :
 1. «Aide aux choix professionnels» hebdomadaire, qui s'adressent à un large public du jeune à l'adulte en reconversion. Tous les mercredi après-midi
 2. « Connaissance du territoire ». Présentation du bassin d'emploi et des secteurs porteurs à des groupes de jeunes accompagnés dans le cadre du dispositif Garantie Jeunes (14/01, 21/01, 22/02, 22/03, 26/04, 04/05, 06/05, 03/06, 19/07, 20/09, 04/10), du dispositif Handi'Namique (09/02,

17/05, 27/05, 09/11, 16/11), du groupe du chantier d'insertion de la communauté de communes (21/09, 13/10, 21/10).

3. « Accès à la formation et développement des compétences » face à un environnement complexe d'information dense, les groupes de travail (11/02, 26/02) privilégient la communication à destination des professionnels de l'orientation et du conseil. Une série de rencontres « Se former près de chez moi en Haute-Saintonge » est lancée (en distanciel ou en présentiel). L'objectif est d'informer en temps réel des dispositifs et des offres en formation toujours en évolution et donnant une vue d'ensemble de l'écosystème en rendant la question de la formation plus accessible (06/07, 07/07, 26/08, 16/09, 05/10).



III – Synthèse du rapport d'activités 2021

Faits marquants en 2021

En dépit de la crise sanitaire, économique et sociale, la Maison de l'emploi a su s'adapter avec réactivité aux nouvelles données de travail et fonctionnement, tout en restant centrée sur son cœur de métier, à savoir participer à l'anticipation des mutations économiques et contribuer au développement local. Elle a diversifié les connaissances et actions inter-acteurs via les rencontres territoriales phygitales et les mises en réseaux des différents partenaires du triptyque emploi/formation/insertion. Elle est d'autant plus reconnue comme une porte d'entrée vers une offre de services globale auprès des entreprises et du public par le biais du portage du Point Justice à Jonzac et du label France Services à Pons.

Le volet 'communication' de la MDE s'est poursuivi en 2021 : diffusion d'une lettre d'information trimestrielle, actualisation du site internet, diffusion d'un flash info MDE mensuel, pages Facebook MDE/France Services Pons/Mission Locale... Ces actions sont autant de moyens d'informer sur les actualités en termes d'insertion, d'emploi et de formation ainsi que sur le rôle de la MDE.

La poursuite des rencontres du club d'entreprises Défi Haute Saintonge co-animé par la MDE a permis de rassembler les entreprises sur des problématiques communes leur permettant de partager expériences et informations, tout en renforçant la relation de confiance et en complétant l'action menée dans le cadre de la GPEC Territoriale.

La clause sociale d'insertion dans les marchés publics a été moins utilisée encore cette année par les collectivités en Haute-Saintonge : actions de sensibilisation menées et donneurs d'ordre engagés dans la clause (CDCHS, mairies, ...) dans le cadre de différents chantiers en cours et à venir. Elle a tout de même permis cette année encore de placer des personnes en difficultés d'insertion sur des postes en entreprise, avec l'opportunité pour eux de faire reconnaître leurs compétences.

La reconnaissance par le Conseil Régional et des acteurs locaux de la MDE comme porteur du projet Espace Régional d'Information de

Proximité nous a confortés dans notre utilité et légitimité.

L'année 2021 s'est achevée par la poursuite du travail collaboratif entre tous les acteurs notamment en lien avec le Plan de relance de l'Etat et le plan de réduction des tensions de recrutement.

Perspectives pour 2022

L'Arrêté du 18/12/13 en vigueur portant avenant au cahier des charges des MDE concentre l'activité sur deux axes : participer au développement de l'anticipation des mutations économiques et contribuer au développement local de l'emploi. La Maison de l'emploi renforcera son rôle de coordination et mobilisation de tous les acteurs liés à l'emploi, à l'insertion et à la formation autour des grandes orientations suivantes conformément au cahier des charges.

Elle poursuivra la prospective dans les entreprises, dont la filière Agri-viti, pour augmenter le recueil des besoins et continuer à y répondre de façon concertée et partenariale. Elle participera à l'anticipation des mutations économiques en poursuivant les démarches de GPEC territoriale et le développement des emplois au sein de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge associées à l'accompagnement des TPE dans la fonction Ressources Humaines dans le cadre d'une plateforme RH.

Elle contribuera au développement de l'emploi local en rapprochant l'offre de la demande d'emploi et en créant du lien entre les acteurs pour construire l'avenir : actions de communication dont l'actualisation du site internet et de la page Facebook Maison de l'emploi, promotion des offres de services des partenaires et des différents dispositifs et mesures pour l'emploi tels que les contrats en alternance, les jobs d'été pour les étudiants, les groupements d'employeurs, la sécurisation des parcours professionnels en articulant les différents contrats saisonniers... mais aussi à la sensibilisation des entreprises et la population active à l'évolution des métiers et au développement des compétences à s'orienter et s'adapter aux mutations économiques et sociales.

Elle veillera à lutter encore plus contre le chômage des jeunes, des demandeurs d'emploi de longue durée, des plus de 50 ans, et des bénéficiaires des minima sociaux, notamment via le développement des clauses d'insertion dans les marchés publics, de la formation par apprentissage et des mesures pour l'emploi telles que le parrainage.

Enfin, en tant que lieu ressources partenarial où « tout le monde s'y retrouve », la MDE participera au Service Public Régional de l'Orientation en étant reconnu Espace Régional d'Information de Proximité et en continuant à accueillir tous publics pour un renseignement et une orientation vers le service approprié, en apportant un appui aux personnes les plus en difficultés, et en maintenant le système des permanences de ses partenaires, facilitant ainsi le service rendu au public en proximité.

L'incertitude financière pesant chaque année sur un conventionnement classique par l'Etat amènera la Maison de l'emploi à se réinventer encore et toujours cette année. De nouvelles pistes complémentaires en termes de GPECT, plateforme RH ou bien encore de services aux publics sont à explorer.

Ce début d'année 2022 est marqué par des difficultés de recrutement qui impactent tous les secteurs d'activité et niveaux de qualification de manière importante. Les évolutions sont toujours incertaines, cela dit l'équipe de la Maison de l'emploi et ses partenaires acteurs locaux s'attacheront au quotidien à construire des solutions concrètes afin de tendre vers les objectifs de plein emploi dans un futur proche.

Conclusion

La capacité de travailler en réseau et notamment la mobilisation faite autour des dispositifs existants par tous les acteurs locaux a pu contribuer à l'accompagnement des entreprises et des publics pendant cette période complexe.

La demande d'emploi a connu une baisse significative sur l'année malgré un nombre toujours élevé de demandeurs d'emploi 'seniors' et de longue durée. Les entreprises restent plus que jamais les partenaires privilégiés de la Maison de l'Emploi ; les métiers de l'industrie, de l'artisanat et des services, et le développement conséquent de l'apprentissage et des offres d'emploi augurent de nouvelles perspectives positives pour 2022 et nous permettront de préparer les publics en difficulté d'accès à l'emploi avec enthousiasme.

Gageons que la MDE, reconnue d'utilité publique grâce à la force d'actions de proximité de son équipe entourée de ses partenaires, et son agilité constante en lien avec une évolution sociétale majeure, continue pleinement à jouer son rôle d'anticipation des mutations économiques et de contribution au développement local, clés ouvrant les portes de la réussite.

IV - Activité de la Mission Locale en 2021

Rapport d'activité

MISSION LOCALE DE HAUTE SAINTONGE

2021



Passez en mode *avenir* !

Mission Locale :

une seule adresse pour
tous vos projets.



INFORMATION ORIENTATION FORMATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE



Le Réseau des Missions Locales

SOMMAIRE

ACCUEILLIR
INFORMER
ORIENTER
CONSEILLER
ACCOMPAGNER

Qui sommes-nous ?

Notre territoire

Nos coordonnées

L'équipe

Nos financeurs

Le BIJ

Chiffres clés de l'activité 2021

Bilans d'actions :

- *Contrat de Projet Région*
- *CLIJ*
- *Un nouveau Souffle / SMILE*

Nos services

Dispositifs d'accompagnement (PACEA, PPAE, Garantie Jeunes et Parrainage)

Obligation de Formation, AAP Ricochets

Projet professionnel

Accompagnement (logement, santé, mobilité, aides financières, séjours, Micro Crédit)

Service Civique

Accès à l'emploi

Relation entreprise

Solutions mises en œuvre

Nos actualités 2021

Perspectives 2022

QUI SOMMES NOUS ?

Un lieu d'accueil pour les 16-25 ans

Les missions locales ont été créées en mars 1982, par décret ministériel, à la suite du "Rapport Schwartz" sur le développement du chômage et de la précarité sociale chez les jeunes.

Elles ont pour vocation, en partenariat avec les Collectivités Territoriales et l'Etat, de favoriser l'insertion des jeunes de 16 à moins de 26 ans non scolarisés et de lutter contre l'exclusion.

Leur rôle est d'accueillir, d'informer et d'orienter tous les jeunes qui se présentent à elles, en centrant leur intervention sur ceux qui rencontrent des difficultés importantes d'insertion professionnelle et sociale.

Dans le cadre de leur mission de service public, elles proposent aux jeunes un accompagnement personnalisé qui porte sur l'emploi et la formation, mais aussi sur des difficultés sociales, de santé, de mobilité, de logement, de droits civiques... L'accompagnement global est l'ADN des Missions Locales. En poussant la porte de la Mission Locale, les jeunes trouvent une écoute et des réponses à leurs questions pour se construire et construire leur projet. Ils vont découvrir leurs droits, s'intéresser à des métiers, décrocher un contrat, un stage, emprunter un scooter, découvrir et mettre en avant leurs savoirs, effectuer un bilan de santé, reprendre une activité physique, développer du lien social et beaucoup d'autres choses encore qui leur seront utiles tout au long de leur vie.

La relation avec le jeune est basée sur :

- L'approche globale des problématiques d'insertion
- La gratuité des prestations
- Le volontariat des jeunes
- L'absence de contrainte réglementaire

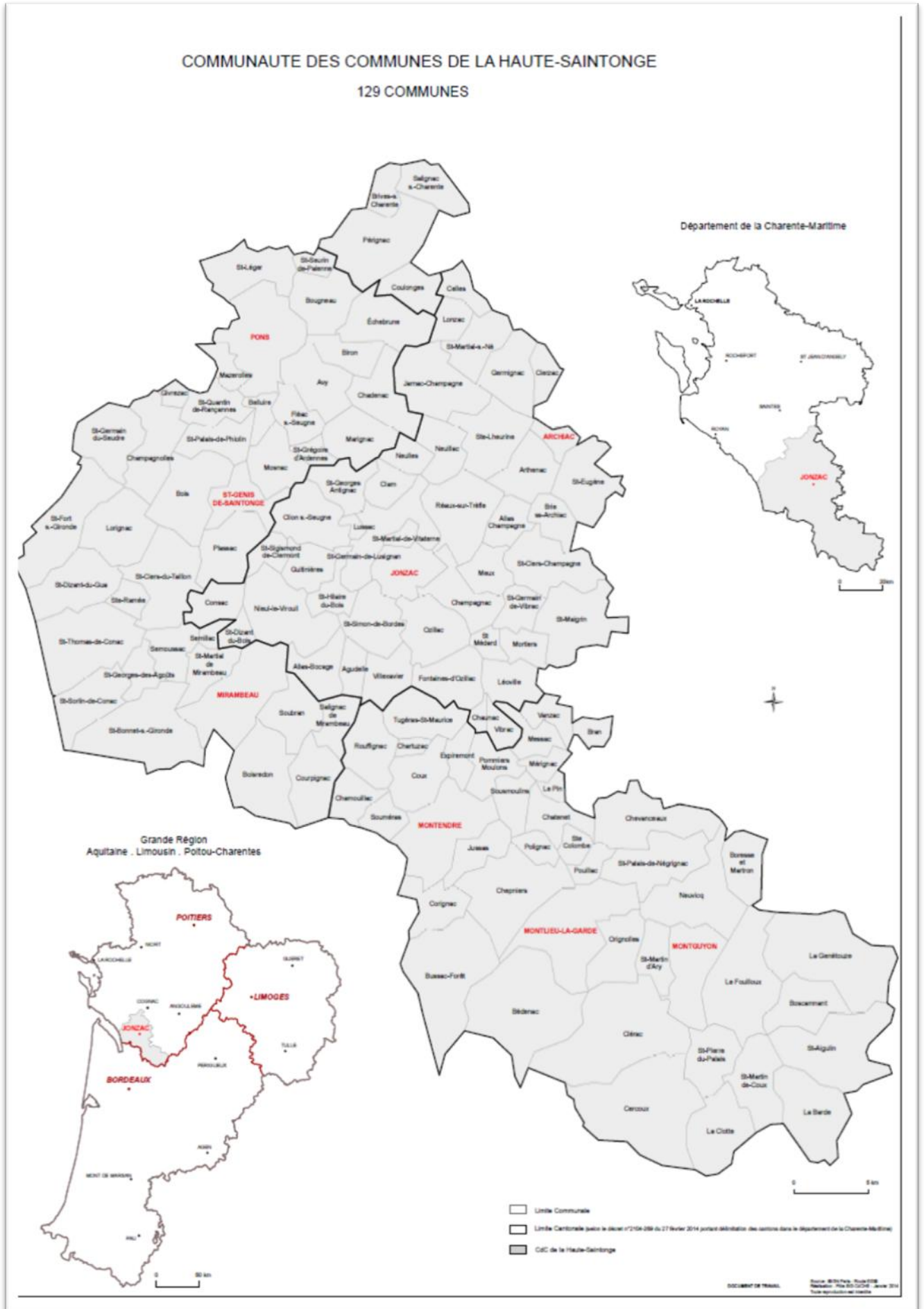
Les métiers des missions locales sont principalement de trois natures, à savoir :

- Accompagner les jeunes dans leur parcours d'insertion
- Mobiliser l'ensemble des solutions existantes localement en matière de formation, d'emploi et de vie quotidienne (animation de réseaux de partenaires)
- Observer les situations des jeunes et être force de proposition pour la mise en place de nouveaux dispositifs d'insertion afin de répondre au mieux aux difficultés des jeunes sur un territoire donné (ingénierie de projet - observatoire expertise)

La Mission Locale dans le contexte COVID :

Poursuivre l'accompagnement des jeunes malgré le contexte est resté notre priorité. Nous avons testé de nouveaux outils et développé de nouveaux usages afin de rester en lien et répondre aux besoins des jeunes.

NOTRE TERRITOIRE



NOS COORDONNEES

Siège social

MISSION LOCALE DE HAUTE SAINTONGE
Résidence Philippe – Bât D
17500 JONZAC
05.46.48.58.10
Armèle BARTHELEMY, Cyril MORCELET
Julie DE CHECCHI
Du lundi au vendredi
9h-12h30 et 14h-17h30

Permanence Montendre

Mairie
17130 MONTENDRE
05.46.86.51.48
Mériame Abdellaoui
Mardi / Mercredi Matin / Jeudi / Vendredi
9h-12h30 et 14h-17h

Permanence Mirambeau

90 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
17150 MIRAMBEAU
05.46.49.05.43
Gaëlle PRIMAT remplacée par
Frédérique BOUZON
Mardi/ Mercredi matin/Jeudi/vendredi
9h-12h30 et 13h30-17h

Antenne Montguyon

MAIRIE
1 Place de la Mairie
17270 MONTGUYON
05.46.86.47.07
Mélania Audureau
Mardi / Jeudi / Vendredi
9h30-12h30 et 14h-17h

Permanence St Aigulin

MAIRIE
Place Jules Ferry
17360 SAINT AIGULIN
05.46.49.01.79
Julie De Carvalho
Lundi et Mardi
9h-12h30 et 14h-17h30

Permanence Montlieu La Garde

11 Avenue de la République
17120 MONTLIEU LA GARDE
05.46.86.47.07
Julie De Carvalho
Jeudi et Vendredi
9h30-12h et 14h-17h

Permanence St Genis de Saintonge

MAIRIE
19 Place Ambroise Sablé
17240 SAINT GENIS DE SAINTONGE
05.46.49.85.12
Julie DE CHECCHI
Mercredi matin et Vendredi toute la journée
9h-12h30 et 14h-16h30

Permanence Pons

BUREAU DE L'EMPLOI
17 rue Charles de Gaule
17800 PONS
Virginie BRENOT
Mardi / Jeudi / Vendredi
9h-12h30 et 14h-17h30

L'EQUIPE

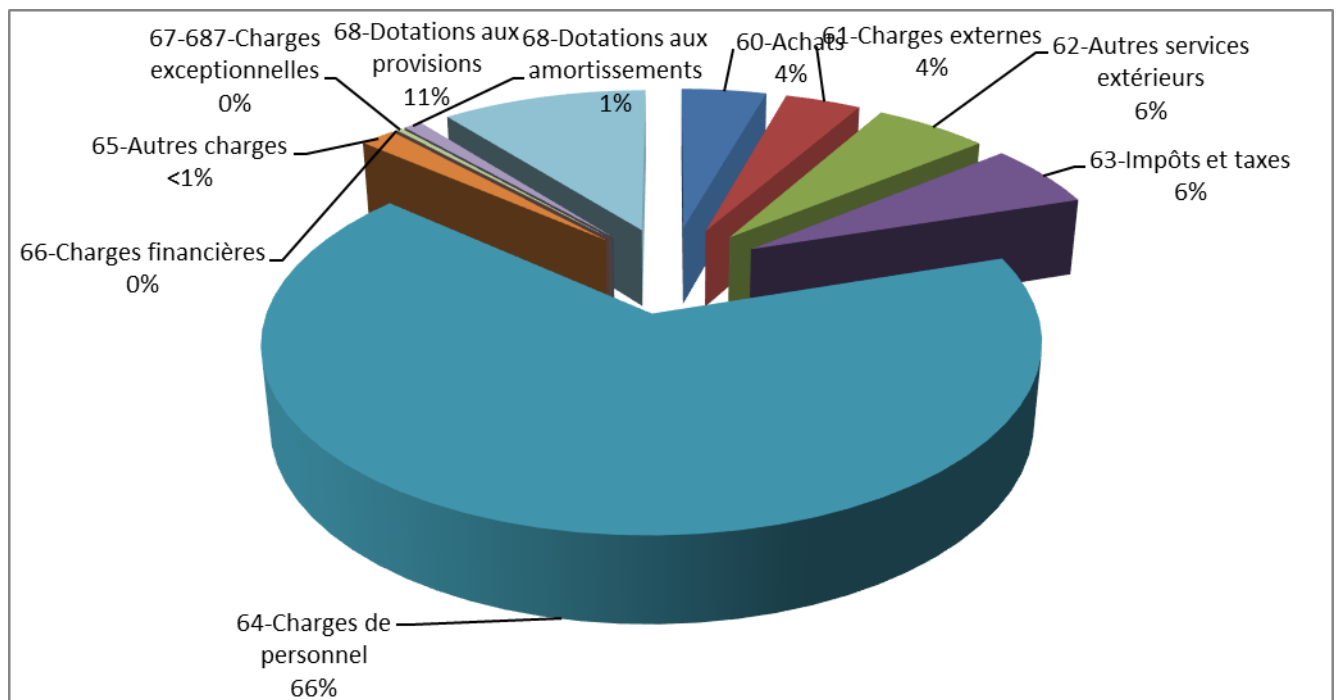
36 salariés (23,33 ETP) ont travaillé pour la Mission Locale en 2021

CDI	
Directrice	Florence LABORDE
CIP Responsable de secteur	Valérie EDOUARD
Chargée de projet	Armèle BARTHELEMY
Chargé de projet PRET MOBIL	Etienne BEGUIN
CIP	Sophie BOSSIS
CIP	Sylvie BOUVIER
CIP	Cyril MORCELET
CIP	Julie DE CARVALHO
CIP	Mérianne ABDELLAOUI
CIP	Mélanie AUDUREAU
CIP Mobilité	Stéphanie FIZZALA
Chargée de Mission animatrice parrainage	Mélanie LAIR
CIP	Virginie BRENOT
CIP	Gaëlle PRIMAT
CIP	Julie DE CHECCHI
CIP	Lucie BARBIN
CIP	Manuela DURAND
CIP Mobilité	Elsa ADON
CIP Mobilité	Sylvie PAPIN
Comptable / Assistante de direction	Annick THIBAUT
Documentaliste animateur BIJ	David SAROT
Assistante administrative	Laurianne POIRIER
Chargée d'accueil	Stéphanie JOSEPH LURMIN
Chargée d'accueil	Agnès CHASTAGNOL
Chargée d'entretien	Françoise ROSE remplacée

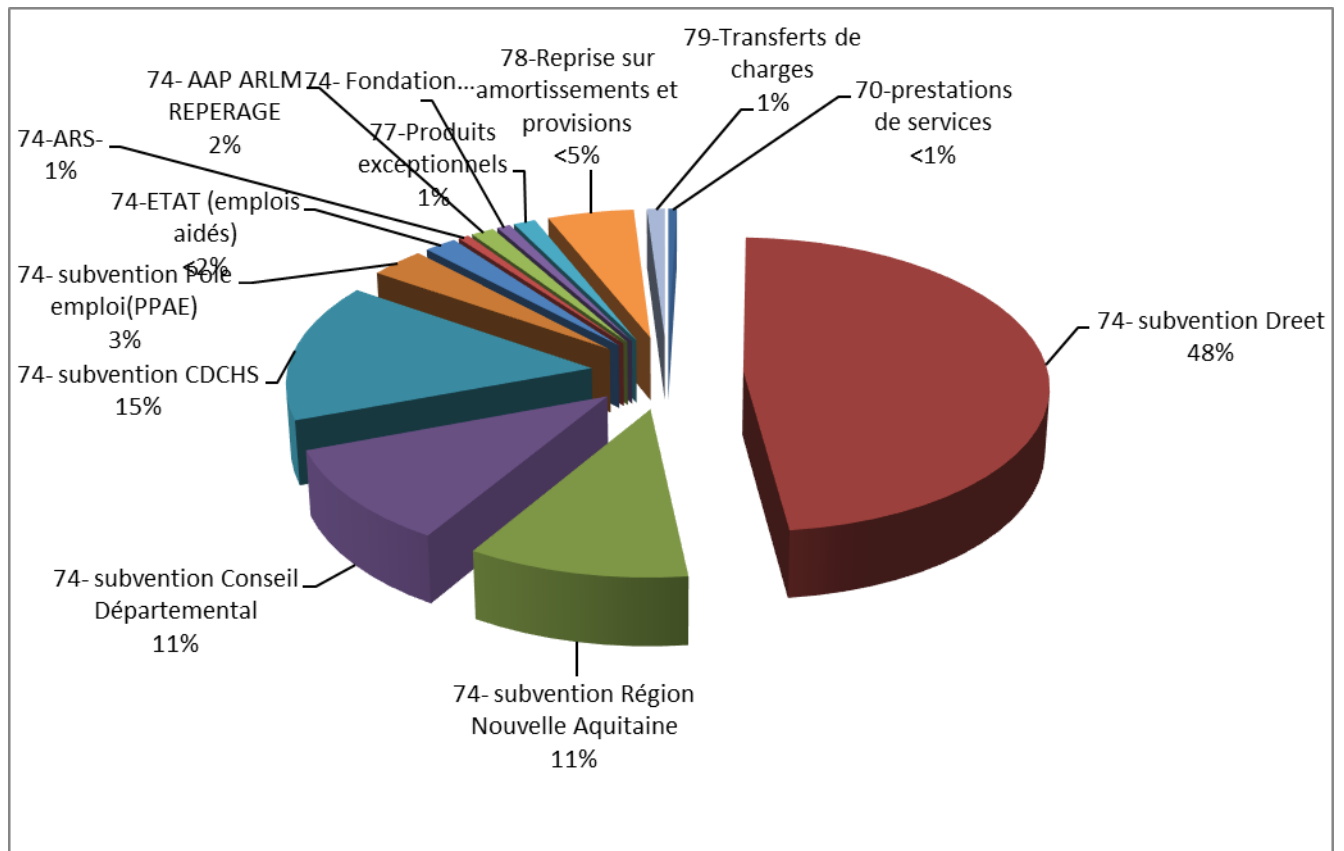
CDD	
CIP	Charlène MOREAU
CIP	Laëtitia VALENTIN
CIP	Frédérique BOUZON SAVARIT
Chargée d'accueil	Mireille BEURIOT remplacée par Nadia HERVOIX-NAISSANT
Apprentie Chargée d'affaires	Léa PERRAUD
Apprentie Ressources Humaines	Noémie FONTAINE
Apprentie ESF	Emeline ROBIN
Apprentie Master Sciences de l'Education	Sévana CARDON

NOS COMPTES

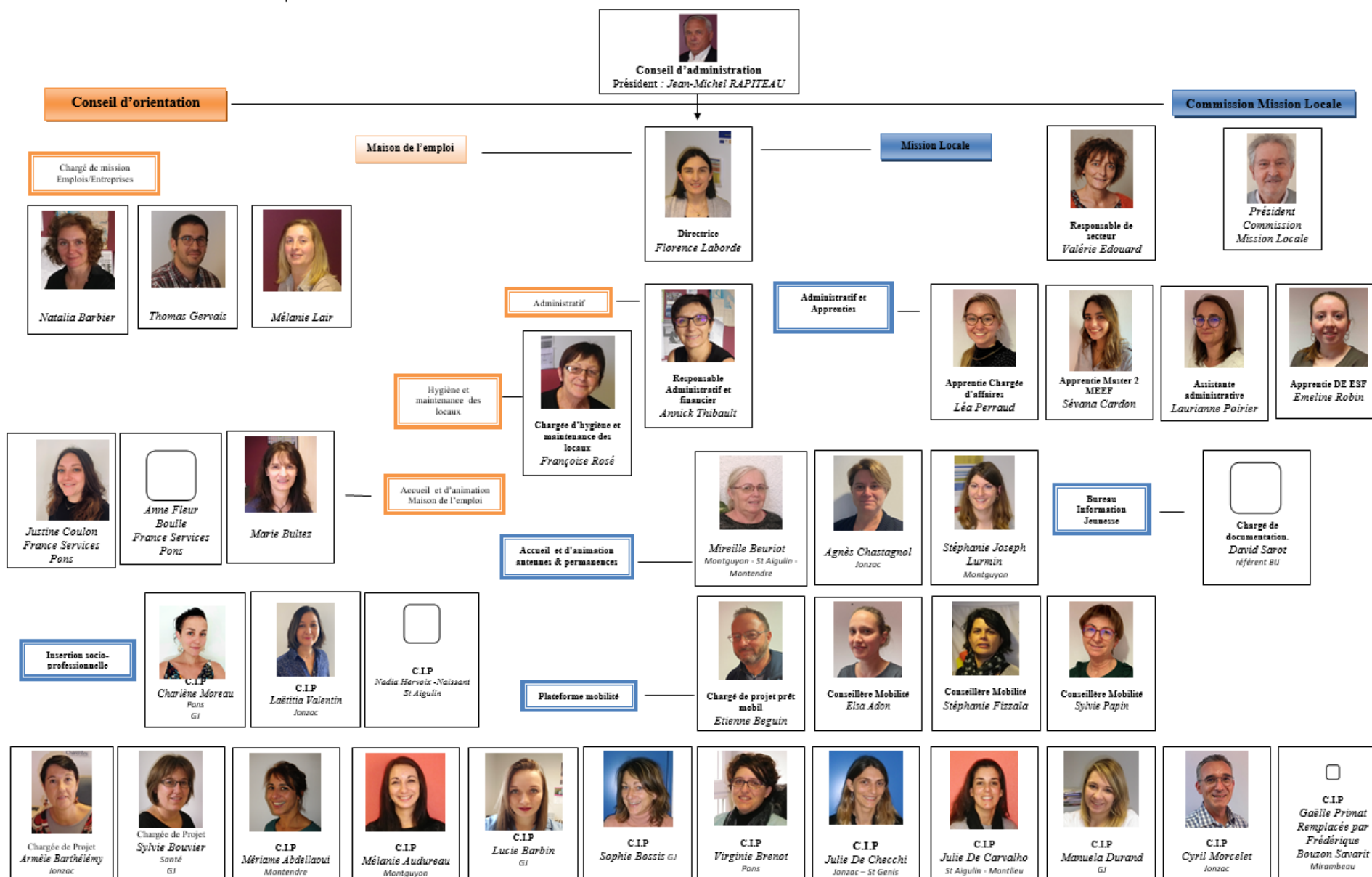
MISSION LOCALE - CHARGES D'EXPLOITATION 2021



MISSION LOCALE - RECETTES D'EXPLOITATION 2021



MAISON DE L'EMPLOI/MISSION LOCALE DE HAUTE SAINTONGE déc 2021



Un service d'accueil, d'information et de documentation :

Bureau Information Jeunesse re labellisé en 2021

David Sarot est chargé de documentation.

Selon le cahier des charges des BIJ :

Diffuser l'information sur tout le territoire : formation, emploi, logement, culture, sport, loisirs, déploiement du service civique (action ponctuelle), santé (le BIJ est point relais de l'IREPS Poitou Charentes)

Les missions et objectifs sont :

✓ **Accueillir**

✓ **Ecouter**

✓ **Inform**

✓ **Orienter**

Il s'agit d'un espace adapté à l'accueil du public. La superficie de l'espace du BIJ à Jonzac est de 55 m². Il est composé de deux pièces divisées en plusieurs espaces ouverts, ainsi que deux salles dédiées aux réunions ou aux expositions. Le bâtiment est conforme aux normes de sécurité, il bénéficie également d'une rampe d'accès.

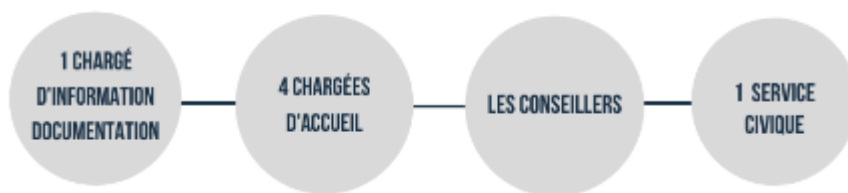


Les jours et horaires d'ouverture :
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi
9h-12h et 14h-17h30

Schéma synthétique des fonctions du BIJ



Effectifs reliés au BIJ :



Grâce aux antennes, l'information jeunesse est présente sur l'ensemble de la Haute Saintonge. Les chargées d'accueil des différentes antennes reçoivent ou font remonter l'information afin de la mettre à disposition du public. Un «tour doc» peut être réalisé tous les 3 mois par le chargé de documentation. Il consiste à faire le tour des permanences, renouveler le fonds documentaire ainsi que d'échanger avec les chargées d'accueil.

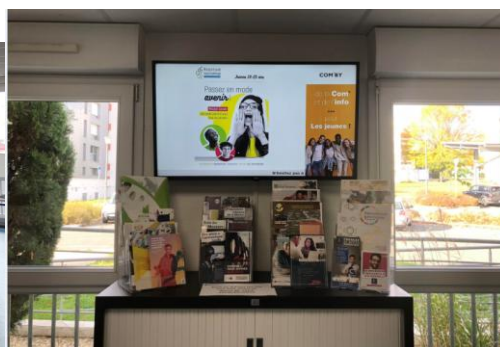
Maintenir les points BIJ et les points informatiques en renouvelant le matériel si nécessaire et la documentation.

Formation des salariés de chaque permanence à l'Information Jeunesse.

Action « mieux accueillir les jeunes »

Dans le cadre des **travaux du GT#8 de la Stratégie de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté relatifs à la mise en œuvre de l'Obligation de Formation**, la Missions Locale expérimente une action pour mieux accueillir les jeunes en désinstitutionnalisant son accueil et ses modalités d'accompagnement.

Réaménagement de l'espace accueil

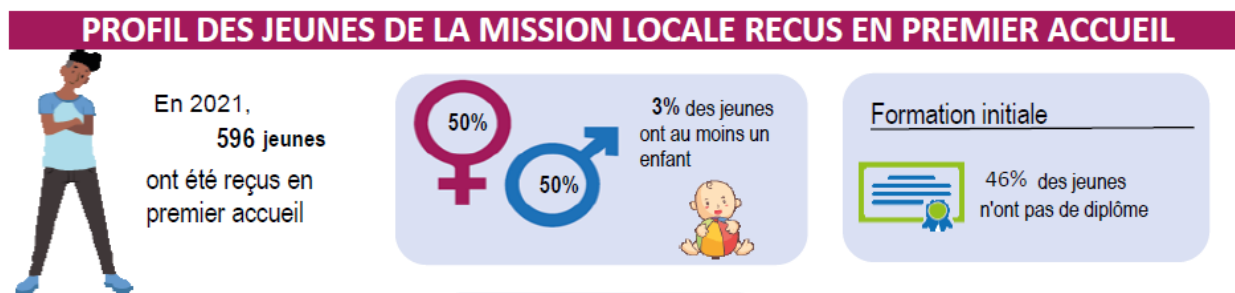


Chiffres clés de l'activité 2021

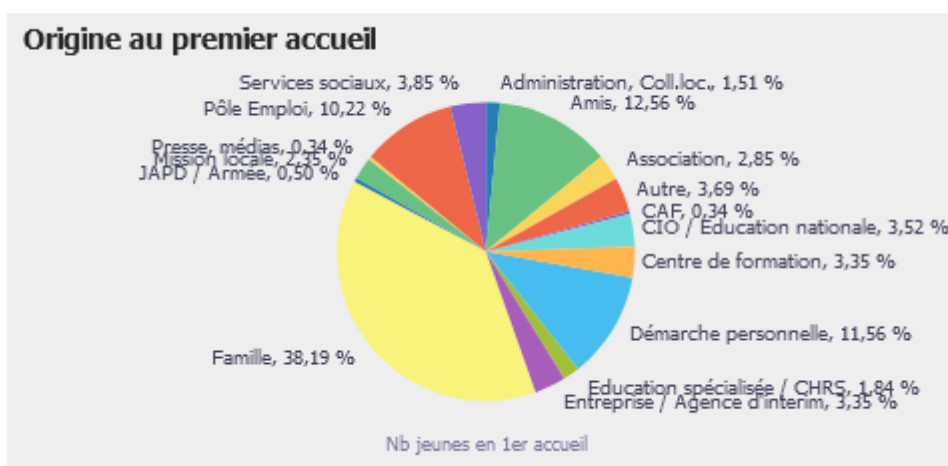
2406 jeunes ont été en contact avec la Mission Locale dont 1465 (1312 en 2020) jeunes en suivi sur la période soit + 11.7% (région +5.8%, département +3.2%)

596 jeunes en premiers accueils soit une augmentation de 16.4% (Région +8.2%, le Département +2.9%)

Les premiers accueils



Nb jeunes en 1er accueil	597
Part des femmes	50,3 %
Part des mineurs	34,0 %
Part des non diplômés de niveau V et infra	41,9 %
Part des non diplômés de niveau IV et infra	45,9 %



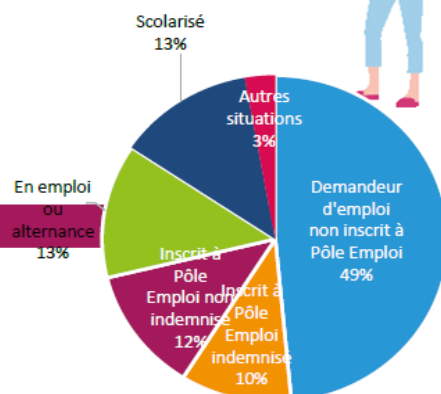
Evolution annuelle des premiers accueils





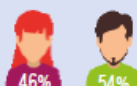
SITUATION DES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

49% des jeunes ne sont pas inscrits
à Pôle emploi au premier accueil



Caractéristiques

34% des jeunes
sont mineurs



4% des jeunes sont Bénéficiaires
de l'Obligation d'Emploi des
Travailleurs Handicapés (BOETH)

3% des jeunes proviennent
de pays situés hors de
l'Union Européenne



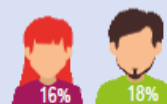
71% des jeunes sont NEET *

* NEET signifie Neither in Employment nor in
education or training. Ce sont des jeunes de 15-
24 ans, qui ne sont ni en emploi, ni en études ni

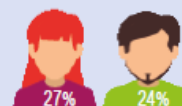
Age

51% des jeunes ont entre 18 et 21 ans

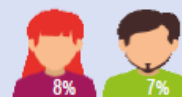
moins de 18 ans



de 18 à 21 ans

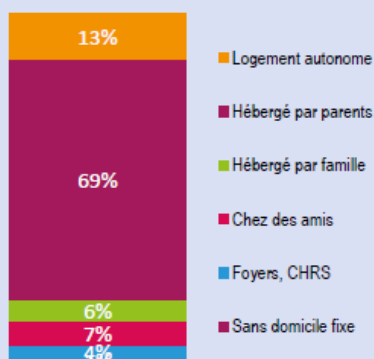


de 22 à 25 ans



Logement

69% des jeunes sont hébergés par leurs
parents



Mobilité



63% des jeunes déclarent ne pas
être mobiles au delà de leur
commune ou canton de résidence

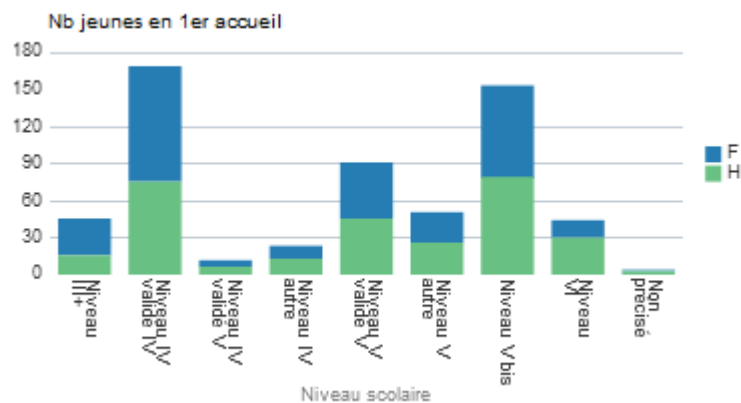
39% n'ont aucun moyen de transport

20% se déplacent en vélo ou cyclo

10% utilisent exclusivement les
transports en commun

27% ont le permis B

24% possèdent une voiture ou moto



	Mineurs		total	18-21		total	22-25		total	Total
Niveau scolaire	F	H		F	H		F	H		
Niveau III+				14	6	20	16	10	26	46
Niveau IV validé IV	7	2	9	72	64	136	14	10	24	169
Niveau IV validé V	0	0	0	3	6	9	2	1	3	12
Niveau IV autre	2	2	4	6	9	15	2	3	5	24
Niveau V validé V	10	19	29	33	19	52	2	8	10	91
Niveau V autre	13	18	31	7	8	15	5	0	5	51
Niveau V bis	51	50	101	21	24	45	3	5	8	154
Niveau VI	9	17	26	4	7	11	2	6	8	45
Non précisé	1	2	3	1	0	1	0	1	1	5
Total général	93	110	203	161	143	304	46	44	90	597

Les jeunes accompagnés



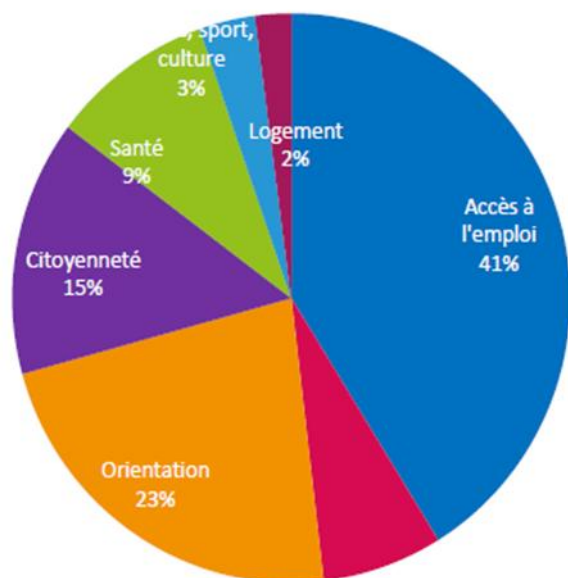
En 2021

1 465 jeunes

ont été accompagnés et ont
bénéficié de

9387 entretiens

Les thématiques de l'accompagnement



Evolution des jeunes accompagnés

Nb jeunes accompagnés, Nb de jeunes en contact



Caractéristiques

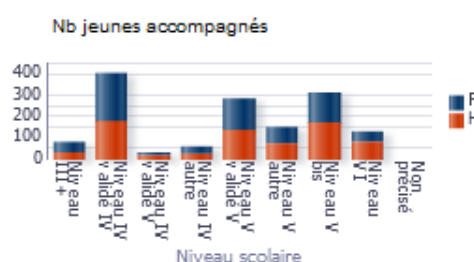
19% des jeunes sont mineurs

6% des jeunes sont Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (BOETH)

3% des jeunes proviennent de pays situés hors de



Niveau scolaire	Mineurs		18-21		22-25		26+		Total
	F	H	F	H	F	H	F	H	
Niveau III+			16	11	32	21	2	1	83
Niveau IV validé IV			148	117	73	58	5	2	403
Niveau IV validé V			5	10	7	10	1	0	33
Niveau IV autre	2	1	13	18	14	8	2	0	58
Niveau V validé V	7	10	86	83	49	36	9	6	286
Niveau V autre	8	13	35	50	27	12	4	2	151
Niveau V bis	41	48	78	84	24	36	3	1	315
Niveau VI	12	18	21	41	16	18	2	3	131
Non précisé		2		0		0		3	5
Total général	70	92	402	414	242	202	28	15	1465



BILANS D'ACTIONS

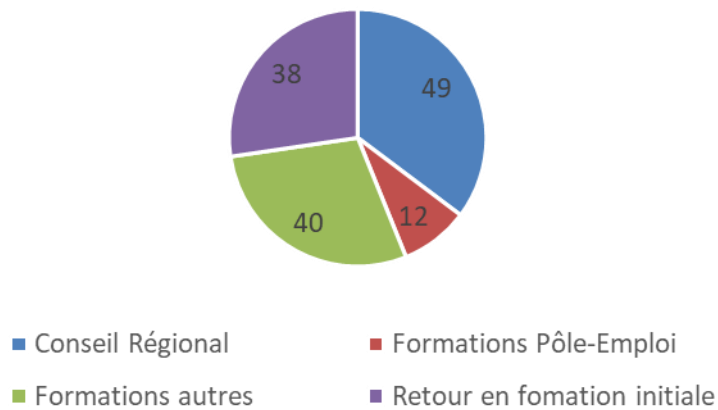
Contrat de Projet Région

Concernant le conventionnement avec la Région, l'année 2021 fut une année transitoire. L'objectif principal était la mobilisation et l'entrée des jeunes en formation.

Les chiffres globaux de l'accès des jeunes à la formation :

- Pour l'année 2021, on compte **133 jeunes entrés en formation** pour 139 situations (hors SST, Gestes et Postures et actions DECLIC). L'année 2020 avait connu 128 entrées en formation pour **123 jeunes**.
- Et en y incluant les formations GJ et DECLIC, ce sont **200 jeunes** comptabilisés comme entrés en formation.

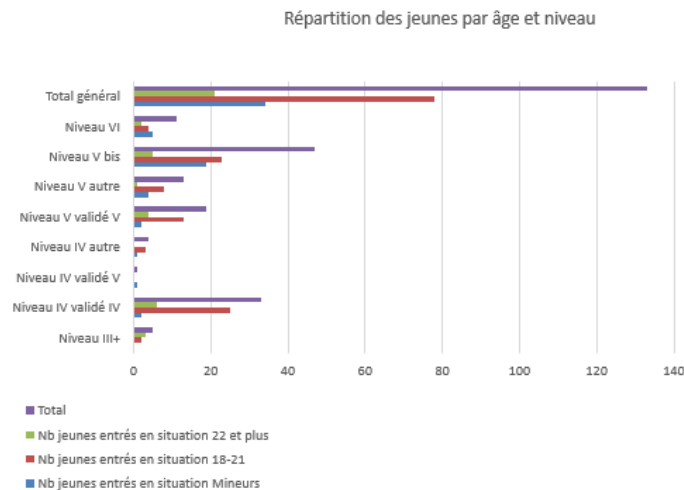
Nb entrées en situation par financeur



Focus sur des actions spécifiques :

- **Actions Région :**
 - 7 jeunes sur **Amorce de parcours** : difficultés sur cette action, liée en partie au doublement des objectifs GJ (avec démultiplication des sites de collectifs et regroupements) et à des problématiques de mobilité
 - 6 jeunes sur **l'HSP socle** : 3 sur l'illettrisme/illectronisme, 1 sur le FLE, 2 sur Parcours 3
 - 5 jeunes sur **l'Ecole de la 2^{ème} chance**
 - 17 jeunes sur **l'HSP 1^{er} niveau de qualification**
- **Autres financeurs:**
 - 17 jeunes entrés en **Prépa apprentissage** : pour 5 abandons on compte 7 contrats signés
 - 3 jeunes en SMV et 1 en EPIDE
 - 4 jeunes sur les DECLIC AFPA :
 - 83 sur SST et 71 sur Gestes et postures

Le profil des jeunes entrant en formation :



Sur 133 jeunes entrés en formations, 25% sont mineurs, la majorité étant représentée par les 18-21 ans (64%)

Les niveaux V et infra représentent les 2/3 des jeunes entrés en formations, ce qui correspond bien au public ciblé.

NB : sur i milo, la nomenclature des niveaux n'a pas été modifiée

- **V autre** : CAP non validé, classes de 2^{nde} et première

- **IV autre** : bac non validé et sans diplôme

Éléments qualitatifs sur l'accès à la formation :

- Pour 2021, **533 jeunes** ont bénéficié de propositions sur la thématique formation qui reste un sujet complexe à la fois pour le public accompagné, mais aussi pour les conseillers : lisibilité de l'offre, multiples dispositifs, modalités de financement
- La ML communique sur ses réseaux sur des actions de formation au local en élargissant Un affichage dans nos différents espaces d'accueil est toujours maintenu. Sur Jonzac, nous disposons également d'un écran pour diffusions
- Dans le cadre de l'ERIP, des informations en visio ont été mises en place pour promouvoir l'offre de différents organismes au local, à l'attention à la fois des prescripteurs et du grand public.
- La crise sanitaire a rendu difficile les visites d'entreprise et de centres de formation : les jeunes du 1^{er} groupe Ricochets ont visité le campus de CFA de St Germain de Lusignan
- La ML a participé aux web ateliers de l'ARML sur la formation, à certains COPIL et réunions techniques.
- Avec l'arrivée du CEJ en 2022, se mettent en place de nouveaux ateliers sur la thématique apprentissage « *L'apprentissage, et pourquoi pas ?* » et formation « *Le Décodeur de la formation* »

Mobilisation des dispositifs Région sur la levée des freins périphériques :

- Sur le volet mobilité : montage de dossiers **d'aide au permis B** en lien avec l'accompagnement sur la Plateforme Mobilité de la Mission Locale, ainsi que des demandes des cartes pour le transport solidaire
- **Destinaction** : 22 jeunes ont bénéficié du dispositif (dont 15 filles) ce sont plutôt des jeunes majeurs, et plutôt des scolaires (14 lycéens). Ils sont pour certains partis en Europe (Amsterdam, Allicante) d'autres en Corse et Vendée.
- Sur le volet santé : convention PREVANA sur le projet **PASSACTION SANTE** avec la mise en place d'actions ludiques, activités sportives et de bien-être pour sortir les jeunes de leur isolement et mise en place d'ateliers sur divers thématiques (nutrition, sommeil, sexualité...)
- Information sur le dispositif « **Paniers alimentaires** » dans le cadre du plan Rebond: communication, affichage et aide sur les demandes en ligne par les conseillers et chargées d'accueil, participation de la ML à des distributions avec la Banque Alimentaire Jonzac et Montendre

PROJETS « UN NOUVEAU SOUFFLE » ET « SMILE »

Dans un premier temps (janvier à mai 2021) nous avons mis en place sur tout le territoire de Haute Saintonge « un nouveau souffle » : ateliers collectifs liés à la gestion du stress, confiance en soi, bien être.

Suite à la réussite de ces ateliers nous avons décidé de répondre à l'Appel à Projet de la Fondation L'Oréal : Beauty for a better life. Notre projet a été retenu et financé. Nous avons donc démarré avec Laëtitia Valentin une nouvelle action en juin, ateliers individuels et collectifs liés à l'estime et image de soi, toujours dans le but de préparer les jeunes à leur future insertion sociale et professionnelle (préparation entretien embauche, examen du permis de conduire...)

Récapitulatif des séances bien-être

De Janvier à mai 2021

Programme	Nombre de séances réalisées
Total Un nouveau souffle	59 séances
Total Smile	10 séances
C'est permis de réussir	19 séances
Balade nature	1
Séance chantier insertion	1
Séance individuelle Maison de l'emploi	2
Séance individuelle (confinement)	4
Séance découverte FJT Jonzac	1
Séance découverte Maison des Bateleurs	1
Séance découverte salarié(s) ML /MDE	7
Total des séances bien-être janvier	105 séances

à mai 2021

Du 1 juin au 31 décembre 2021

Appel à projet de la Fondation L'Oréal

Programme	Nombre d'ateliers réalisés	Participants
SMILE séance individuelle	112	
SMILE séance collective	48	
Total SMILE du 1 juin au 31 décembre	160	178 jeunes (objectif annuel 200 jeunes)
Un nouveau souffle	32	
C'est permis de réussir	23	6 personnes participation uniquement CPDR
Séance MDE	7	9 personnes
Séance pour l'équipe	2	
Total annuel des séances bien-être Mission Locale / Maison de l'Emploi Juin à décembre 2021	224	193 personnes
Don de produits cosmétiques Partenariat ADN	Décembre 2021 : 35	Total annuel : 101

Reporting de la Fondation L'Oréal réalisé sur la plateforme en ligne fin décembre 2021

Evaluation des séances SMILE

Retour des questionnaires SMILE

De juin à Décembre 2021

De manière générale, vous êtes satisfait(e) de la séance :

69,4 % Oui, très satisfait 30,3% Oui, plutôt satisfait

Pensez-vous avoir appris des choses intéressantes :

93,60 % Oui, certainement

Quelques commentaires :

Merci beaucoup pour ce que nous avez appris durant tous ces ateliers.

Détente assurée qui fait du bien ! Merci !

Très satisfait, très agréable, à recommander à d'autres.

J'aime beaucoup l'esprit d'équipe et les exercices pour se relaxer.

On est dans un cadre vraiment bienveillant où on se sent bien. Et on apprend plein de choses intéressantes.

Retour en image :

Groupe GJ à St Genis de Saintonge



Groupe GJ Pons



Groupe GJ Jonzac



Montguyon



Bilan CLIJ 2021

Le CLIJ est un Comité Local pour l'Insertion des Jeunes mis en place à l'initiative du comité technique du Fonds d'Aide aux Jeunes en novembre 2007, qui a pour but de coordonner les différents acteurs sociaux du territoire ainsi que les aides financières à disposition du public jeune âgé de 16 à 25 ans révolus.

Le CLIJ a été mis en place en Haute-Saintonge en juin 2008.

I. Partenaires et membres du CLIJ

- ✦ La Délégation Territoriale de Haute-Saintonge : Alexandra Roulet, Educatrice de prévention
- ✦ Le CLLAJ de Haute-Saintonge : Sabrina Gaboriaud, Responsable Accompagnement Educatif
- ✦ Tremplin 17 : Béatrice Niort et Claire Chabot, Référentes Sociales Antenne de Montendre
- ✦ Le Centre d'Animation, de Formation et d'Insertion Cordouan (CAFIC) : Patricia Rey, Chef de Service du CAFIC et SAMIE / SAMM
- ✦ La Mission Locale de Haute Saintonge : Mélanie Audureau, Référente et animatrice CLIJ

II. Missions du CLIJ

- Échanger entre partenaires sociaux sur les différentes situations que rencontrent les jeunes au quotidien, afin d'élargir les possibilités d'actions et d'interventions de chaque partenaire.
- Évaluer les situations complexes des jeunes pour y répondre de la manière la plus adaptée possible.
- Accompagner les jeunes dans un parcours d'insertion cohérent et sécurisé.

III. Descriptif des demandes étudiées

50 demandes ont été présentées en commission (22 sur l'année 2020).

- 9 orientations sur le Relais de conduite de la Mission Locale (3 en 2020)
- 4 évaluations de situations complexes étudiées (2 en 2020)
- 37 demandes d'entrée sur le FJT : 29 pers seules et 4 couples (14 pers seules / 1 couple en 2020)

Cette année, on observe un nombre de demande globale qui a été multiplié par deux. Si on regarde plus en détail, on recense :

- un nombre d'orientation sur le dispositif de l'auto-école sociale géré par la Mission Locale qui a été multiplié par trois ;
- une présentation de situations complexes multipliée par deux ;
- un nombre de demande FJT multiplié par deux.

Les échanges sur les situations complexes ont permis de faciliter le parcours d'insertion de certains jeunes. Ceci en mettant en place des liens et/ou accompagnements avec le service prévention, le service social et le service ASE de la Délégation Territoriale.

Le FJT est à ce jour bien identifié de notre public jeune et nombreux sont à vouloir l'intégrer. Le FJT fonctionne désormais sur liste d'attente. Cette dernière se rallonge et il n'est désormais pas rare d'attendre plusieurs mois pour intégrer ce dispositif. Ces chiffres nous laissent à penser qu'il y a encore un fort besoin de petits logements en bon état sur le territoire et qu'il serait bon de réfléchir à nouveau à la mise en place de solutions adaptées. Peut-être avec la création d'un deuxième FJT.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et la baisse au niveau de l'accueil des jeunes qu'elle a engendré. De fait, aucune commission n'avait eu lieu en mars, avril et mai. Ceci avec moins de demandes présentées le reste de l'année.

☞ Zoom sur les demandes présentées en commission

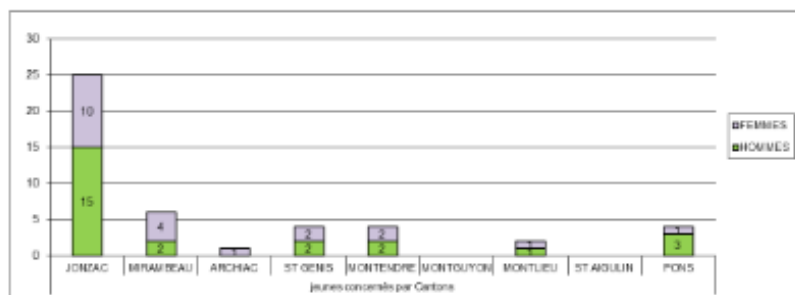
Statuts des jeunes par motifs de demandes :

En Garantie Jeunes	→	13 demandes
En activité salariée	→	11 demandes
En apprentissage	→	9 demandes
Demandeur d'emploi	→	8 demandes
Scolaires / étudiants	→	3 demandes
En contrat aidé	→	2 demandes
Bénéficiaire de l'AAH	→	2 demandes
En formation / PMSMP	→	1 demande
En service civique	→	1 demande

Le plus grand nombre des demandes concernent des jeunes qui ont intégré le dispositif Garantie Jeunes. La majorité d'entre eux, souhaitent entrer au FJT. Il est à noter qu'un peu moins de la moitié des jeunes qui font appel au CLIJ, sont en activité salariée, en contrat aidé et en apprentissage.

Sur 50 demandes présentées, 37 d'entre elles, avaient pour motif une demande d'accès au FJT.

Les demandes réalisées par code postal

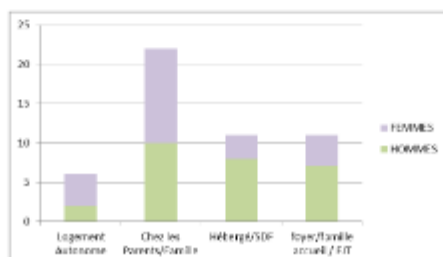


Aucune demande n'a été réalisée par des jeunes résidant sur les secteurs du 17360 et 17270. La grande majorité des jeunes ayant intégré le FJT pendant la Garantie Jeunes ; il est cohérent de ne pas avoir de demandes sur ce secteur. En effet, des groupes GJ ont eu lieu en 2021 dans le sud de la Haute-Saintonge à St Agulin, Montguyon et Montlieu la Garde toujours dans le but d'aller au plus près des jeunes.

niveau	jeunes par âge et niveau de formation				
	âges				total
	16/18	19/22	23/25	à partir de 26	
VI (V bis) arrêt 3 ^{ème} ou 1 ^{ère} année	11	12			23
V (niveau CAP BEP)	1	11	3		15
IV et + (Bac et +)	3	6	3		12
sous total	15	29	6	0	50

Quasiment la totalité des jeunes dont la situation a été étudiée en CLIJ, avaient entre 16 et 22 ans. Presque la moitié d'entre eux, ont un niveau sortie de 3^{ème} ou ont arrêté leur scolarité en fin de 1^{ère} année de leur cursus scolaire ou après la 3^{ème}.

Sur les 50 demandes, 27 étaient des hommes et 23 étaient des femmes.



Presque la moitié des jeunes (22) étaient hébergés chez les parents ou dans la famille au moment de leur demande. 11 jeunes étaient logés au FJT, en foyer ou famille d'accueil et 6 en logement autonome.

En revanche, cette année nous remarquons une hausse du nombre de jeunes hébergés ponctuellement ou SDF (11 demandes).

VI. Suivi des 9 jeunes orientés sur le Relais de Conduite en 2021

Audrey est en CDDI au sein de l'association l'ADPAHS de Chevanceaux. Elle a validé son permis B le 20 décembre 2021. Son bénévolat au sein du CCAS de Chantillac a été totalement réalisé.

Sarifou a obtenu son permis de conduire le 24 janvier 2022. Aucun bénévolat ne lui avait été demandé car il travaillait à temps plein à ce moment-là. Il est demandeur d'emploi indemnisé aujourd'hui. Il s'est réinscrit en agence intérim maintenant qu'il se déplace en toute autonomie.

Fanny a eu le permis B, le 16 août 2021. Elle est en CDI temps partiel aide à domicile depuis le 08 novembre 2021 en Bretagne tout en restant suivie par la Mission Locale de Jonzac dans le cadre du dispositif Garantie Jeunes.

Chloé a eu le code de la route et a fait plus d'une dizaine de leçons de conduite. Elle est sur le dispositif Garantie Jeunes et est demandeur d'emploi non indemnisée.

Anne Sophie est demandeur d'emploi non indemnisée. Elle souhaite s'orienter vers un apprentissage peintre mais pour le moment sans permis, elle ne peut pas se déplacer pour faire des stages pour confirmer son projet. Elle a validé son code et a réalisé une dizaine d'heures de conduite. Elle a tellement aimé faire du bénévolat aux restos du cœur qu'elle poursuit l'aventure avec eux.

Alexia avait déjà obtenu le code de la route en amont de son passage en commission. Elle a déjà effectué 3 h de conduite avec le relais de conduite. Elle a effectué l'intégralité des heures de bénévolat avec la Croix rouge, dès l'accord de la commission. Elle n'est plus inscrite comme demandeur d'emploi, elle ne travaille pas et perçoit l'AAH. Elle est dans une démarche de soin et de resocialisation.

Jordan est demandeur d'emploi inscrit et travaille à temps plein en intérim au sein de l'entreprise Colibri à Pons depuis début décembre. Il s'y déplace en scooter. Il a tenté de passer deux fois l'examen du code sans succès. Il doit le repasser courant février. Son évaluation de conduite est prometteuse. Il est hébergé ponctuellement actuellement et attend d'avoir un logement stable pour faire le bénévolat, il tient au courant la Croix rouge régulièrement pour son futur engagement.

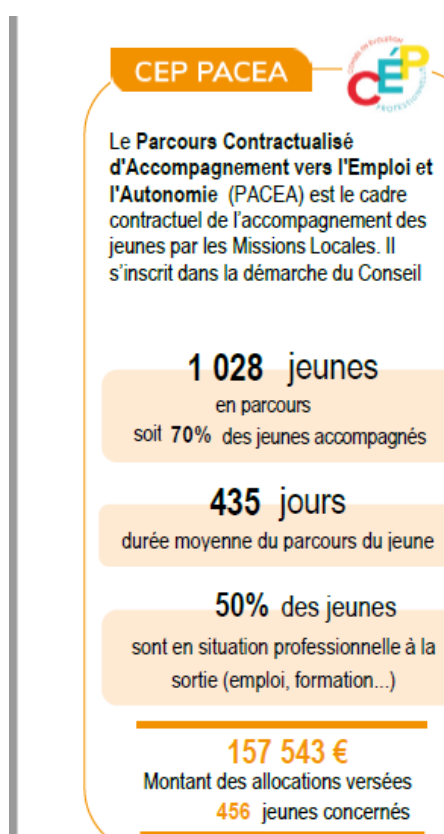
Eva a avait déjà son code de la route à l'entrée au Relais de Conduite. Elle est en cours de bénévolat. Elle va passer son examen de la conduite courant février 2022. Elle est demandeur d'emploi indemnisée.

Clément avait déjà validé son code de la route lors de son entrée au sein du Relais de Conduite. Il est sur le dispositif Garantie Jeunes. Il travaille aujourd'hui son insertion sociale par du théâtre.

NOS SERVICES

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

Dispositifs comparatif 2020/2021	2021	2020	
Entrées en Diagnostic	683	647	6%
Entrées en PACEA	514	469	10%
Sortis de PACEA	419	347	21%
dont accès à l'autonomie	196	170	15%
Nb de jeunes entrés en PPAE	133	120	11%
Nb de jeunes sortis du PPAE	129	120	8%
dont sortis Reprise Emploi déclaré	55	35	57%
Nb de jeunes entrés en GJ	239	115	108%



Il s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans. **1028 jeunes suivis en PACEA en 2021 dont 514 nouvelles entrées soit + 10%/2020.**

Avant toute entrée en PACEA ou toute orientation vers un partenaire, un diagnostic initial réalisé entre le conseiller et le jeune, permet d'identifier la situation, les demandes, les besoins ou les attentes du jeune ainsi que les compétences acquises.

Les conclusions de ce diagnostic initial, engagé avant toute orientation vers le PACEA, ont vocation à

s'enrichir pendant toute la durée du parcours du jeune en PACEA grâce aux actions mobilisées par le conseiller et ses partenaires. Le PACEA est constitué de **phases d'accompagnement successives** qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

A l'entrée dans le PACEA, le conseiller détermine, au moyen des conclusions du diagnostic initial, la durée de la ou des premières phases d'accompagnement. Ces phases sont adaptées aux projets et aux attentes du jeune. **Les objectifs et le contenu de chaque phase** sont définis avec le jeune et ils font l'objet d'une évaluation à leur terme, afin de mesurer avec lui sa progression vers l'emploi et l'autonomie.

Le PACEA peut prendre fin avant son terme de 24 mois :

- Lorsque l'autonomie du jeune est considérée comme acquise, au vu des évaluations ou de l'évolution de la situation du jeune ;
- Lorsque son bénéficiaire atteint son vingt-sixième anniversaire ;
- À la demande expresse de son bénéficiaire ;
- En cas de manquement du bénéficiaire à ses engagements contractuels.

Les sorties : En 2021, 419 jeunes sont sortis du dispositif, 196 sortis en accès à l'autonomie (emploi/formation).

Les allocations PACEA

Le titulaire du PACEA peut, bénéficier d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles il ne perçoit ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation. L'enveloppe a été doublée en 2021.

Montant total attribué en 2021 : 157143 € / 74152 € en 2020



Pour l'année 2021, 180 jeunes ont été orientés sur ce dispositif pour un objectif entre 157 et 171 jeunes, 133 sont entrés et 129 sont sortis dont 55 sont sortis pour reprise d'emploi déclaré connue.

Après orientation par Pôle Emploi, les Missions Locales mettent en œuvre le suivi du PPAE pour des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans dont l'accès ou le retour à l'emploi va de pair avec la résolution de diverses difficultés sociales, personnelles ou de santé et qui nécessitent un accompagnement personnalisé en raison de leur distance à l'emploi. Le jeune repéré par les services de Pôle Emploi lors des entretiens sont orientés directement vers la Mission Locale par la prise automatique d'un rendez-vous.

LA GARANTIE JEUNES

Respect des Engagements

- Soutien de 497.01€ par mois

Non-Respect des Engagements

- Sortie du dispositif



Liste des Documents à Fournir

- ✓ Un RIB
- ✓ Copie de la pièce d'identité
- ✓ Attestation sur l'honneur des ressources des 3 derniers mois
- ✓ Copie de l'Attestation de la CPAM ou MSA
- ✓ Avis d'imposition ou de non-imposition
- ✓ Autorisation de travail si vous êtes ressortissant de pays tiers hors UE

C'est où ?



Mission Locale de Haute Saintonge
Résidence Philippe-Bâtiment D
17500 JONZAC
☎ 05 46 48 58 10



Ce projet est cofinancé par
le Fonds social européen
dans le cadre du programme
« Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

La Garantie Jeunes C'est quoi ?

Mesure en faveur des jeunes.



Garantie Jeunes

Pour quoi ?

Entrer dans la vie Active

- ✓ Accès à l'autonomie sociale
- ✓ Accès à l'emploi
- ✓ Se familiariser avec les règles de la vie en entreprise
- ✓ Faire le point sur ses savoirs fondamentaux

OBJECTIFS

- Multiplier les expériences en entreprises
- Être en emploi à l'issue des 12 mois d'accompagnement
- Accéder à l'autonomie pour faire ses premiers pas dans la vie active

Pour qui ?

Jeunes de 16 à 25 ans

- Ni scolarisé
- Ni en emploi
- Ni en formation
- Ressources < plafond RSA



Pour intégrer le dispositif, vous devez être volontaire et motivé
Et ne pas rencontrer de problème en terme de mobilité

Comment ça se passe ?

Un suivi Mission Locale

- Accompagnement collectif et personnalisé pendant 12 mois
- Mises en situations professionnelles

(Engagement réciproque d'un an entre vous et la Mission Locale)

Un accompagnement global

- Logement
- Santé
- Mobilité
- Budget



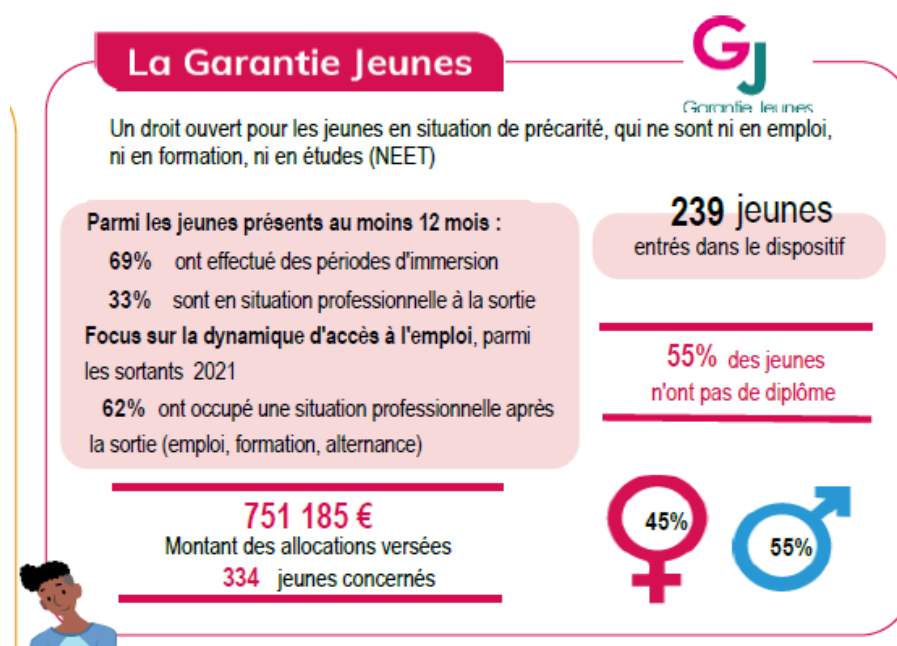
BILAN GARANTIE JEUNES ENTREES 2021 COHORTES 2020 SORTIES EN 2021

Objectifs 2021 doublés dans le cadre du plan #Un jeune Une solution

Suite au plan de relance et au doublement des objectifs Garantie Jeunes pour 2021, nous avons ouvert 5 lieux supplémentaires d'accueil de groupes Garantie Jeunes : Montendre en juin, Saint Genis en septembre, Saint Aigulin en octobre, Mirambeau et Montlieu en Novembre. Merci aux différentes collectivités pour la mise à disposition de locaux.

Nous avons anticipé dès fin 2020 le doublement des objectifs par des recrutements (conseillères, assistante administrative), et le passage d'une conseillère à plein temps sur le dispositif. Les plannings, contenus ont été travaillés dès 2020 également. Nous avons conservé un collectif de 5 à 6 semaines.

Nous avons expérimenté également une Garantie Jeunes adaptée aux mineurs sur trois lieux : Saint Aigulin, Montendre et Jonzac dans le cadre de l'obligation de Formation. Cette action concerne une trentaine de jeunes dont certains pour le sud en partenariat avec l'AFPA qui délocalise le dispositif Promo 16/18. Le groupe de Jonzac est animé en interne suite à un financement de la région Nouvelle Aquitaine. L'objectif demeure bien le retour en scolarité, l'entrée en formation, l'accès à un contrat en alternance ou à un emploi direct, mais l'accompagnement sera adapté aux mineurs et plus long.



Objectif 1^{ère} tranche 173 + 2^{ème} tranche 57 soit 230 augmentée à 265 (fin octobre)
Entrées 239

Profil des jeunes entrées en 2021

Femmes :

45,2 %

Niveau à l'entrée	F	H	total
Niveau III+	4	4	8
Niveau IV validé IV	32	25	57
Niveau IV validé V	2	2	4
Niveau IV autre	2	4	6
Niveau V validé V	20	18	38
Niveau V autre	11	23	34
Niveau V bis	26	38	64
Niveau VI	11	17	28
Total général	108	131	239

Scolarité

55,2 %

sans diplôme

Travailleur handicapé	Nb de jeunes	%
Est travailleur handicapé	15	6,3 %
N'est pas travailleur handicapé	224	93,7 %
Total général	239	100,0 %

Mobilité

Permis de conduire	Nb de jeunes	%
ASR, BSR	76	31,8 %
Code	59	24,7 %
En cours	7	2,9 %
Pas de permis	107	44,8 %
Permis A, AL	1	0,4 %
Permis B	59	24,7 %
Z autre permis	1	0,4 %
Total général	239	100,0 %

Moyen de locomotion	Nb de jeunes	%
Aucun	108	45,2 %
Auto ou Moto	31	13,0 %
Cyclomoteur, vélo, autre	80	33,5 %
Transport en commun	20	8,4 %
Total général	239	100,0 %

Hébergement

Type hébergement	Nb de jeunes	%
autre	1	0,4 %
autres foyers	8	3,3 %
hébergé par amis	12	5,0 %
hébergé par famille	18	7,5 %
hébergé par parents	173	72,4 %
logement autonome	27	11,3 %
Total général	239	100,0 %

Entrées en situation sur la période

Catégorie	Type situation ou type contrat et mesure	Nb d'entrées	Nb jeunes entrés en dispositif
Contrat de volontariat	Non salarié / Réserviste des armées	1	1
	Non salarié / Service Civique (SC)	3	3
Contrat en Alternance	CDD / Contrat d'apprentissage	14	13
Emploi	CDD / Association intermédiaire	6	3
	CDD / CDD temps partiel	28	19
	CDD / CDD temps plein	64	32
	CDD / Contrat unique d'insertion secteur marchand	4	4
	CDD / Contrat unique d'insertion secteur non marchand	9	9
	CDD / Insertion	1	1
	CDD / Intérim	128	39
	CDD / Saisonnier	25	17
	CDI / CDI temps partiel	16	16
	CDI / CDI temps plein	5	5
Formation	AFPA (Stage AFPA structure)	3	3
	Actions individuelles régionales	1	1
	Divers	2	2
	EPIDE	1	1
	Etat - Ministère chargé de l'emploi	1	1
	Formation Armée	1	1

Sorties 2021

En 2020 114 entrées pour un objectif de 110

53.5% de femmes 22.6 % de mineurs

Profil des jeunes entrées en 2020

Femmes :

53,5 %

Niveau à l'entrée	F	H	total
Niveau IV validé IV	14	14	28
Niveau IV validé V		1	1
Niveau IV autre	3	3	6
Niveau V validé V	11	9	20
Niveau V autre	10	8	18
Niveau V bis	16	11	27
Niveau VI	7	7	14
Total général	61	53	114

Travailleur handicapé	Nb de jeunes	%
Est travailleur handicapé	5	4,4 %
N'est pas travailleur handicapé	109	95,6 %
Total général	114	100,0 %

Scolarité

57,0 %

sans diplôme

Mobilité

Moyen de locomotion	Nb de jeunes	%
Aucun	57	50,0 %
Auto ou Moto	14	12,3 %
Cyclomoteur, vélo, autre	36	31,6 %
Transport en commun	7	6,1 %
Total général	114	100,0 %

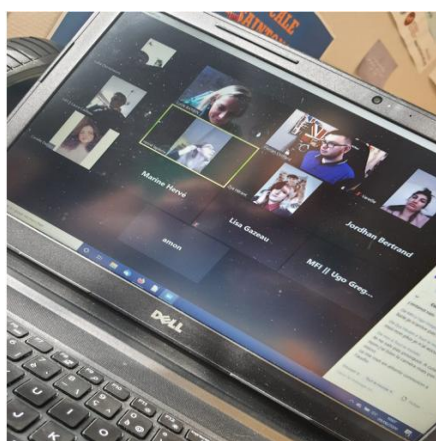
Permis de conduire	Nb de jeunes	%
ASR, BSR	43	37,7 %
Code	25	21,9 %
En cours	8	7,0 %
Pas de permis	49	43,0 %
Permis B	20	17,5 %
Total général	114	100,0 %

Hébergement

Type hébergement	Nb de jeunes	%
autres foyers	8	7,0 %
hébergement nomade	1	0,9 %
hébergé par amis	10	8,8 %
hébergé par famille	10	8,8 %
hébergé par parents	66	57,9 %
logement autonome	19	16,7 %
Total général	114	100,0 %

Événements sur la période

Nature	Nb de contacts	Nb jeunes
Atelier	2406	174
Courrier	5	4
Email	596	142
Entretien individuel	663	185
Entretien partenaire	83	44
Information Collective	16	15
SMS	135	65
Téléphone	195	106
Visite	99	65
Total général	4198	202



Des outils adaptés durant les périodes de confinement et afin de respecter les mesures sanitaires et ainsi maintenir le lien et les activités liées au cahier des charges.

11 groupes sur 3 lieux Pons, Jonzac et Montguyon, 4 entrées administratives. Les jeunes ont cependant suivi le collectif.

Entrées en situation

Catégorie	Détail	Nb d'entrées	% entrées	Jeunes concernés	% jeunes concernés
Contrat de volontariat	Bénévolat	1	0,3 %	1	1,0 %
Contrat de volontariat Total		1	0,3 %	1	1,0 %
Contrat en Alternance	-	1	0,3 %	1	1,0 %
Contrat en Alternance Total		1	0,3 %	1	1,0 %
Emploi	CDD	74	23,1 %	36	34,3 %
	CDI	4	1,2 %	4	3,8 %
	Non salarié	1	0,3 %	1	1,0 %
Emploi Total		79	24,6 %	39	37,1 %
Formation	Certification	6	1,9 %	6	5,7 %
	Professionnalisation	118	36,8 %	65	61,9 %
	Remobilisation, élaboration de projet	19	5,9 %	19	18,1 %
Formation Total		143	44,5 %	75	71,4 %
Immersion en entreprise	-	95	29,6 %	69	65,7 %
Immersion en entreprise Total		95	29,6 %	69	65,7 %
Scolarité	-	2	0,6 %	2	1,9 %
Scolarité Total		2	0,6 %	2	1,9 %
Total général		321	100,0 %	105	100,0 %



SORTIES

114 sorties en 2021

4 démissions, abandon du jeune

5 déménagements

2 atteinte 26 ans

8 non respect des engagements

3 réorientations (SMV, EPIDE)

92 fin de parcours, accompagnés 12 mois

42 sorties positives en situation active à la sortie ou dans le mois qui suit la sortie soit 45%

L'OBLIGATION DE FORMATION

Depuis le 1^{er} septembre 2020 et conformément au décret n° 2020-978 du 05 août 2020, **tous les jeunes âgés entre 16 et 18 ans** doivent obligatoirement être :

- Dans un parcours scolaire, en formation ou en apprentissage ;
- En emploi, en service civique, en parcours d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle.

Cette mesure s'intègre dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et constitue un prolongement de l'instruction obligatoire (actuellement de 3 à 16 ans).

Ce sont les missions locales qui sont chargées :

- D'identifier les jeunes grâce à l'appui de nombreux partenaires (Éducation Nationale, plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs, centres de service nationaux...) et faire un diagnostic de leur situation afin d'identifier l'accompagnement personnalisé répondant à leurs besoins.
- D'assurer le respect de cette obligation de formation.

L'obligation de formation est renforcée avec la mise en place du plan « # un jeune, une solution ».

Respect O.F. à date calcul	Nb jeunes								Nb jeunes	
	Non	Non Total	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui		
Situation prof. de respect	Aucune			AFFA "la promo 16-18"	Aucune (mais PACEA)	Contrat en Alternance	Emploi	Formation	Scolarité	Oui Total
Nom officiel antenne										
17-ML JONZAC	10	10		18	15	2	9	19	62	72
MIRAMBEAU	1	1		2	3		1	6	12	13
MONTENDRE	2	2		8	1		2	3	14	16
MONTGUYON	5	5	2	4	2	2	1	6	16	21
MONTLIEU-LA-GARDE	1	1	2	4				1	7	8
PONS	4	4		5	4	2	1	4	15	19
PSAD	1	1	1	1	1		1		4	5
SAINT-AIGULIN	2	2	4		1		2	5	10	12
ST-GENIS-DE-SAINTONGE	2	2		4	2	1		1	8	10
Total général	28	28	9	46	29	7	17	45	148	176

176 jeunes soumis à l'Obligation de formation, 148 sont dans le respect, 28 n'y répondent pas.

Ricochets

Réponse AAP région Nouvelle Aquitaine en partenariat avec CIO, MLDS et la Mission Locale de la Saintonge afin d'accompagner prioritairement 70 jeunes mineurs soumis à l'Obligation de Formation ou jeunes majeurs décrocheurs. Un groupe de 11 jeunes a démarré fin octobre avec un planning, contenu adapté.

"RicochetS" est un projet de remobilisation à destination des jeunes en obligation de formation sur les territoires en zones de revitalisation rurale du département de Charente-Maritime. Né d'un fort partenariat entre les Missions Locales, les Centres d'Information et d'Orientation et la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire de l'Education Nationale, "RicochetS" se veut être un projet innovant favorisant la construction personnelle des jeunes ni en emploi, ni en formation et une aide à leur retour en formation.

1-"Diagnostic approfondi" - Module individuel - Etude personnalisée de chaque situation lors d'un entretien tripartite Mission Locale / CIO / jeune et son représentant légal. Celui-ci doit permettre d'identifier les freins pouvant nuire à la participation au projet du jeune, notamment ceux liés à la

mobilité. Lors de l'entretien tripartite, le diagnostic partagé décline les éléments suivants :

- Parcours scolaire (dernière classe suivie, expression du ressenti du jeune sur sa formation)
- Expérience en entreprise (stages scolaires, expériences professionnelles le cas échéant : apprentissage, saisons...)
- Centres d'intérêts
- Mobilité
- Logement
- Santé
- Contexte familial

2)" Les clefs de la confiance en soi" - Module collectif - : par la pratique, travail de déconstruction des croyances limitantes, aide à la prise de parole, image et estime de soi. Le module peut se décliner en plusieurs thématiques, selon les territoires.

- Ateliers SMILE : Par le biais d'ateliers en socio-esthétique, coiffure, conseil en image, il s'agit de redonner le sourire à chaque jeune et de susciter un regain d'énergie favorisant le projet de formation et d'insertion. Un support visuel photographique individuel (avant/ après) permet de mesurer les effets de la formation et peut servir de photo d'identité intégrée dans les CV.

- Ateliers d'expression théâtrale " A toi de jouer" - Expression corporelle et théâtrale (déjà expérimentés avec succès par la Mission locale de Haute-Saintonge).

3) "Emergence de projet" - Module Collectif - : Travail sur l'orientation professionnelle et les formations - métiers. en partenariat avec les Centres d'Informations et d'Orientation de Saintes et Jonzac.

- Ateliers d'orientation "Vraie vie, vrais défis", "Des idées, des métiers", "Des compétences, des métiers" mis en place dans le cadre de l'ERIP pour la Mission Locale de Haute-Saintonge et les ateliers d'Aide au choix Professionnel (ACP) pour la Mission Locale de Saintonge.

- Sensibilisation au retour en formation par l'apport d'informations sur les dispositifs du Droit au retour en formation (DRFI), sur l'apprentissage ("devenir apprenti") et sur la formation continue.

- Réalisation d'un film sur un métier choisi inspiré du dispositif " je filme un métier qui me plaît" afin de découvrir le monde professionnel, de s'appropriier les codes, les savoir-faire et les savoir-être d'un métier.

- Découverte des établissements de formation et en particulier d'un centre de formation d'apprentis (CFA de St Germain de Lusignan avec un atelier culinaire et visite des différents plateaux techniques du CFA).

4) "Evaluation des compétences scolaires" - Module individuel- : Passation de tests de niveaux (tests Education nationale) en lien avec la voie de formation choisie (droit au retour en formation, alternance, Formation pour adultes) afin d'envisager en amont, si nécessaire, une remise à niveau pour sécuriser le parcours de formation



La promo 16-18



Suite à un partenariat avec l'AFPA de Rochefort, l'action Promo 16 18 a pu être délocalisée dans le SUD. Deux groupes ont ainsi démarré en octobre à Saint Aigulin (10 jeunes) et Montendre en décembre (8 jeunes)

- ERIP Aide aux choix professionnels



Espace Régional d'Information de Proximité

Lieu d'accueil qui propose un accès simplifié au droit à l'information sur l'orientation, la formation, la recherche d'emploi, la validation des acquis de l'expérience (VAE), les métiers, la création ou reprise d'entreprise.

Objectifs :

- Mieux se connaître à travers un jeu de rôle, mêlant vie rêvée et réalité (VRAIE VIE, VRAIS DEFIS)
- Accéder à une liste de métiers en fonctions des intérêts professionnels (INFORIZON), de la personnalité (PASS AVENIR) et/ou des compétences (TRANSFERENCE)
- Elargir le champ des possibles en termes de métiers envisagés
- Mieux connaître le monde des métiers
- Connaissance du territoire

	Nbre ateliers		Participants
Atelier 1 (L'aide aux choix professionnels)	30	58%	89
Atelier 2 (La connaissance du territoire)	14	27%	99



IN SYSTEME

Actions de repérage, remobilisation

Repérage extra muros : Forum formation orientation Jonzac, club de foot, job dating CFA, Brocante, forum des associations Jonzac, initiation à la conduite aux Journées des Véhicules du futur ...et plusieurs actions ayant dû être annulées ou reportées en raison de la crise sanitaire.

Repérage de jeunes sur les réseaux sociaux

Remobilisation des jeunes connus mais perdus de vue



Exemple de sortie : Avec Terra Aventura et la Mission Locale, on développe non seulement nos connaissances, mais aussi nos compétences ! découverte de la ville de Jonzac, rencontres, esprit d'équipe, numérique, endurance, défi relevé, partage et joie de vivre...Une belle sortie organisée par Kévin en service civique à la Mission Locale.

Les concours			
Dates	Type	Gain	Nombre de participants
11 au 27 mai 2021	Concours <u>instagram</u> des 500 abonnées	1 gagnant pour 1 vol découverte en avion avec 2 personnes de son choix pour survoler <u>Jonzac</u> , (en partenariat avec <u>l'aéroclub de Jonzac</u>)	25
28 juin au 1 ^{er} juillet 2021	Concours <u>free music</u> (LET IT FREE) pour le vendredi soir	3 gagnant(e)s pour 2 places chacun(e)	26
28 juin au 1 ^{er} juillet 2021	Concours <u>free music</u> (LET IT FREE.) pour le <u>samedi soir</u>	3 gagnant(e)s pour 2 places chacun(e)	30
9 <u>août</u> au 16 août 2021	Concours festival 366 pour le vendredi soir	3 gagnant(e)s pour 2 places chacun(e)	16
9 <u>août</u> au 16 août 2021	Concours festival 366 pour le samedi soir	3 gagnant(e)s pour 2 places chacun(e)	12
9 <u>août</u> au 16 août 2021	Concours festival 366 pour le samedi soir	3 gagnant(e)s pour 2 places chacun(e)	14

Sortie Karting du 15 juillet 2021 : 10 participants





LE PARRAINAGE

OBJECTIFS 2021 : 96 (26 Conseil Départemental, 70 ETAT)

Réalisé : 73 filleuls (26 Conseil Départemental et 58 Etat)

59 parrains/marraines actifs (dont 8 nouveaux parrains)

60 filleuls sont entrés dans l'action en 2021, 55 jeunes, 5 plus de 26 ans.

44 ont trouvé un emploi ou une formation.

7 ont trouvé un emploi durable CDI ou CDD de plus de 6 mois, 10 CDD moins de 6 mois, 4 sont entrés en formation, 6 contrats en alternance, 1 service civique, 13 autres motifs (abandon, déménagement, terme de l'accompagnement) 12 en contrat aidé.

15 voient leur accompagnement se poursuivre en 2022

Convention ETAT : 29 entrées

Femmes :

44,8 %

Niveau à l'entrée	F	H	total
Niveau III+	1		1
Niveau IV validé IV	1	3	4
Niveau V validé V	3	7	10
Niveau V autre	4	4	8
Niveau V bis	3	1	4
Niveau VI	1	1	2
Total général	13	16	29

Scolarité

48,3 %

sans diplôme

Travailleur handicapé	Nb de jeunes	%
Est travailleur handicapé	3	10,3 %
N'est pas travailleur handicapé	26	89,7 %
Total général	29	100,0 %

Permis de conduire	Nb de jeunes	%
ASR, BSR	12	41,4 %
Code	8	27,6 %
Pas de permis	9	31,0 %
Permis B	10	34,5 %
Total général	29	100,0 %

Entrées en situation sur la période

Catégorie	Détail	Nb d'entrées	% entrées	Jeunes concernés	% jeunes concernés
Contrat de volontariat	Service Civique (SC)	1	3,4 %	1	4,5 %
Contrat de volontariat Total		1	3,4 %	1	4,5 %
Contrat en Alternance	-	2	6,9 %	2	9,1 %
Contrat en Alternance Total		2	6,9 %	2	9,1 %
Emploi	CDD	14	48,3 %	11	50,0 %
	CDI	2	6,9 %	2	9,1 %
	CUI-CIE	4	13,8 %	4	18,2 %
Emploi Total		20	69,0 %	17	77,3 %
Formation	Professionnalisation	2	6,9 %	2	9,1 %
Formation Total		2	6,9 %	2	9,1 %
Immersion en entreprise	-	4	13,8 %	3	13,6 %
Immersion en entreprise Total		4	13,8 %	3	13,6 %
Total général		29	100,0 %	22	100,0 %

Sorties sur la période

Motif sortie	PARRAINAGE		
	Nb sorties de dispositif	Nb jeunes sortis de dispositif	dont en sortie positive
Emploi	19	19	17
Fin de la durée du programme	7	7	2
Formation	1	1	0
Objectif atteint	1	1	0
Sortie pour accès contrat par alternance	1	1	1
Total général	29	29	20

Convention Département : 26 entrées

Femmes :
57,7 %

Niveau à l'entrée	F	H	total
Niveau III+	4	2	6
Niveau IV validé IV	9	9	18
Niveau IV autre	2		2
Total général	15	11	26

Travailleur handicapé	Nb de jeunes	%
Est travailleur handicapé	1	3,8 %
N'est pas travailleur handicapé	25	96,2 %
Total général	26	100,0 %

Permis de conduire	Nb de jeunes	%
ASR, BSR	2	7,7 %
Code	1	3,8 %
Pas de permis	2	7,7 %
Permis B	22	84,6 %
Total général	26	100,0 %

Entrées en situation sur la période

Catégorie	Détail	Nb d'entrées	% entrées	Jeunes concernés	% jeunes concernés
Contrat en Alternance	-	6	23,1 %	6	31,6 %
Contrat en Alternance Total		6	23,1 %	6	31,6 %
Emploi	CDD	3	11,5 %	3	15,8 %
	CDI	2	7,7 %	2	10,5 %
	CUI-CAE	2	7,7 %	2	10,5 %
	CUI-CIE	5	19,2 %	4	21,1 %
Emploi Total		12	46,2 %	11	57,9 %
Formation	Professionnalisation	1	3,8 %	1	5,3 %
Formation Total		1	3,8 %	1	5,3 %
Immersion en entreprise	-	5	19,2 %	4	21,1 %
Immersion en entreprise Total		5	19,2 %	4	21,1 %
Scolarité	-	2	7,7 %	2	10,5 %
Scolarité Total		2	7,7 %	2	10,5 %
Total général		26	100,0 %	19	100,0 %

Sorties

Motif sortie	Parrainage CD17		
	Nb sorties de dispositif	Nb jeunes sortis de dispositif	dont en sortie positive
Emploi	16	16	16
Fin de la durée du programme	5	5	1
Formation	2	2	2
Sortie pour accès contrat par alternance	3	3	3
Total général	26	26	22

Objectifs :

- ☐ Mettre en réseau des jeunes demandeurs d'emploi avec des chefs d'entreprises, Elus, salariés et des retraités (bénévoles),
- ☐ Rendre le jeune autonome dans sa recherche d'emploi,
- ☐ Développer l'esprit d'équipe pour mieux réussir,
- ☐ Développer le réseau des parrains.

Descriptif de l'action, Contenu et modalités :

- ☐ Accompagner les jeunes en difficulté, dépourvus de réseau personnel dans leurs recherches d'emploi ou de contrat en alternance,
- ☐ Solliciter un parrain qui pourra ainsi faire bénéficier ces jeunes de son propre réseau et de sa connaissance des entreprises
- ☐ Assurer un travail de groupe afin de créer une stimulation par l'apport de chacun,
- ☐ Créer un espace de dynamique et de ressource pour les jeunes en quête d'insertion professionnelle,
- ☐ Connaître le bassin d'emploi et la « culture » entreprise,
- ☐ Mettre en relation des parrains et des jeunes lors d'une rencontre (individuelle ou collective)
- ☐ Participer à l'atelier ARE/TRE en amont
- ☐ Suivi des relations parrain/jeune.

Le rythme des rencontres :

Un atelier avec entrée et sortie permanente tout au long de l'année est mis en place sur Jonzac Montguyon et Pons en amont du dispositif parrainage

Immersion en milieu professionnel



Période de découverte, de confirmation ou d'information du projet professionnel ou en amont d'un recrutement. Elle permet de faire découvrir aux jeunes le monde du travail et d'évaluer ses capacités à intégrer l'entreprise.

PMSMP (Période de mise en situation en Milieu Professionnel) : **304**

La PMSMP remplace tous les dispositifs d'immersion depuis Janvier 2015.



ACCOMPAGNEMENT



La Santé



Santé	Demande d'aide financière	143	97
	Demande de prise en charge	5	3
	Demande de visite médicale	109	98
	Info. et conseil sur la santé	1056	378
	Info. et conseil sur les prises en charge	34	28
	Orientation sur un service santé	89	66

Le public jeune est de plus en plus confronté à des problématiques de santé qui constituent un frein à leur insertion sociale et donc professionnelle.

Les subventions de l'ARS et de la Région Préva'na ont été renouvelée pour 2021, afin de continuer à cofinancer ce Point Santé Jeunes auprès des jeunes de la structure. Point santé jeune qui d'ailleurs se

labellise au niveau des missions locales de la Région Nouvelle Aquitaine, avec une charte graphique et un kit de communication de l'ARML pour mieux identifier cette espace santé dans chaque Mission Locale.

Dans le cadre de l'action santé globale de la Mission Locale, le partenariat avec la CPAM de Charente Maritime s'est maintenu avec les Parcours Santé Jeunes. La conseillère Santé a continué d'envoyer des listes de jeunes en PACEA pour vérifier les affiliations des jeunes (278 demandes en 2021, 195 affiliations et régularisations de situation), les suivis de santé, les déclarations de médecin traitant, les comptes ameli.fr. Nous fournissons de manière sécurisée une liste des jeunes en PACEA du trimestre et exploitons les informations reçues en retour (absence de couverture ; absence de soin dans les 2 ans, absence de médecin traitant, de compte ameli.fr ...). Tous les jeunes en PACEA n'ont pas eu cette vérification car il y a un impératif lié à la protection des données (RGPD) qui nous oblige à avoir l'accord écrit de chaque jeune entré en PACEA avant d'envoyer ses coordonnées à la CPAM. Ce partenariat a permis en 2021 d'avoir 32 rendez-vous individuels téléphoniques ou présentiel et également de les affilier à une mutuelle au besoin.

Ensuite, la conseillère Santé accompagne mensuellement des jeunes pour effectuer des **bilans de santé au Centre d'Examens de Santé d'Angoulême**, par groupes de 3 à 10 jeunes par bilan.

En **2021 : 91 jeunes** ont pu bénéficier de ces bilans. Les jeunes Garantie Jeunes bénéficient automatiquement de la proposition d'un bilan de santé. Ils ont les examens le matin et un temps de prévention dédié aux groupes mission Locale l'après-midi, avec une infirmière du centre, pour aborder différentes thématiques en fonction de leurs questions (nutrition, addictions, sommeil, activité physique, sexualité...).

Par ailleurs, l'équipe de la Mission Locale met en relation des jeunes avec les Consultations Jeunes Consommateurs du CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) qui dépend du Centre Hospitalier de Jonzac, pour des consultations sur Jonzac, Mirambeau et Montguyon ; et mise en relation avec les consultations psychiatrique de CMP sur Montendre et St Aigulin. Deux autres services du centre hospitalier sont également des partenaires privilégiés : l'EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité) qui permet par sa réactivité de rencontrer les jeunes assez rapidement, dans le lieu de leur choix (domicile, mission locale, lieu neutre comme un café par exemple) pour aborder une situation de mal être et accompagner au soin ; et la PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) qui fait la passerelle avec les demandes de changement d'affiliations, de droits, de mutuelles et propose des consultations médicales pour les personnes les plus éloignées du soin. Et depuis fin 2020 le service mobile ESPPAIR (Equipe mobile de Soutien de Proximité, de Prévention et d'Accompagnement Interprofessionnel vers le Rétablissement) vient en appui pour les jeunes souffrant d'anxiété, de troubles psychiques, et permettent une évaluation de leur situation psychologique ainsi qu'un suivi pluridisciplinaire innovant (ergothérapeutes ; neuropsychologues ; psychiatre ; médiateurs pairs). Le partenariat s'est renforcé en 2021, notamment suite à une action commune avec le CH de Jonzac, le théâtre forum qui a eu lieu en octobre. L'équipe d'ESPPAIR est devenu un partenaire privilégié pour les conseillers Mission Locale pour la santé mentale des jeunes et leur accompagnement global.

L'action santé permet également la participation de la conseillère aux commissions MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées) spécifiques pour les jeunes en insertion, une fois par trimestre (en visio depuis septembre 2020), afin de statuer sur les Reconnaissances en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et autres demandes. La conseillère accompagne aussi des jeunes en

situation de handicap à l'acceptation de ce statut, aide à monter les dossiers de demande auprès de la MDPH, elle appui les dossiers auprès de la commission, et peut parfois faire accélérer le processus au besoin : 17 jeunes reçus (souvent reçus de nombreuses fois) et accompagnés autour du handicap tout au long de l'année 2021. Au niveau Régional du réseau ML, le handicap devient un thème majeur et de nombreuses formations, sensibilisations, actions se mettent en place pour professionnaliser davantage les référents handicap et les équipes et pouvoir se référer aux dispositifs existants d'accompagnement dans la formation et l'emploi du public TH.

La conseillère intervient également régulièrement sur les groupes Garantie Jeunes pour délivrer des informations de prévention santé tout au long des parcours garantie jeunes. Toute l'année 2021 elle est intervenu sur chaque groupe Garantie Jeunes à la fin de leur temps collectif sur 1 journée d'atelier intitulés « **attitude positive** » (18 journées au total), pour aborder leur relation au changement, donner de manière ludique et participative des conseils de développement personnel, pour gagner en confiance et redevenir acteur de leurs choix, afin de voir les événements du côté positif, **138 jeunes** ont été concernés par cette action.

Avec le soutien de l'ARS, nous continuons à proposer une **permanence d'écoute santé**, deux fois par mois minimum et selon les besoins (accès aux droits / écoute / suivi handicap), pour que les conseillers puissent planifier des rendez-vous spécifiques santé avec la conseillère. Dans ce cadre **76 jeunes** ont été reçus (avec **135 rendez-vous**), sur Jonzac, Montguyon, Montlieu, Pons et St Aigulin, dont les 17 qui nécessitent un accompagnement spécifique autour du handicap, avec de multiples rencontres.

En 2021 l'action s'est également tournée vers des actions de prévention en direct, en collectif et de façon innovante : avec le financement de Préva'na, **Pass' Action Santé** a permis de proposer très régulièrement aux jeunes des activités afin de se sentir mieux, d'appriivoiser leur corps, leurs craintes, leur rapport aux autres, de faire découvrir les acteurs du sport, de la culture, du loisir du territoire. **118 ateliers** différents ont eu lieu avec **314 participations** de jeunes en 2021, dont les 138 sur attitude positive et 93 sur un nouveau souffle. Cette année 2021 a été marqué par un travail de groupe autour du harcèlement, les sorties sportives et culturelles étant réduites avec les conditions sanitaires, la conseillère a accompagné des jeunes a monté leur propre projet de court métrage autour du harcèlement, en partenariat avec Le Lycée le Renaudin, en fin de montage à l'heure actuelle.

Il y a toujours Activ santé, 1h de sport hebdomadaire avec coachs dédiés à 2 groupes Mission locale (projet financé ARS), même si la fermeture de la salle avec les mesures sanitaires a interrompu les séances une bonne partie de l'année. Des sorties nature, géocoaching sur Jonzac, sorties bien être et surtout des ateliers « un nouveau souffle » avec notre conseillère sophrologue et socio esthéticienne Laetitia Valentin. Pouvoir orienter les jeunes vers notre collègue sur la gestion du stress, des émotions, être à l'écoute de leur corps, de leur réaction est devenu une aide à l'accompagnement global précieuse et nécessaire pour que de nombreux jeunes redeviennent acteur de leur parcours et aborde les défis de l'insertion professionnelle avec plus de force et de confiance.

En 2021, les conseillers Mission Locale ont généré 403 propositions santé : des informations, conseils individuels et collectifs sur la santé ; des mises en relation sur un service de santé ; des informations et

des demandes sur la prise en charge de la protection sociale ; des mises en relation sur la MDPH ; des mises en relation sur des consultations médicale extérieures et enfin de l'aide à la constitution de dossiers administratifs santé.

Les perspectives 2022 : demande du renouvellement des subventions ARS et Préva'na de la Région, qui permettent de rendre acteurs les jeunes en matière d'action santé, de confiance en soi, d'estime de soi, de bien-être. Proposer des nouvelles actions menées en partenariat avec le centre hospitalier de Jonzac, notamment sont programmés 2 après-midis autour de la santé environnementale animés par la chargée de prévention santé publique du centre hospitalier, Mme Colombo. Également l'objectif est de maintenir les actions de Pass Action santé avec les séances individuelles de socio esthétique et de sophrologie ; ainsi que d'amplifier les suivis handicap et le lien avec la CPAM pour affiner les besoins en matière de droits et de couverture santé.

La Mission Locale est également associée au diagnostic en cours dans le cadre du Contrat Local de Santé élaboré et animé par la CDCHS, qui consistera ensuite à mener des actions concertées avec les élus et les partenaires santé du territoire.

The image displays three promotional posters for health services offered by the Mission Locale Haute-Saintonge.

- MA SANTÉ (Left):** A green poster for young people aged 16-25. It features the 'POINT santé' logo and text: 'Des questions ? Le point santé répond !', 'Écoute', 'Accès aux droits', 'Accès aux soins', 'Prévention', and 'gratuit et confidentiel'. It also includes logos for 'Missions Locales' and 'ars'.
- ACTIV'SANTÉ (Middle):** An orange poster featuring a photo of a person's feet in pink sneakers. Text includes: 'Viens faire 1h de sport coaché par semaine (gratuitement) avec le point santé de ta Mission Locale Haute-Saintonge !'. It includes logos for 'ars', 'ACTIV'SANTÉ', 'POINT santé', and 'Mission Locale Haute-Saintonge'.
- JOURNÉE SOMMEIL (Right):** A white poster with a photo of a person sleeping. Text includes: 'JOURNÉE SOMMEIL', 'MIEUX DORMIR, C'EST POSSIBLE ?', 'Échanges d'expériences - Vidéos de sensibilisations Stress, écrans et sommeil', 'Favoriser l'endormissement - Retrouver un sommeil réparateur', 'Détente et modelage', '13 DÉCEMBRE 2021', '9H-12H 14H-17H', 'MISSION LOCALE DE JONZAC', and 'Pour plus d'infos et inscription contactez nous au 05.46.48.58.10'.

Le Logement



La Mission Locale oriente les jeunes vers le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) afin d'améliorer l'accès au logement autonome.

Logement	Demande d'aide financière	8	7
	Info. et conseil sur le logement	264	189
	Info. et conseil sur les aides	29	29
	Intermédiation jeune-bailleur	9	4
	MER sur un logement autonome	5	5
	MER sur un logement d'urgence	3	3

214 jeunes ont bénéficié d'informations et conseils sur le logement

- Nombre de jeunes orientés par la Mission Locale: 198 jeunes dont 53 en "Garantie Jeunes" ou contrats aidés
- Nombre de jeunes logés fléchés campus des métiers : 16
- Nombre de jeunes résidents FJT en 2020 et connus de la ML: 70 jeunes hébergés dont 10 orientés par la ML, 6 en Garantie Jeunes

Cette structure a pour mission :

L'accueil, l'information et l'orientation (AIO) :

- des moments d'écoute et d'information pour apporter une réponse liée au logement (recherche, accès, maintien).
- des entretiens individuels pour une mise en place de projets personnalisés d'accès dans un logement (gestion du budget, apprentissage de la tenue d'un logement et droits et devoirs d'un locataire).

Offrir aux jeunes des outils techniques adaptés :

- par des appuis financiers : ouverture des droits (aide au logement, FSL, garantie Locapass, FAJ,) pour l'accès et/ou le maintien dans un logement, en partenariat avec le conseiller Mission Locale du jeune.
- par la mise en place de solutions transitoires à l'accession à un logement autonome : baux glissants, sous location, baux accompagnés.
- par des mesures d'accompagnement social liées au logement, pour le suivi et le maintien des jeunes dans leur logement.

Le CLLAJ gère 3 logements en Haute Saintonge : 1 par l'intermédiaire de bailleurs privés, 2 par l'intermédiaire d'un bailleur public.

La Résidence FJT (Foyer Jeunes Travailleurs) a ouvert des portes au 1 septembre 2018. Elle est destinée à des jeunes de 16 à 30 ans, célibataires, en couple, avec ou sans enfants.

Pour se faire, elle est composée de 28 logements (soit 43 places) répartis de la manière suivante :

- 4 T1 (soit 1 pièce principale inférieure à 20m² avec un coin kitchenette)
- 13 T1' (soit 1 pièce principale supérieure à 20m² et inférieure à 30m² coin kitchenette)

- 7 T2 (soit 2 pièces principales avec 1 cuisine séparée, entre 46 et 60m2)
- 4 T3 (soit 3 pièces principales avec 1 cuisine séparée, entre 60 et 74m2)
- 1 salle d'animation avec coin cuisine et raccordement machine à laver et sèche-linge
- 1 bureau pour l'équipe éducative.

L'une des spécificités du FJT de Haute-Saintonge, est d'accueillir une partie des jeunes effectuant leur formation scolaire au Campus des métiers de Saint Germain de Lusignan. Trois logements en colocation pouvant accueillir chacun 2 colocataires, ont été réservés dans ce cadre.

Un planning de réservation a été constitué afin de s'assurer de la rotation des logements et de la présence des jeunes locataires (transmission des clés, entretien du logement,)

Les jeunes peuvent arriver dès le dimanche soir et rester jusqu'au vendredi. Un état des lieux d'entrée et de sortie est systématiquement réalisé à chaque période.



La Mobilité



ATELIER SECURITE ROUTIERE



98 jeunes ont intégré la plateforme dont 46 % de femmes, 58 % sans qualification

Femmes :
45,9 %

Niveau à l'entrée	F	H	total
Niveau III+	1	2	3
Niveau IV validé IV	8	10	18
Niveau IV validé V		1	1
Niveau IV autre	3	2	5
Niveau V validé V	7	12	19
Niveau V autre	10	11	21
Niveau V bis	10	9	19
Niveau VI	6	6	12
Total général	45	53	98

Travailleur handicapé	Nb de jeunes	%
Est travailleur handicapé	11	11,2 %
N'est pas travailleur handicapé	87	88,8 %
Total général	98	100,0 %

Les jeunes sont reçus en collectif sur Jonzac, Saint Aigulin, Montendre, Pons et Montguyon. En raison de la crise sanitaire et des différents confinements les ateliers se sont organisés en visio, à distance (102 jeunes ont participé en 2021, 22 bénéficiaires RSA). Ces ateliers ayant lieu chaque jour, nous avons pu constater de bons résultats et un suivi qui semble très efficient.



Les présentations à l'examen théorique du permis de conduire ont pu s'organiser pour les jeunes et bénéficiaires du RSA en candidat libre.

Une demande de carte de transport solidaire est effectuée pour chaque personne inscrite sur la plateforme mobilité.

Entrées en situation

Catégorie	Détail	Nb d'entrées	% entrées	Jeunes concernés
Contrat de volontariat	Service Civique (SC)	1	0,5 %	1
Contrat de volontariat Total		1	0,5 %	1
Contrat en Alternance	-	1	0,5 %	1
Contrat en Alternance Total		1	0,5 %	1
Emploi	CDD	103	51,8 %	29
	CDI	8	4,0 %	8
	CUI-CAE	1	0,5 %	1
	CUI-CIE	2	1,0 %	2
Emploi Total		114	57,3 %	35
Formation	Certification	1	0,5 %	1
	Professionalisation	31	15,6 %	22
	Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation	1	0,5 %	1
	Remobilisation, élaboration de projet	2	1,0 %	2
Formation Total		35	17,6 %	24
Immersion en entreprise	-	45	22,6 %	27
Immersion en entreprise Total		45	22,6 %	27
Scolarité	-	3	1,5 %	3
Scolarité Total		3	1,5 %	3
Total général		199	100,0 %	56

RELAIS DE CONDUITE

8 jeunes ont intégré le dispositif Relais de Conduite en 2021. 7 bénéficiaires du RSA ont également intégré ce dispositif en 2021.

Au cours de l'année 2021, 6 jeunes et 3 bénéficiaires du RSA ont validé le permis de conduire.

139 bénéficiaires du RSA ont bénéficié de la Plateforme Mobilité, dont 107 nouvelles entrées et dont 17 personnes en accompagnement « achat de véhicule ».



Créé en Juillet 2012, le Relais de Conduite est une auto-école sociale qui permet aux jeunes et bénéficiaires RSA, ne pouvant pas accéder à l'auto-école marchande, de bénéficier de cours de conduite sur une durée plus importante.

On estime aujourd'hui qu'il faut 35 heures de conduite en moyenne pour obtenir le permis de conduire alors que les jeunes et bénéficiaires du RSA auront besoin après évaluation d'une moyenne de 80 heures.

Toute personne diagnostiquée en difficulté après les entretiens d'évaluation, bénéficie des 3 parcours possibles soit :

- un parcours de mobilité de proximité
- un parcours de mobilité autonome passant par l'acquisition d'un permis AM et le prêt (dispositif Prêtmobil) ou l'achat d'un deux roues
- un parcours de mobilité élargie menant après mise à niveau et préparation du code vers l'auto-école marchande

Seuls les jeunes et bénéficiaires de RSA rencontrant de grosses difficultés peuvent bénéficier de l'auto-école sociale après étude du dossier en CLIJ ou Commission DT.

Prêt Mobil



Mobilité et Insertion

Dans une région rurale comme la Haute Saintonge, la mobilité reste un élément déterminant pour une insertion réussie. De nombreuses personnes en difficulté, privées de moyen de locomotion, sont parfois contraintes de refuser une offre d'emploi ou de formation, faute de pouvoir s'y rendre. C'est pourquoi, en septembre 2009, Le GIP Maison de l'Emploi / Mission Locale de la Haute Saintonge a repris en direct le dispositif de prêt de scooters conduit jusqu'en juin de la même année par l'association V.I.E.



Scooters

Au 1er janvier 2021, le parc était composé de 17 scooters. Le service Prêt'Mobil assure en interne l'entretien et les réparations des véhicules, stockés dans un local mis à la disposition par la Communauté des Communes de Haute Saintonge. Un outillage de base permet d'effectuer en interne une grande partie des interventions sur les scooters, ce qui est un facteur d'économie et de rapidité d'intervention. Les interventions plus importantes, notamment celles nécessitant un haut niveau de technicité ainsi et/ou un outillage spécifique, sont effectuées chez un motociste professionnel. En fonction des possibilités de financement, le dispositif Prêt'Mobil a la possibilité d'une expérimentation de mise à disposition de scooters et vélos électriques.

Prescription

Les scooters sont généralement confiés au mois à des personnes en difficulté, ayant des problèmes de mobilité, pour se rendre sur un lieu de travail ou de formation. Néanmoins, dans certains cas, les prêts peuvent s'effectuer à la semaine ou la quinzaine. La durée du prêt maximale est de 3 mois, mais il arrive que, dans certains cas, le bénéficiaire puisse utiliser le véhicule un mois ou deux supplémentaires. Les prescripteurs sont les référents issus des structures agréées : DT, CCAS, service Eco-Social de la CDC, Pôle Emploi, Mission Locale, Maison de l'Emploi... Ils travaillent au moyen d'une fiche de liaison avec l'animateur du dispositif. Le bénéficiaire doit s'acquitter d'une caution (200 €), ainsi que d'une participation aux frais de mise à disposition fixée à 50 € par mois. Les scooters sont à retirer aux services techniques de la Communauté des Communes de la Haute Saintonge. Dans certains cas, le scooter peut être déposé à la permanence Mission Locale la plus proche, moyennant une participation de 10 €. Il est également possible de bénéficier d'un vélo. Dans ce cas, la caution est de 50€ et la participation est de 3€ par semaine.

En chiffres

44 utilisateurs (35 en 2020) ont bénéficié de ce service en 2021, dont 28 jeunes de moins de 26 ans

La majorité des prescriptions concerne l'emploi (31)

Les utilisateurs **bénéficiaires du RSA** sont au nombre de 9



Moyens humains

- 1 chargé de projet sur 12h/semaine
- 1 salarié Mission Locale assurant l'interim pour la mise à disposition de scooters en dehors des horaires du chargé de projet.
- Les conseillers Mission Locale pour le suivi des jeunes,
- La directrice de la Mission Locale pour l'ingénierie et le pilotage du dispositif.

Sinistres

Aucun sinistre à déplorer en cette année 2021



Tarifs (2021) :

Scooter 50€ / mois
(assurance et casque compris)
Vélo 3€ / mois
Caution scooter 200€, vélo 50€

(tarifs maintenus en 2022)

AIDES FINANCIERES



BILAN ANNUEL

FONDS D'AIDE AUX JEUNES

de la Charente-Maritime

FAJ

Evolution des dépenses d'allocations au cours de la période (paiements) par territoire géographique

territoire géographique	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021
4. Haute Saintonge	34 209,09	28 372,99	27 582,41	20 519,04	18 798,62	17 565,89	18 285,95	26 405,10	32 889,99

Evolution des dépenses de secours d'urgence au cours de la période (paiements) par territoire

date de fin de période étudiée 31/12/2021

	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021
4. Haute Saintonge	802,40	2 065,90	2 599,00	693,00	1 724,00	1 566,00	2 178,40	1 635,00	1 470,00
Nb de secours	8	11	18	8	14	16	29	17	16
Montant moyen par secours	100,3	187,81	144,39	86,63	123,14	97,88	75,12	96,18	91,88

ZOOM TERRITOIRE GEORAPHIQUE DT HAUTE SAINTONGE

Répartition des aides et secours par montants attribués par DT de référence du jeune

type de demandes FAJ	nb aides	nb jeunes	montant (euros)	montant moyen par jeune
Subsistance	61	50	9 430,00 €	188,6
Mobilité	46	40	11 654,63 €	291,37
Logement	35	27	11 160,86 €	413,37
Emploi et formation	4	4	729,50 €	182,38
Aide forfaitaire permis B	1	1	420,00 €	420
Somme :	147	137	33 394,99	

Détail des aides

Catégorie	type de demandes	Détail	nb aides	nb jeunes	montant (euros)	montant moyen par jeune
Aide	Subsistance	Subsistance	45	41	7 960,00 €	194,15 €
Secours d'urgence	Subsistance	Subsistance	16	15	1 470,00 €	98,00 €
Aide	Mobilité	Achat deux roues	2	2	920,00 €	460,00 €
Aide	Mobilité	Assurance	5	5	1 132,17 €	226,43 €
Aide	Mobilité	Carte grise	2	2	327,76 €	163,88 €
Aide	Mobilité	Equipeement deux roues	7	7	997,00 €	142,43 €
Aide	Mobilité	Formation permis AM	19	19	4 750,00 €	250,00 €
Aide	Mobilité	Frais de déplacement	5	5	983,00 €	196,60 €
Aide	Mobilité	Réparation voiture	6	6	2 544,70 €	424,12 €
Aide	Logement	Aide à l'installation	3	3	679,96 €	226,65 €
Aide	Logement	Dépôt de garantie	9	9	1 784,88 €	198,32 €
Aide	Logement	Location d'un utilitaire	1	1	100,00 €	100,00 €
Aide	Logement	Loyer résiduel	28	23	8 596,02 €	373,74 €
Aide	Emploi et formation	Frais d'hébergement provisoire	2	2	529,50 €	264,75 €
Aide	Emploi et formation	Repas formation/emploi	2	2	200,00 €	100,00 €
Aide	Aide forfaitaire permis B	Aide forfaitaire permis B	1	1	420,00 €	420,00 €
		Somme :	153	143 cumul	33 394,99 €	351,53 €

EXTRAIT DU REGLEMENT – Juin 2019

« Conformément aux articles L.263-3 et L.263-4 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui prévoient le transfert des Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) aux Départements, le Département est compétent, depuis le 1er janvier 2005, pour attribuer aux jeunes en difficulté, âgés de 18 à 25 ans, des aides destinées à favoriser leur insertion sociale et professionnelle et, le cas échéant, leur apporter des secours d'urgence de nature à faire face à des besoins immédiats.
Depuis cette date et dans le prolongement du partenariat instauré entre le Département et la Caisse d'Allocations Familiales, le Fonds d'Aide aux Jeunes charentais-maritime est abondé financièrement par les deux partenaires.

ARTICLE 1 - Public concerné

Les bénéficiaires de l'aide sont des jeunes âgés de 18 à 25 ans (non lycéens et non étudiants), français ou originaires d'un pays membre de l'Union Européenne ou étrangers en situation de séjour régulier en France, domiciliés en Charente-Maritime et dont la situation économique et sociale nécessite un soutien dans la construction de leur parcours d'autonomie et d'insertion.

Le Fonds intervient pour les jeunes âgés de 18 ans moins un mois à 25 ans plus un mois, à la date de la signature de la demande.

L'obligation faite aux parents de contribuer à l'entretien et à l'éducation des enfants ne cessant pas de plein droit lorsque l'enfant est majeur (code civil article 371-2), la situation économique des parents et les liens, ou ruptures de lien, entre le jeune et ses parents, sont pris en considération, notamment lorsqu'ils ne peuvent assurer la charge de leur enfant du fait de leur situation financière.

Les bénéficiaires de l'aide doivent résider dans le département (aucune durée minimale n'est exigée). Les jeunes sans résidence stable doivent être domiciliés auprès d'un organisme agréé.

Les jeunes Charentais-Maritimes, engagés dans un projet d'insertion professionnelle hors département, peuvent être aidés par le FAJ de la Charente-Maritime, sous réserve que la demande soit établie auprès d'un référent du département, dans un délai maximum de 30 jours à compter de leur départ.

ARTICLE 2 - Objet de la demande

Il est rappelé que le Fonds d'aide aux jeunes intervient à titre subsidiaire, c'est-à-dire une fois que toutes les solutions de droit commun ont été épuisées (prestations logement, prise en charge aide sociale à l'enfance dont contrats jeunes majeurs, Revenu de Solidarité Active, Fonds de Solidarité pour le Logement, Parcours d'Accompagnement Contractualisé pour l'Emploi et l'Autonomie, Garantie Jeunes, etc...).

Les montants indiqués dans le présent règlement sont des montants maximums qui doivent être modulés en fonction de la situation financière et sociale du jeune.

Il existe deux formes d'aide :

- des aides financières destinées à répondre à un besoin de subsistance ou à favoriser la réalisation d'un projet individuel ou collectif de (ré)insertion sociale et professionnelle ;

- des secours temporaires (ou « secours d'urgence ») destinés à faire face à des besoins immédiats. Le secours d'urgence se définit comme une réponse à un besoin vital dans un contexte de risque, de danger ou de mise en péril du jeune ou d'une action d'insertion imminente (entrée prévue dans un dispositif).

Cette aide est délivrée rapidement et n'est pas conditionnée par un projet d'insertion. Le jeune en difficulté doit cependant être accompagné par un référent dans le cadre d'une démarche d'insertion.

Le FAJ n'intervient pas pour l'apurement de dettes.

ARTICLE 3 - Conditions de ressources

Les jeunes éligibles au dispositif sont sans ressource ou avec des ressources faibles sur les 3 derniers mois (en-dessous des minima sociaux). Les autres situations sont appréciées au cas par cas, au vu du rapport social.

Pour un jeune domicilié chez ses parents, l'attention est portée sur la situation financière et familiale globale. Pour un couple, les revenus des deux membres du couple sont pris en compte.

Les jeunes bénéficiant du Revenu de Solidarité Active (RSA) restent éligibles au FAJ dans la mesure où ils ne bénéficient pas des dispositifs d'aide de l'Etat ou de ceux prévus dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion.

ARTICLE 4 - Finalité de l'aide

Le montant cumulé de l'aide, accordée pour un même jeune pendant la durée de son parcours d'insertion, est plafonné à 1 600 €, et exceptionnellement à 2 000 € pour favoriser l'aboutissement d'un projet d'insertion professionnelle, cumulable le cas échéant, avec l'aide départementale au permis de conduire."

Allocations PACEA : 157543 € en 2021 / 80094 € en 2020

Doublement de l'enveloppe en 2021.

Le titulaire du PACEA est susceptible de bénéficier d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles il ne perçoit ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation. En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéfice d'une allocation peut être accordé à un jeune intégrant un PACEA. Elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie. Le montant mensuel de l'allocation ne peut pas excéder le montant mensuel du revenu de solidarité active (RSA) hors forfait logement. Celle-ci correspond à un montant d'environ 497 €. Le montant plafond annuel correspond à trois fois ce montant.

Tickets services : 3 500 €

Le chèque de services accordé par le Conseil Départemental, est un titre de paiement réservé aux jeunes en difficulté pour des achats d'alimentation et produits d'hygiène.

Tickets carburants : 2 500 €

Après étude des ressources du jeune, et vérification de l'objet du déplacement, les conseillers Mission Locale peuvent délivrer des tickets carburant de 5 € pour les jeunes sans ressource inscrits en Mission Locale qui débutent un emploi, une formation, un stage (Période en Milieu Professionnel), qui ont un entretien d'embauche ou qui se rendent à un forum emploi.

Micro Crédit : 4 000 €

De nombreux jeunes n'ont pas les moyens nécessaires, et sont exclus des prêts bancaires pour l'achat d'équipement ou d'automobile. Le public visé : tous jeunes exclus de l'accès au crédit classique qui pour des raisons d'insertion sociale ou professionnelle, qui ont besoin d'un prêt pour concrétiser un projet. Une convention de partenariat a été signée avec la Caisse des Dépôts et Consignation et la CréaSol.

Au 31 décembre 2021

20 jeunes reçus

Un dossier finalisé pour un montant de 4000 euros pour l'achat d'une voiture.



DESTINATION : Le dispositif *Destinaction* s'adresse aux jeunes néo-aquitains qui souhaitent mettre en œuvre un **premier projet de voyage en autonomie en France ou en Europe**. La **Région Nouvelle-Aquitaine**, **initiatrice** de cette opération, et financeur fournit à chaque candidat retenu un « Pack » comprenant : Une **bourse individuelle d'aide au départ de 130 € pour les départs en France et 250 € pour les départs en Europe** (+ des assurances nominatives responsabilité civile et rapatriement, un guide de conversation pour

les projets en Europe, de la documentation Santé-Citoyenneté, une réglette des premiers gestes d'urgence...)

Un **accompagnement obligatoire** par des référents locaux au sein de structures Jeunesse conventionnées avec la Région Nouvelle-Aquitaine

Bénéficiaires :

Jeunes de 16 à 25 ans accompagnés par une structure partenaire (16-22 ans pour les départs en France et 18-25 ans pour les départs en Europe)

Pour des **départs individuel ou collectif**

Pour des **séjours d'au moins 4 nuits** pour des départs en France et **7 nuits pour des départs en Europe**

L'objectif est de faire partir en priorité le public le plus éloigné des ou ayant besoin d'un accompagnement technique et financier pour réaliser un premier départ autonome.

Une conseillère référente de l'action : Julie LETOURNEUR

Résultats : 22 départs

7 mineurs (séjours en France) et 15 majeurs (9 séjours en France et 6 séjours Europe)

8 jeunes ML et 14 scolaires

15 filles 7 garçons

Groupe de 5 jeunes majeurs partis à Alicante ; Groupe de 7 jeunes mineurs partis en camping en Vendée
1 jeune partie à Amsterdam ; 2 amies parties en Corse ; 2 à Beauval ; 5 à La Ciotat



LE SERVICE CIVIQUE

L'engagement du Service Civique est destiné aux jeunes **de 16 à 25 ans élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap**. Il s'agit d'un engagement volontaire :

- d'une durée de **6 à 12 mois** ;
- pour l'accomplissement **d'une mission d'intérêt général** dans un des **neuf domaines d'intervention** reconnus prioritaires pour la nation : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence ;
- représentant **au moins 24 heures hebdomadaires** ;
- donnant lieu au versement **d'une indemnité prise en charge par l'Etat** et d'un **soutien complémentaire**, en nature ou argent, pris en charge par la structure d'accueil
- ouvrant droit à un régime complet de **protection sociale** financé par l'Etat ;
- pouvant être effectué **auprès d'organismes à but non lucratif** ou de **personnes morales de droit public**, en France ou à l'étranger.

L'objectif est de proposer aux jeunes un nouveau **cadre d'engagement**, dans lequel ils pourront gagner en confiance en eux, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que

professionnel. Loin du stage centré sur l'acquisition de compétences professionnelles, le Service Civique est donc avant tout une étape de **vie d'éducation citoyenne par l'action**, et se doit d'être accessible à tous les jeunes, quelles qu'aient été leur formation ou leurs difficultés antérieures. L'accueil d'un volontaire en Service Civique doit donc être pensé avant tout comme la rencontre entre un projet relevant de **l'intérêt général**, porté par une collectivité ou une association, et un projet personnel d'engagement d'un jeune.

39 jeunes ont effectué une mission de Service Civique.

[Accès à l'emploi](#)

La Mission Locale a développé une offre de service de proximité auprès du tissu économique de son territoire. Elle permet aux jeunes de découvrir des métiers, les entreprises et les secteurs qui recrutent. Elle assure une aide personnalisée au recrutement : diagnostic et anticipation des besoins, description de postes, définition des profils adaptés, construction de réponses sur mesure (choix des contrats, aides mobilisables, formation, mise en situation de travail), présélection, préparation et présentation de candidats. La Mission Locale accompagne également les jeunes en emploi, afin de sécuriser leur parcours.

LE RESEAU PARTENARIAL DES ENTREPRISES

224 Entreprises contactées

476 contacts avec les entreprises



437 offres d'emploi collectées pour

852 postes de travail

Activité principale des entreprises en contact (NAF)	Nb Entreprises ▲▼	%
Commerce , réparation d'automobiles et de motocycles	35	15,6 %
Construction	24	10,7 %
Administration Publique	22	9,8 %
Industrie manufacturière	20	8,9 %
Activités de services administratifs et de soutien	18	8,0 %
Non renseigné	17	7,6 %
Santé humaine et action sociale	17	7,6 %
Agriculture, sylviculture et pêche	16	7,1 %
Autres activités de services	12	5,4 %
Hébergement et restauration	11	4,9 %
Arts, spectacles et activités récréatives	8	3,6 %
Enseignement	7	3,1 %
Transports et entreposage	6	2,7 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5	2,2 %
Information et communication	2	0,9 %
Production et distribution d'eau , assainissement, gestion des déchets et dépollution	2	0,9 %
Activités financières et d'assurance	1	0,4 %
Activités immobilières	1	0,4 %
Total général	224	100,0 %

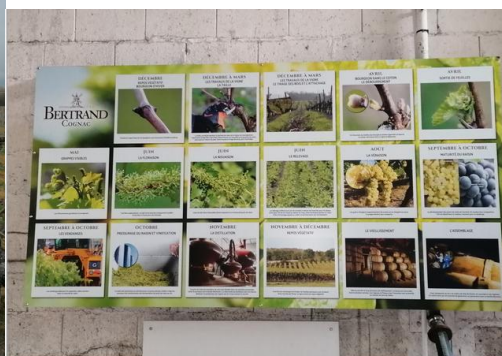
Nb MER Emploi	794
Nb MER Emploi Entreprises	390
Nb d'offres d'emploi Entreprises	782
dont nb d'offres de stages ou immersions	351
Nb Entreprises contactées	224
Nb contacts avec les entreprises	476

Les offres d'emploi selon la nature des contrats	Nb offres ▲▼	Nb offres	Nombre de postes
Contrat unique d'insertion secteur non marchand	103	23,6 %	124
CDD temps plein	98	22,4 %	139
Saisonnier	61	14,0 %	181
CDD temps partiel	40	9,2 %	80
Intérim	37	8,5 %	235
Contrat unique d'insertion secteur marchand	28	6,4 %	28
Contrat d'apprentissage	22	5,0 %	26
CDI temps plein	21	4,8 %	31
Service civique	9	2,1 %	12
Service Civique (SC)	6	1,4 %	9
CDI temps partiel	5	1,1 %	11
Insertion	5	1,1 %	7
Contrat de professionnalisation	1	0,2 %	3
PMSMP ou autre immersion	1	0,2 %	1
Total général	437	100,0 %	866

Les secteurs d'activité des entreprises qui recrutent	Nb offres ▲▼	Nb offres
OZ Administration publique	103	23,6 %
AZ Agriculture, sylviculture et pêche	71	16,2 %
NZ Activités de services administratifs et de soutien	58	13,3 %
GZ Commerce , réparation d'automobiles et de motocycles	32	7,3 %
FZ Construction	22	5,0 %
Non renseigné	21	4,8 %
QB Hébergement social et action sociale	21	4,8 %
RZ Arts, spectacles et activités récréatives	19	4,3 %
IZ Hébergement et restauration	16	3,7 %
SZ Autres activités de services	16	3,7 %
CA Fabrication de denrées alimentaires	15	3,4 %
PZ Enseignement	11	2,5 %
QA Activités pour la santé humaine	10	2,3 %
CG Fabrication de produits non métalliques	4	0,9 %
CH Métallurgie	4	0,9 %
HZ Transports et entreposage	4	0,9 %
CC Travail du bois, papier	3	0,7 %
CM Réparation et installation de machines et d'équipements	3	0,7 %
CK Fabrication de machines et équipements	1	0,2 %
DZ Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1	0,2 %
JC Activités informatiques et services d'information	1	0,2 %
LZ Activités immobilières	1	0,2 %
Total général	437	100,0 %

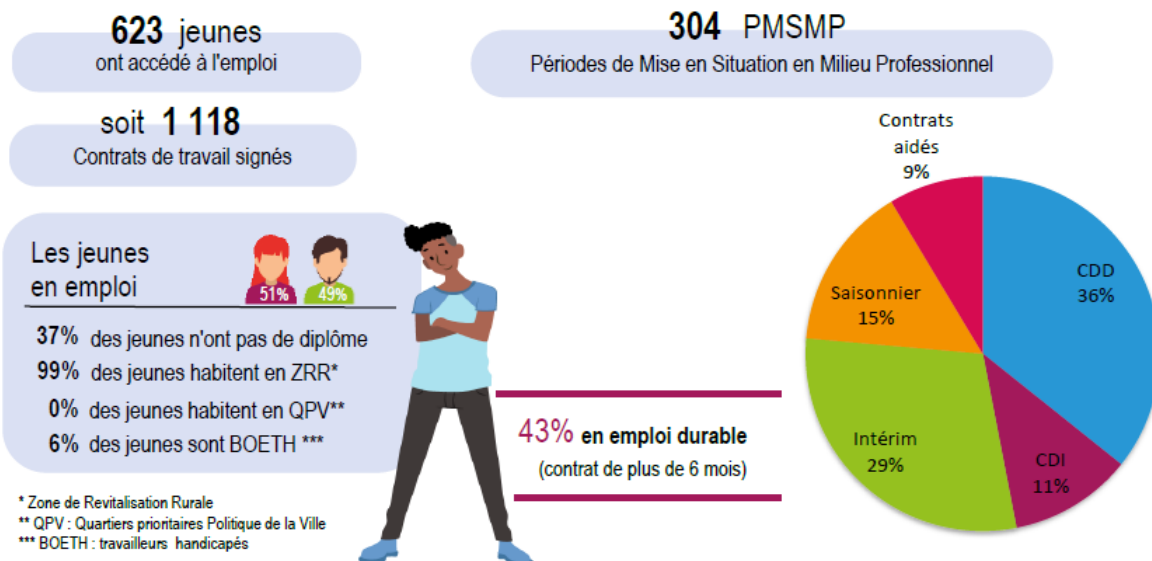
Des mises en situation en entreprises, visites, sont organisées en partenariat avec la Maison de l'Emploi. Les jeunes et leurs conseillères ont pu participer

Organisation de deux visites d'exploitation au sein de l'entreprise Bertrand de Réaux les 16 et 29 mars 2021 avec des demandeurs d'emploi (pôle emploi / mission locale) afin de leur présenter les tâches viticoles et les faire manipuler les outils. Ces actions ont permis de favoriser les recrutements pour les relevages notamment.



SOLUTIONS MISES EN OEUVRE

935 jeunes ont bénéficié de 1971 situations.



L'ALTERNANCE



L'ACCES A LA FORMATION



Catégorie situation	Type de situation	Nb entrées en situation	Nb jeunes entrés en situation	% femmes	% non diplômés
Contrat de volontariat - bénévolat	Bénévolat	1	1	100,0 %	0,0 %
	Réserviste des armées	1	1	0,0 %	0,0 %
	Service civique	39	39	76,9 %	43,6 %
sous-total		41	41	75,6 %	41,5 %
Contrat en Alternance	Contrat d'apprentissage	114	111	53,2 %	39,6 %
	Contrat de professionnalisation	13	12	50,0 %	33,3 %
sous-total		127	123	52,8 %	39,0 %
Emploi	CDD temps partiel	107	84	70,2 %	40,5 %
	CDD temps plein	290	218	56,9 %	35,8 %
	CDI temps partiel	56	56	64,3 %	35,7 %
	CDI temps plein	76	76	42,1 %	30,3 %
	Contrat aidé : CUI-CAE	64	62	69,4 %	16,1 %
	Contrat aidé : CUI-CIE	32	30	30,0 %	33,3 %
	Création d'entreprise, non salarié	6	6	50,0 %	0,0 %
	IAE (insertion par activité éco.)	30	23	39,1 %	47,8 %
	Intérim	360	161	42,2 %	40,4 %
	Saisonnier	182	149	52,3 %	43,6 %
sous-total		1203	661	51,0 %	36,3 %

Formation	AFPA - Déclic	4	4	50,0 %	50,0 %
	Autofinancement	2	2	100,0 %	50,0 %
	Conseil régional	30	30	56,7 %	50,0 %
	EPIDE	1	1	0,0 %	100,0 %
	Ecole de la 2nde chance	4	4	100,0 %	100,0 %
	Formation Armée	3	3	0,0 %	0,0 %
	Formation à financements spécifiques	154	110	47,3 %	50,0 %
	Formations Pôle Emploi	11	11	27,3 %	27,3 %
	Formations autres	50	50	56,0 %	46,0 %
sous-total		259	203	50,2 %	49,3 %
Immersion en entreprise	Dispositif local	2	2	50,0 %	50,0 %
	PMSMP	301	211	49,3 %	52,1 %
sous-total		303	213	49,3 %	52,1 %
Scolarité	MLDS (Lutte Décrochage Scol.)	1	1	0,0 %	100,0 %
	Maintien en scolarité	27	26	57,7 %	50,0 %
	Retour formation initiale	10	9	55,6 %	55,6 %
sous-total		38	36	55,6 %	52,8 %
Total général		1971	935	50,7 %	41,0 %

Les secteurs professionnels en emploi et formation

Métiers des emplois ou alternance	Nb de contrats	%	Nb de jeunes concernés	% femmes
a Agriculture et pêche	245	18,4 %	208	47,1 %
b Façonnage d'ouvrage d'arts	2	0,2 %	2	100,0 %
c Banques, assurances, immobilier	5	0,4 %	4	100,0 %
d Commerce Vente Gde distribution	233	17,5 %	138	67,6 %
e Communication et médias	3	0,2 %	3	33,3 %
f BTP	74	5,6 %	57	3,5 %
g Hôtel Rest Tourisme Loisirs	149	11,2 %	127	58,3 %
h Industrie	139	10,5 %	79	43,0 %
i Installation maintenance	35	2,6 %	33	3,0 %
j Santé	39	2,9 %	32	93,8 %
k Serv personnes et coll	173	13,0 %	110	82,7 %
l Spectacle	3	0,2 %	3	66,7 %
m Support à l'entreprise	50	3,8 %	42	61,9 %
n Transport et logistique	143	10,8 %	95	27,4 %
z non défini	37	2,8 %	36	50,0 %
Total général	1330	100,0 %	743	50,9 %

Métiers préparés en formation ou scolarité	Nb de contrats	%	Nb de jeunes concernés	% femmes
a Agriculture et pêche	4	1,3 %	4	75,0 %
b Façonnage d'ouvrage d'arts	1	0,3 %	1	100,0 %
c Banques, assurances, immobilier	1	0,3 %	1	100,0 %
d Commerce Vente Gde distribution	8	2,7 %	8	87,5 %
e Communication et médias	4	1,3 %	4	25,0 %
f BTP	7	2,4 %	7	14,3 %
g Hôtel Rest Tourisme Loisirs	9	3,0 %	9	66,7 %
h Industrie	6	2,0 %	6	0,0 %
i Installation maintenance	9	3,0 %	9	0,0 %
j Santé	4	1,3 %	4	75,0 %
k Serv personnes et coll	22	7,4 %	22	72,7 %
l Spectacle	2	0,7 %	2	100,0 %
m Support à l'entreprise	4	1,3 %	4	25,0 %
n Transport et logistique	8	2,7 %	8	0,0 %
z non défini	208	70,0 %	153	52,3 %
Total général	297	100,0 %	232	50,9 %

PARMI NOS ACTUALITES 2021



Réunion d'information

Jobs d'été 2021

Lycée Emile Combes de Pons - Hall
Jeudi 25 mars de 10h à 13h

- Comment organiser sa recherche ?
- Quelle est la réglementation en vigueur ?
- Quels sont les secteurs qui recrutent ?
- Quels sont les contacts et sites utiles ?

PAR LA MAISON DE L'EMPLOI / MISSION LOCALE HAUTE-SAINTONGE

Lundi 13 septembre 2021 **SUD OUEST**

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

Un forum de l'intérim mardi 14 septembre pour remettre le pied à l'étrier

« On a beaucoup d'offres, mais les jeunes ne se présentent pas », signale Pascale Bernard, directrice adjointe de la Mission locale des Hauts de Garonne. Tous, autour de la table, font le même constat. Ils représentent Pôle emploi, les missions locales de Haute Gironde, Haute Saintonge et Libournaise, Cap Emploi ou encore l'opérateur de compétences Akto.

Ces professionnels de l'emploi ont donc organisé un forum de l'intérim, qui se tiendra mardi 14 septembre. Pour la première édition, le rendez-vous est donné à la salle du Champ-de-Foire de Saint-André-de-Cubzac.

« Il y a eu un choc pour l'intérim avec la crise, mais l'activité reprend et les agences sont nombreuses sur le territoire, pas seulement pour des emplois à la centrale nucléaire », insiste Céline Monseigneur, présidente de la Mission locale de Haute Gironde. Une trentaine d'agences seront représentées de 9 h 30 à 12 h 30. Les candidats, de tous âges, sont invités à venir munis du passe sanitaire et de plusieurs CV. Une centaine d'offres sera proposée.

Sans qualifications
« Il y a une vraie demande des agences d'intérim. Elles ont les offres, mais les candidats se font rares », regrette Sassia Chopin, chargée relations entreprises de la Mission locale de Haute Gironde. Ses collègues trouvent l'explication dans l'épidémie de Covid-19. « Il faut s'y remettre, retourner vers le travail. Les gens ont changé de spectre, avec une part plus importante donnée à la vie personnelle », juge Véronique Delrieu, directrice adjointe de Pôle emploi Formont.

Pour vanter les mérites de l'intérim Maxime Bonpays, directeur régional d'Akto souligne : « Il n'y a pas besoin de qualifications spécifiques, les agences sont prêtes à former. C'est le savoir-être qui est important ».

« C'est un moyen de se faire une première expérience, voir de près une entreprise, ajoute Corinne Venayre, directrice de la Mission locale du Libournais. On doit accompagner les jeunes pour les faire rêver un peu, au-delà des clichés du secteur viticulture ou du bâtiment, par exemple ».

Emma Gouille

30 agences d'intérim seront rassemblées dans la salle du Champ-de-Foire. ILLUSTRATION: CORTIS/STUDIO

CLAJ17
Le logement des jeunes

FORUM DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Tables rondes, échanges, découvertes, débats, projection

CONTACT
05 46 48 30 80
ffijonzac.claj@gmail.com

LUNDI 4 OCTOBRE À PARTIR DE 17H30
SALLE POLYVALENTE DE SAINT GERMAIN DE LUSIGNAN





LA COMMUNICATION



La page Facebook de la Mission Locale est alimentée plusieurs fois par semaine par des publications liées à différentes thématiques : emploi, formation, événements du territoire, mobilité, santé, vie quotidienne, citoyenneté.

La page Facebook de la Mission Locale de Haute Saintonge a été créée en 2014 et connaît un réel succès. Différentes thématiques sont traitées :

- Orientation et formation, intitulé « Trouve ta voie »
- Offres d'emploi, intitulé « Trouve ton job »
- Logement, citoyenneté ou santé, intitulé « Trouve ton toit », « Instant citoyen » et « A ta santé »
- Mobilité ou Loisirs, intitulé « Bouge-toi »

Un compte Instagram a été créé en complément, pour communiquer avec les jeunes n'utilisant pas Facebook.

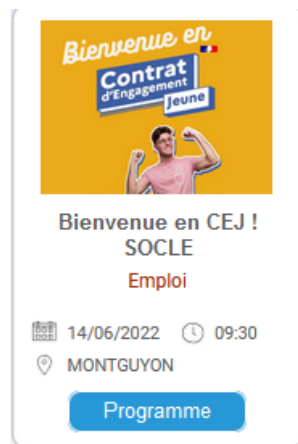
Plus de 540 fans suivent les posts. Une citation de motivation paraît chaque lundi.

Point des actions menées sur les autres moyens de communication

- Divers articles dans les journaux « La Haute Saintonge » et « Sud-Ouest » sur les actions mobilisées par la Mission Locale

PERSPECTIVES 2022

- Mise en place du CEJ (Contrat Engagement Jeune) à partir du 1^{er} mars 2022. Ce dispositif remplace la Garantie Jeunes. Travail sur le contenu, fonctionnement dès septembre 2021.



- Développement de nouveaux partenariats en lien avec la création de nouveaux ateliers (films, théâtre, culture, loisirs...) dans le cadre du CEJ et l'AAP « Ricochets »
- Mise en place et développement d'actions liées au bien être, confiance en soi, estime de soi, gestion du stress, socio esthétique
- Poursuite du déploiement du PACEA et atteindre les objectifs cibles : formalisation d'un diagnostic pour chaque jeune accueilli et proposition d'un Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie. Depuis janvier 2017, il s'agit du nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes en Missions Locales. Le diagnostic permet d'identifier la situation, les demandes, les besoins ou les attentes du jeune ainsi que les compétences qu'il a pu acquérir. L'engagement du jeune dans le PACEA se matérialise par la signature d'un contrat d'engagement avec la Mission Locale. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs. Les objectifs et le contenu de chaque phase sont définis avec le jeune et font l'objet d'une évaluation à leur terme afin de mesurer avec lui sa progression vers l'emploi et l'autonomie. Dans le cadre du PACEA une allocation mensuelle est susceptible d'être attribuée aux jeunes.
- Poursuite des actions « cœur de métier » et dispositifs engagés en 2021 : Parrainage, plateforme mobilité, Service Civique, Ricochets, en développant toujours le partenariat nécessaire à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ; renouvellement du label IJ (Information Jeunesse pour tous les jeunes à partir de 13 ans)
- Communication sur les différentes aides à l'embauche auprès des jeunes et des employeurs (contrats en alternance, aide embauche, CUI PEC CIE ET CAE)
- Contribution à l'ERIP, participation aux réunions, animation d'informations collectives, CEP 1^{er} niveau.
- Contribution au projet Initiatives Territoriales pour l'Emploi

- Participation à et ou co-organisation de différents événements sur le territoire ou à proximité : Forum santé citoyenneté au Lycée, Portes ouvertes de CFA, Job dating apprentissage, forum des formations/métiers (collèges), forum intérim, « j’innove en classe » notamment dans le cadre du CLEE ...
- Poursuite du projet financé par l’ARS : Point santé : Sylvie BOUVIER reçoit les jeunes sur deux lieux Montguyon et Jonzac soit deux demi-journées par mois. Point écoute, orientation vers partenaires, lien avec MDPH, aide à la constitution des dossiers de demande de RQTH, lien avec la CPAM...
- Poursuite de l’action santé/ Preva’na : (développement d’actions ponctuelles pour sortir les jeunes de leur isolement, par le bien-être, le développement de la confiance en soi, par le sport, la culture etc...)
- Développement et communication de l’appli « Ma Mission Locale » et du site « l’inscription.com »

V - Annexes

Annexe 1

Diagnostic socio-économique

Un diagnostic socio-économique a été réalisé début 2020. Vous pouvez télécharger le document dans son intégralité à l'adresse internet suivante :

<http://www.mde-haute-saintonge.com/index.php?page=diagnostic>

Annexe 2

Lettres d'information de la MDE

Vous pouvez télécharger les lettres d'information à l'adresse internet suivante :

<http://www.mde-haute-saintonge.com/index.php?page=lettres-d-informations>

Annexe 3

Articles de presse

Faciliter l'embauche des jeunes

HAUTE SAINTONGE Romain Baudry-Robin vient d'être engagé dans l'entreprise de chaudronnerie Gascogne à Bussac-Forêt. Témoignages

HS
26/01/21
Romain a dix-neuf ans. Bientôt vingt. Il habite à Saint-Savin, à dix minutes de l'entreprise Gascogne de Bussac-Forêt, spécialisée dans la métallerie-chaudronnerie. Dans quelques jours il entre dans « la vie active ». Il vient en effet de signer son premier CDI (contrat à durée indéterminée). Son patron, Francis Bille, chaudronnier-métallier depuis 1977, l'a engagé à compter du 1^{er} février. « J'emploie actuellement sept salariés. Romain va démarrer au Smic et travaillera en binôme durant toute la première année. Concernant les aides, grâce au contrat initiative emploi (CIE), l'état va prendre en charge 47 % de son salaire pendant douze mois. »

Passionné de mécanique

Pour Romain, passionné depuis l'âge de 5 ans par la mécanique au sens large, ce précieux sésame est une première étape essentielle pour mener à bien ses projets.

« J'ai fait un CAP en chaudronnerie au lycée professionnel de Blaye pendant deux ans. Je l'ai réussi avec 14 de moyenne. Ensuite j'ai suivi et obtenu un Bac pro en apprentissage au Centre de formation multimétiers de la Haute-Gironde à Reignac et dans l'entreprise AMI Mécanisation à Saint-Mariens. Puis j'ai contacté Francis Bille pour voir si mon profil l'intéressait. En attendant sa réponse j'ai décidé de passer mon permis en accéléré. Résultat : j'ai eu mes diplômes, mon code et je vais passer la conduite dans quelques jours. Financièrement, mes parents m'ont aidé et j'ai mis de côté l'argent que j'ai gagné pendant mon apprentissage afin de financer ma première voiture. »

De multiples aides

Estelle Leprêtre, sous-préfète de l'arrondissement de Jonzac, en vi-



Le 22 janvier dernier, plusieurs personnalités locales, élus et acteurs de l'économie du territoire, étaient présents sur le site de l'entreprise Gascogne à Bussac-Forêt. PHOTO S. L.

LE CONTRAT INITIATIVE EMPLOI (CIE JEUNES)

Dans le cadre du plan gouvernemental « 1 jeune, 1 solution », les employeurs peuvent bénéficier d'une aide financière lorsqu'ils recrutent un jeune âgé de moins de 26 ans ou un jeune reconnu travailleur handicapé jusqu'à 30 ans inclus. L'aide s'élève à 47 % du Smic. Le contrat de travail doit être un CDD d'une durée minimale de 6 mois renouvelables dans la limite

de 24 mois ou un CDI, de 20 heures minimum hebdomadaire.

À ce jour, 4 300 CIE ont été signés en Nouvelle-Aquitaine dont deux pour le moment en Haute Saintonge. Au total, 38 000 jeunes ont déjà été aidés depuis septembre en Nouvelle-Aquitaine. Côté entreprises, ce sont 23 207 employeurs qui sont engagés en faveur de l'emploi des jeunes.

site dans l'entreprise Gascogne le 22 janvier dernier, est admirative : « Une sacrée motivation ! Vous avez su vous donner les moyens de réussir. Et à votre âge vous êtes un exemple. » Avant d'ajouter : « Les jeunes sont les premières victimes de l'aggravation de la demande d'emploi depuis le début de la crise sanitaire. Il existe aujourd'hui de multiples aides qui permettent aux entreprises d'embaucher et d'innover. » Et le chef d'entreprise de conclure : « L'an-

née 2020 a mal démarré pour nous à cause du Covid. Mais à partir du second semestre, nous avons su redresser la barre en acceptant davantage de petits chantiers, même isolés.

Aujourd'hui, le carnet de commande est plein et j'ai besoin d'embaucher. Alors pourquoi pas un jeune qui a déjà les bases du fait de sa formation ? Les aides proposées et l'accompagnement nous encouragent à aller dans ce sens. » Sébastien Lahalle

PONS

HS 5/03/21

Le groupe Saur rejoint la Maison France Services

Inaugurée le 23 décembre dernier, la Maison France services accueille un nouveau service.



La maison France Services accueille déjà dix partenaires nationaux. © G.P.

Depuis quelques jours, le groupe Saur a pris ses quartiers dans ces locaux de la Maison France services de Pons, qui accueille désormais dix partenaires nationaux.

Acteur de la protection de l'environnement, historiquement ancré dans les territoires qu'il dessert, le groupe Saur exerce ses activités dans le secteur des services de l'eau (four-

niture d'eau potable, traitement des eaux usées, construction d'équipements) pour le compte de collectivités locales et d'industriels.

Située au 75 Bis, Avenue Gambetta, la Saur assure désormais une permanence d'accueil au public chaque mercredi matin au 17, rue Charles de Gaulle. ■

DOSSIER

Malgré le nombre de demandeurs d'emploi, des entreprises manquent de salariés

Diffusées par l'agence Pôle emploi de Jonzac, 200 offres d'emploi dont 80 contrats à durée indéterminée sont à pourvoir. Aujourd'hui, 6 000 personnes sont inscrites et 3 200 sont sans activité.



Le directeur du Pôle emploi de Jonzac Frédéric Dajeau. © C.T.

Des secteurs comme l'hôtellerie, le service à la personne, le bâtiment et la viticulture peinent à recruter du personnel, et avec la crise sanitaire, la tendance est à la reconversion. Sur 200 offres d'emploi publiées, une trentaine se retrouve en difficulté. « Cela veut dire qu'elle est publiée depuis plus de trente jours, mais que personne n'y a encore répondu », explique le directeur de Pôle emploi de Jonzac Frédéric Dajeau. Parmi celles-ci, 80 CDI sont à pourvoir.

Malgré tout, les demandeurs d'emploi sont bel et bien présents sur l'ensemble du territoire de la Haute-Saintonge. Aujourd'hui, ils sont prêts de 6 000 à être en CDD, en intérim, en formation ou en apprentissage. Parmi eux, 3 200 personnes sont actuellement sans activité. Tous sont inscrits à l'agence Pôle emploi localisée dans la Cité thermique.

+ 20 % d'offres d'emploi

Avec le confinement, l'activité s'est maintenue dans certains secteurs comme la santé, le bâtiment ou le transport, mais depuis la levée des restrictions l'augmentation est forte

en termes d'offres d'emploi exprimées (+ 20 % sur un an). Les entreprises ont donc besoin de plus de salariés qu'il y a six mois. « Mais malheureusement Pôle emploi n'englobe pas la totalité des employeurs, précise celui qui a pris ses fonctions le 1^{er} avril dernier. Aujourd'hui, nous sentons bel et bien une reprise économique. Les gens reprennent leurs activités. En six mois, nous sommes tout de même à plus de 1 500 retours à l'emploi. Ce n'est pas négligeable. »

Mais les besoins liés au recrutement sont réels et touchent tous les secteurs. « C'est assez varié », commente le directeur. Quatre domaines semblent être plus touchés que les autres. Il s'agit de l'agriculture-viticulture, du service à la personne, du bâtiment et du commerce qui englobe tout aussi bien l'hôtellerie que la restauration. « Ce sont principalement les métiers les plus touchés par la crise sanitaire », ajoute-t-il.

« Dédiaboliser certaines représentations »

Une problématique a cependant été identifiée : « Cela vient de la méconnaissance des conditions de travail,

indique le directeur. Beaucoup se font de fausses idées, notamment sur la difficulté physique, sur les horaires durant le week-end... Il faut communiquer sur ses branches et "dédiaboliser" certaines représentations. » Pour cela, l'organisme chargé de l'emploi s'engage à organiser quatre fois dans le mois des événements permettant de faire connaître ces métiers.

Favoriser les compétences

Aujourd'hui, les recruteurs le savent, les demandeurs d'emploi « recherchent un ensemble, comme de bonnes conditions de travail et la reconnaissance de la tâche effectuée », déclare-t-il. Mais pour cela, qui de mieux que l'employeur pour s'exprimer quant à ce sujet ?

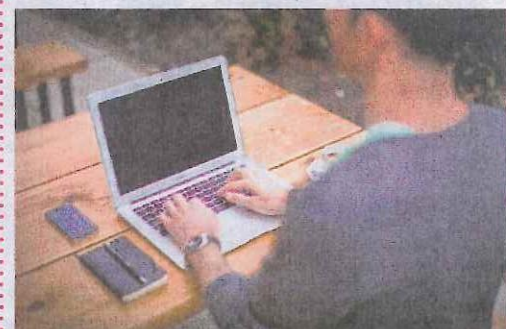
Autres que les qualifications et le nombre d'années liées à l'expérience, les compétences acquises au fil des années doivent être prises en compte par l'employeur. « Aujourd'hui, il ne reste plus qu'à redémarrer la machine car il y a des offres d'emploi et les employeurs sont plus ouverts. Des beaux parcours, il y en a plein », conclut-il. ■

Cheyenne Tyrakowski

Et le taux de chômage en 2021 ?

Le taux de chômage en Haute-Saintonge s'élève à 6,6 %. A l'échelle du département de la Charente-Maritime, celui-ci atteint 8 %. « Cela n'est pas très élevé à l'échelle du territoire haut-saintongeais, explique Frédéric Dajeau, directeur de Pôle emploi de Jonzac. Nous ne pouvons pas vraiment nous baser sur l'année 2020 en raison de la crise sanitaire mais en 2019, nous étions autour du même taux. »

Une hausse d'inscription à Pôle emploi significative chez les jeunes



Les - de 26 ans se sont inscrits massivement au Pôle emploi de Jonzac. © D.R.

Bien que les demandeurs d'emploi soient plus nombreux chez les 26-49 ans (3 300⁽¹⁾), l'augmentation est significative chez les moins de 26 ans (870) en Haute-Saintonge. A l'échelle du département de la Charente-Maritime, la recrudescence est de plus de 4 %. Du côté des 50 ans et + ils sont au nombre de 1 800. « Nous prenons en considération tous ces chiffres. Pour cela nous avons doublé notre capacité d'accompagnement auprès des jeunes, déclare Frédéric Dajeau, directeur de l'agence Pôle emploi de Jonzac. Nous travaillons de concert avec la Mission locale de Haute-Saintonge. »

(1) Toutes catégories confondues

« Mes salariés auront deux jours et demi de congé par semaine »

Après avoir donné un second souffle à l'établissement, Jérémie Deberque, co-gérant du restaurant le Coude à Coude à Jarnac-Champagne peine à trouver du personnel. « Je veux embaucher des CDD, des CDI, mais il me faut en priorité une serveuse, explique-t-il. Le problème c'est que je ne trouve personne. Sur quatre candidatures reçues, trois ne sont jamais venues à mes rendez-vous. »

Il le sait, les métiers de l'hôtellerie et de la restauration sont difficiles. Il n'y a pas d'horaires et la vie de famille reste compliquée. Pour donner l'envie de s'engager, le jeune homme de 31 ans donnera deux jours et demi de congés payés par semaine (une journée et trois demi-journées). « Ils auront notamment le mercredi après-midi de libre car c'est le moment des enfants, déclare-t-il. Je voudrais que mes salariés soient impliqués dans l'établissement, qu'ils participent tout autant que moi. Il faut qu'il y ait du dialogue. C'est important. Mais bien sûr, s'ils souhaitent juste faire leur travail, je comprendrai. »



Jérémie Deberque, co-gérant du Coude à Coude recherche en priorité une serveuse. © D.R.

453 jeunes Hauts Saintongeais dans le monde du travail



Ici, un jeune et une conseillère de la Mission Locale de Haute Saintonge. © D.R.

Sur le premier semestre de 2021, 967 jeunes (16-25 ans) bénéficient d'un accompagnement individualisé par un conseiller employé par la Mission locale de Haute Saintonge. Parmi eux, 453 jeunes ont poussé les portes du monde du travail (emploi, alternance, formation ou immersion en entreprise) sur cette même période. « Tous les domaines d'activité sont concernés », évoque Florence Laborde, directrice de la Mission locale de Haute Saintonge. Sur l'ensemble du territoire, huit lieux d'accueil (Jonzac, Pons, Saint-Genis-de-Saintonge, Miram-

beau, Montendre, Montlieu-la-Garde, Montguyon, Saint-Aigulin) sont destinés à accueillir ce jeune public. L'idée : accompagner et répondre à chaque demande en matière d'emploi, de logement, de santé, de mobilité, de ressources, de séjours en France ou à l'étranger, de loisirs, de culture, de permis de conduire, de projet professionnel, de formation, de stage et même de contrat en alternance.

Tél. 05 46 48 58 10 - Mail : contact.ml@haute-saintonge.org

Contact : 05 46 48 58 53

La Maison France services à la rencontre de la population

*Une matinée baptisée « hors les murs »
avait lieu le 16 octobre dans l'enceinte du marché.*



Justine et Valérie ont accueilli le public durant toute la matinée. © G.P.

Entre deux stands de fruits et légumes ou de poisson, c'est un étal inhabituel que les Pontois ont pu découvrir en allant faire leurs emplettes sur le marché hebdomadaire. Samedi 16 octobre, dans le cadre de l'action nationale portes ouvertes, Justine de la Maison France services et Valérie de l'antenne locale de la Maison de l'emploi de Haute Saintonge avaient installé un bureau

provisoire afin d'aller à la rencontre de la population.

La matinée au marché, elle a permis à quelques employeurs de prendre un premier contact dans le cadre de recherche de main-d'œuvre spécifique. Quant à l'opération portes ouvertes à la Maison France services, elle a connu « *une fréquentation moyenne* », précise Justine. ■

G.P.

JONZAC

Les demandeurs d'emploi restent accompagnés

La Maison de l'emploi et la Mission locale de Haute-Saintonge s'organisent afin de poursuivre l'accompagnement des demandeurs pendant la crise

Pas facile d'accueillir les demandeurs d'emploi avec les mesures liées à la crise sanitaire qui se sont renforcées la semaine dernière. Pour autant, la Maison de l'emploi et la Mission locale de Haute-Saintonge restent ouvertes du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30.

« L'accueil du public est maintenu mais il convient de privilégier, si possible, la première prise de contact par téléphone avant de se déplacer. Si vous avez des questions, vous pouvez téléphoner au 05 46 48 58 10 et demander votre interlocuteur habituel », confirme Florence Laborde, la directrice de la Maison de l'emploi et de la Mission locale de Haute-Saintonge.

Les ateliers maintenus

Au cours du mois d'avril et sous réserve de nouvelles annulations, différents ateliers seront animés au Pôle emploi de Jonzac. Les thématiques sont diverses : « concevoir un CV percutant » les 12 et 26 avril ; « convaincre en entretien d'embauche » le 19 avril. « Les ateliers de recherche d'emploi et d'accompagnement à la recherche d'emploi sont bien maintenus, dans le respect des règles sanitaires. Ces actions, que l'on ne souhaite pas reporter pour le bien de tous, sont importantes dans la quête d'un retour rapide à l'emploi. Les participants doivent se munir de leur convocation qui permet de faire les déplacements et qui doit être présentée en cas de contrôle par les gendarmes », précise Frédéric Dajean, le



La Maison de l'emploi couvre tout le territoire de Haute-Saintonge. s.l.

nouveau directeur de Pôle emploi à Jonzac, en poste depuis quelques jours.

Sur tout le territoire

D'autres ateliers d'information sont aussi programmés avec inscription préalable sur le reste du territoire. « Découverte et formation des métiers de la soudure », au Greta de Saintonge à Pons, à partir du 19 avril. « L'emploi en 3 dimensions », le 13 avril à Montguyon : « Il s'agit d'une réunion d'information, en partenariat avec la Mission locale, qui va permettre aux jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans de découvrir les métiers porteurs, les recrutements en Haute-Saintonge et d'intégrer le parrainage entreprise », détaille la responsable. Enfin, une réunion d'information et de présentation de l'entreprise « Ages et vie » et de leurs besoins en recrutement sur le thème « Recrutement auxi-

liaire de vie » aura lieu le 20 avril à Chevancaux.

Informations juridiques

Le point d'accès au droit, renommé « point-justice », est également accessible physiquement et par téléphone à la Maison de l'emploi de Jonzac. Il propose des permanences d'informations juridiques gratuites et anonymes sur rendez-vous et renseigne différents domaines : les droits des femmes et des familles, l'aide aux victimes, le soutien aux tuteurs familiaux et la protection des majeurs, le logement avec l'Adiluz, et rend possible des contacts avec des notaires et des avocats, sur rendez-vous pour des informations juridiques généralistes.

Sébastien Lahalle

Maison de l'emploi : résidence Philippe, bâtiment D, 17500 Jonzac.
Tél. 05 46 48 58 10. Courriel : contact.mde@haute-saintonge.org ou contact.ml@haute-saintonge.org.

SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Du public intéressé par notre journal



Huit jeunes coachés par deux conseillères de la Mission locale de Haute-Saintonge - Sévana et Sophie - ont passé les portes de notre hebdomadaire le 5 novembre. Objectif : aller à la rencontre d'une entreprise locale. « Nous voulions interviewer ceux qui ont pour habitude de poser des questions », raconte l'un d'entre eux. Tous sont actuellement en garantie jeunes (16 à 25 ans), un dispositif mis en place par l'Etat pour ceux qui connaissent une situation de précarité vers l'emploi ou la formation. © C.T.

HS 12/11/21

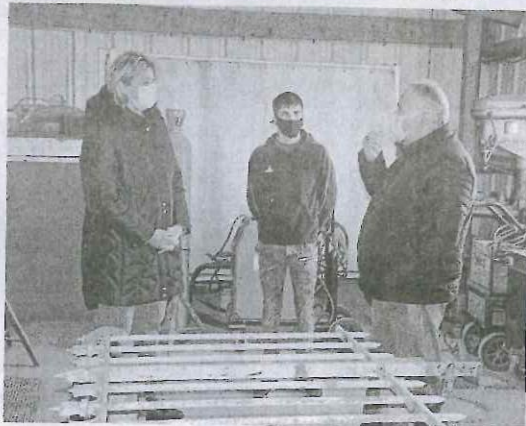
La sous-préfète promeut les dispositifs d'aide à l'emploi des jeunes

Estelle Leprêtre était en déplacement dans une société qui a récemment recruté un jeune en contrat unique d'insertion, dispositif encouragé par le Plan de relance.

C'est une visite peu ordinaire que recevait le patron de la SARL Gascogne, Francis Bille, vendredi 22 janvier, dans son atelier de chaudronnerie-métallerie situé à Bussac-Forêt. A savoir, une délégation menée par la sous-préfète de Jonzac accompagnée des représentants de Pôle emploi et de la Mission locale de Haute-Saintonge, prescripteurs des dispositifs d'aides à l'emploi. Car le but de ce déplacement, c'est de bien communiquer sur ces aides stimulées dans le cadre du plan de relance.

Agnès Sivadier, directrice de Pôle emploi de Jonzac a rappelé les dispositifs mis en place pour l'aide des jeunes demandeurs d'emploi. Et en particulier les formations proposées pour les aider à entrer en contact avec les entreprises. Un jeune invité a raconté comment il avait perdu courage suite à la perte de son emploi dans le contexte de la crise sanitaire et comment il s'était sorti de son isolement grâce à des ateliers organisés par Pôle emploi pour se remettre en quête d'un travail. Il résume : « Ça m'a remis le pied à l'étrier ».

La SARL Gascogne implantée à Bussac depuis plus de 40 ans a récemment recruté un jeune dans le cadre d'un contrat unique d'insertion (CUI). La recrue se nomme Damien, il a 19 ans et va apprendre le métier au sein de cette entreprise de six salariés. C'est son père qui, le voyant intéressé par la soudure, lui a conseillé de travailler dans la



Francis Bille et la sous-préfète échangent sur les difficultés de recrutement et les avantages offerts par le CIE, sous le regard de Romain, la jeune recrue. © Gaël Réaux

chaudronnerie. Titulaire d'un CAP, puis d'un Bac pro, le voilà recruté directement en CDI. « C'est tellement lourd en formation que s'il est bien, on veut le garder », justifie l'employeur.

4 300 CIE en Nouvelle-Aquitaine

A terme, l'arrivée de Damien devrait soulager quelque peu le travail des salariés de l'entreprise. Le carnet de commandes est rempli. « Depuis juillet, on ne s'en sort plus », témoigne Francis Bille. « Ce n'est pas seulement

un chèque de 47 % du Smic que vous allez toucher pour vous aider », lui a rappelé Estelle Leprêtre. Et la représentante de l'Etat d'énumérer les mesures d'accompagnement : diagnostic, entretien avant embauche, suivi. Pas moins de 4 300 CIE (I) seront développés dans la Région Nouvelle-Aquitaine. Il faut en profiter. Pour Estelle Leprêtre, « l'idée, c'est que vous serviez un peu d'exemple et que vous donniez envie. C'est pour ça aussi qu'on est là. » ■

Gaël Réaux

Un dispositif pour récupérer les 16-18 ans décrocheurs

Alfa et Mission locale œuvrent pour venir à l'aide des jeunes de 16 à 18 ans sortis du cursus scolaire.

« Un jeune = une solution. » Depuis la mise en place du Plan « Un jeune = une solution », le slogan est marbré. Dans ce plan de relance, un effort tout particulier est fait sur l'apprentissage aussi le dispositif « promo 16-18 », proposé au sein de l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afpa) de Rochefort, prend aujourd'hui tout son sens.

Financé par l'Etat, il permet de mettre tout en œuvre afin d'identifier les décrocheurs pour les insérer dans ces ateliers, d'une durée de quatre mois, où la finalité est de les aider à trouver une solution d'avenir : orientation, formation, le choix d'un métier ou même le retour dans le circuit scolaire.

A terme, l'Afpa de Rochefort a pour objectif chiffré de « récupérer » 360 jeunes de 16 à 18 ans dans l'ensemble du département de la Charente-Maritime. La première session a débuté en décembre dernier et les résultats sont déjà flatteurs. En effet, sur la dizaine d'inscrits, plus de la moitié a déjà ciblé une formation et un métier susceptibles de leur convenir.

Redonner confiance

Pour les aider dans cette démarche, tout passe d'abord par ce qui les intéresse. « L'idée, c'est aussi de leur redonner confiance en eux. On est souvent face à des gens qui arrivent en disant : j'ai raté mes études, j'ai raté mes examens », relate Paul Durand, directeur de la mission locale Rochefort Océan. Au



Le préfet, Nicolas Baselier, aux côtés de la directrice de l'Afpa de Rochefort, Michèle Le Pavec, lors de sa visite dans le cadre du dispositif « Promo 16-18 ». © R.L.G.

sein du dispositif créé à l'Afpa, les premiers stagiaires ont choisi la musique, l'audiovisuel ou encore la lecture pour exprimer leurs souhaits. Progressivement, ils se redécouvrent, reprennent confiance et émettent alors leurs envies futures.

Seul frein, pour l'heure, à la pleine réussite de ce nouveau dispositif : la mobilité. Il sera en effet difficile de capter tous les jeunes en échec de Charente-Maritime car ceux-ci, la plupart du temps, ne disposent pas de moyen de transport. Ceci est d'autant plus problématique qu'il n'y a pas à l'Afpa de Rochefort de solution d'hébergement. Aussi, les responsables imaginent déjà solliciter une demande pour aller faire ces ateliers au plus près des territoires. ■

R.L.G.

Gain d'expérience pour trois jeunes embauchés

Le plan « 1 jeune, 1 solution » a été lancé l'été dernier et 10 000 jeunes ont pu en bénéficier depuis, dont trois arrivés au casino de Jonzac.



Deux jeunes (au centre) étaient présents lors de cette rencontre avec notamment Philippe Lorient (gauche), directeur du Casino de Jonzac et Estelle Leprêtre (droite), sous-préfète de Jonzac. © N.P.

Le 8 juillet, la sous-préfète de Jonzac Estelle Leprêtre a rendu visite au Casino de Jonzac où trois jeunes ont été embauchés depuis le 21 juin, dans le cadre du dispositif « 1 jeune, 1 solution ». Ils sont 109 à avoir bénéficié de ce dispositif Garantie jeune, en Haute-Saintonge. Le fait d'employer un jeune via ce programme permet également à une entreprise de voir 47 % du SMIC être pris en charge, dès lors que le recrutement se fait avec un Contrat initiative emploi (CIE). Il faut être âgé de moins de 26 ans, ou jusqu'à 30 ans si c'est un jeune reconnu comme travailleur

handicapé. Cette aide permet à des personnes sans emploi de s'engager dans une expérience professionnelle, tout en étant suivie par un référent durant son insertion.

Ils sont donc trois à avoir bénéficié de cette mesure au Casino de Jonzac. Lucie Neuge et Arno Coudurier sont employés des jeux, exerçant entre l'accueil et la salle de jeu. Quentin Reveaud travaille au restaurant et au bar. Pour Philippe Lorient, directeur du Casino : « Il est important de saluer l'engagement des jeunes. On peut mettre toutes les aides de l'Etat, ce sont les jeunes qui font la différence à terme. Ils

ont très vite intégré les notions pour ce travail. » Chacun des nouveaux venus bénéficie d'un contrat de six mois, avec la possibilité de l'étendre à un an.

La découverte d'un nouveau métier

Cette opportunité a fait découvrir un nouveau métier aux trois jeunes. C'est notamment le cas pour Arno Coudurier qui s'est formé dans la sécurité. Pour leur employeur, « Il a une culture de la sécurité, c'est intéressant d'avoir des notions dans ce domaine. » Quentin Reveaud, qui a suivi une formation dans la restauration, a aussi pu s'adapter. Initialement formé pour travailler au bar, il a très vite fini par aider en cuisine au vu de ses compétences.

Ces deux cas ne sont pas à généraliser toutefois, car l'initiative « 1 jeune 1 solution » aide majoritairement des jeunes qui n'ont ni emploi ni processus de formation. Concernant Lucie Neuge, son baccalauréat professionnel en Gestion des milieux naturels et de la faune ne sera pas mis à profit dans l'entreprise. Mais rien de grave pour le gérant du casino : « Ces jeunes ont un potentiel à venir, et ils ont déjà beaucoup d'expérience et d'acquis. » La sous-préfète insiste : « Il faut mettre le paquet sur les jeunes, surtout que la période est compliquée en matière d'emploi. » Une initiative qui semble porter ses fruits, mais qui demande forcément de l'implication. ■

Nicolas Pelouas

La mission locale propose des activités pour les jeunes

Dans le cadre de la semaine nationale des missions locales, la structure organise des animations pour les 16-25 ans jusqu'au 22 octobre. Tour d'horizon.

Depuis le 13 octobre, les intéressés poussent les portes de l'établissement haut-saintongeais - qui dans le cadre de la semaine nationale des missions locales - organise différentes activités pour le jeune public âgé entre 16 et 25 ans. Et ce, jusqu'au 22 octobre.

Le thème choisi ? Tous mobilisés pour et avec les jeunes. Objectifs ? L'interactivité et la connaissance de l'autre. « Pour cela, nous avons multiplié les thématiques », annonce Florence Laborde, directrice de la Mission Locale de Haute-Saintonge. Nous les invitons à mobiliser leur savoir-faire et leur expertise pour leur permettre d'envisager l'avenir plus sereinement. »

« Les jeunes ont du mal à aller vers ce dispositif »

Pour participer à chaque activité, il faut s'inscrire. « Nous sommes joignables sur les réseaux sociaux (Instagram et Facebook) et par téléphone », précise la directrice. Dès le 15 octobre, les jeunes partiront en croisière pendant deux heures sur l'estuaire de la Gironde. Le top départ est annoncé au port de Vitrezay. « Nous voulons les sensibiliser aux richesses culturelles de leur territoire », indique-t-elle. Pas de panique pour ceux qui ne peuvent pas s'y rendre directement, un minibus est à leur disposition.

Trois jours plus tard, soit le 18 octobre, la mission locale de Jonzac organise une rencontre entre parains-marraines et filleuls. « Les jeunes ont du mal à aller vers ce dispositif, nous ne comprenons pas pourquoi », souligne Jean-Michel Rapiteau, président de la structure. Ils guident les jeunes en leur partageant leur réseau et leur expérience afin qu'ils puissent dynamiser leur recherche d'emploi. »

Un bilan santé complet

Le 19 octobre, le minibus attendra le jeune public devant l'édifice pour faire un bilan de santé complet avec



De gauche à droite : Jean-Michel Rapiteau, président de la mission locale de Haute Saintonge, et Florence Laborde, directrice de cette même structure. © C.T.

En place depuis 2016

Les 440 Missions locales de France se mobilisent pour cette semaine dédiée aux structures. L'aventure existe depuis cinq ans. Au total, plus de 1 000 événements sont organisés pour ces jeunes de 16 à 25 ans. Santé, logement, précarité, mobilité, orientation, emploi, formation, alternance, solidarité : tout est évoqué.

des professionnels de santé au centre d'examen d'Angoulême. L'après-midi sera réservé à différentes thématiques (nutrition, addictions, sommeil, activité, physique, sexualité etc.). « Tout dépendra de leurs questions », indique la directrice, Françoise Laborde.

Enfin, le 21 octobre, ils se rendront sur le chantier d'insertion Atel,

Quelques chiffres

Depuis le 10 janvier 2021, 1 286 jeunes ont été accompagnés au sein des huit lieux d'accueil situés sur l'ensemble du territoire de Haute-Saintonge. 49 % ont entre 18 et 21 ans et 62 % déclarent ne pas être mobiles au-delà de leur commune ou canton de résidence. « La mobilité est un vrai problème en zone rurale », déclare Jean-Michel Rapiteau, président de la Mission Locale de Haute Saintonge. Aujourd'hui 48 % des jeunes n'ont pas de diplôme dans le secteur.

situé à Consac. L'idée : découvrir les postes de travail et les opportunités d'emploi. ■

Cheyenne Tyrakowski

Contact : 05 46 48 58 10 ou Facebook Mission Locale de Haute Saintonge - Info Jeunes (les joindre par Messenger).

Des aides pour obtenir le permis B

Quatre conseillers de la Mission locale de Haute-Saintonge s'investissent pour que les jeunes et les bénéficiaires du RSA décrochent leur sésame.



La Mission locale de Haute-Saintonge dispose de deux voitures pour que les jeunes puissent passer le permis de conduire. © D.R.

En milieu rural, l'offre des transports en commun est réduite. Si le permis de conduire donne un goût de liberté, il est un véritable levier pour se faire embaucher. Le problème ? L'obtention du papier rose coûte cher. « Tout le monde n'est pas en mesure de pouvoir le financer », évoque la directrice de la Mission locale de Haute-Saintonge Florence Laborde. Et le prix moyen de la formation - en France - s'élève à 1 300 €. « Et ça, c'est quand on a besoin que de 20 heures. Il est rare qu'un candidat se lance avec si peu d'heures au compteur, précise la conseillère mobilité insertion au sein du même organisme Stéphanie Fizzala. Dans les auto-écoles marchandes, une heure coûte 45 € en moyenne. »

Fort heureusement, le Département de la Charente-Maritime et la Région Nouvelle-Aquitaine s'activent pour que les jeunes inscrits dans la

structure et les bénéficiaires du Revenu solidarité active (RSA) puissent obtenir le sésame. La première instance donne jusqu'à 75 % - grâce au Fonds d'aide aux jeunes - lorsque la somme atteint 1 125 €. Pour cela, il faut posséder le Code de la route. « Si des jeunes ont presque achevé la formation, que plusieurs heures de conduite ont été suivies et qu'ils rencontrent des difficultés financières pour l'achever, l'aide est de 450 € », stipule la directrice.

« Il n'est pas possible de cumuler les deux aides »

Attention, il y a plusieurs critères : il faut avoir entre 18 et 25 ans ; ne pas être lycéen ni étudiant ; résider en Charente-Maritime ; être sans revenus ou disposer de faibles ressources ; avoir un projet d'emploi ou de formation validée par le référent Fonds d'aide aux jeunes et s'engager

dans une mission de bénévolat de 40 à 50 heures auprès d'un organisme local à vocation sociale ou humanitaire.

Le son de cloche est presque le même du côté de la Région. « Il faut être apprenti, demandeur d'emploi ou jeune actif, indique le guide des aides en Nouvelle-Aquitaine. La priorité est donnée aux jeunes pour qui l'obtention du permis de conduire est un véritable levier pour la concrétisation du projet professionnel préalablement validé avec le conseiller de la Mission locale ou de Pôle Emploi. » Et celle-ci est de 1 200 €. « Il n'est pas possible de cumuler les deux aides », commente Florence Laborde. Une fois le dossier établi, les délais sont de deux mois.

La mobilité prise à bras-le-corps

La Mission locale de Haute Saintonge prend la mobilité à bras-le-corps. « Nous sommes là pour les aider dans leurs démarches administratives », raconte-t-elle. Au sein de la structure, leur parcours est individuellement étudié. « Il y a trois étapes, précise Stéphanie Fizzala. Nous élaborons un parcours formation pour qu'ils accèdent à une mobilité autonome. » Depuis 2012, quelques jeunes passent leur permis de conduire à la Mission locale. « Cela s'appelle le relais de conduite, informe la conseillère. Nous disposons de 14 places. 8 sont dédiées aux bénéficiaires du RSA et les six autres à des jeunes. Nous proposons quatre après-midi d'ateliers pour le code et nous disposons de deux véhicules auto-école. » Depuis le 1er janvier 2021, 80 nouveaux jeunes ont intégré cette plateforme. ■

Cheyenne Tyrakowski

D'autres véhicules pour ceux qui en ont besoin

Pour se rendre au travail - en attendant de passer le permis de conduire - la Mission locale de Haute-Saintonge met à disposition 15 scooters et deux vélos pour les jeunes inscrits au sein de l'organisme et pour les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA). « Pour l'instant cela semble suffisant, rassure la directrice de la structure Florence Laborde. Il y a des délais d'attente mais ce n'est jamais très long. » Le prix de la location d'un véhicule motorisé est de 50 € par mois. Un chèque de 200 € de



Les scooters sont stockés dans un bâtiment de la Communauté de communes de Haute-Saintonge (CDCHS). © D.R.

caution est demandé. Pour les bicyclettes, le prix est de 3 € par semaine. Un chèque de 50 € de caution est exigé.

HS

15101121

Un nouveau nom pour le réseau de points d'accès au droit

Dans le but de faciliter la lisibilité au public, la structure s'appelle désormais point-justice.



L'appellation point-justice réunit désormais toutes les structures judiciaires et administratives pour mieux identifier le réseau judiciaire. © D.R.

Point-justice : voilà la nouvelle appellation concernant le lieu d'accueil gratuit, permanent et ouvert à tous, qui permet de donner une information de proximité sur les droits et devoirs des personnes ayant affaire à des problèmes tout aussi juridiques, qu'administratifs.

Rien ne change à part le nom

L'objectif ? Que ce réseau d'accès soit plus visible et plus lisible « pour les usagers et d'articuler au mieux le réseau de l'accès au droit avec le réseau France Services », explique Françoise Laborde, directrice du groupe d'intérêt public à la maison de l'emploi et sein de la Mission Locale de Haute Saintonge, situées toutes les deux à Jonzac.

Huit points justices existent en Charente-Maritime. Ils sont situés à La Rochelle-Mireuil, Rochefort, Marennes, Royan, Saintes, Saint-Jean-d'Angély et Jonzac. « Les services restent les mêmes. Rien ne change à part le nom », souligne la directrice. Multiples sont les associations et les professionnels partenaires de ces points justices. Des avocats, des huissiers de justice et des notaires aident les usagers.

La terminologie qui était jusque-là utilisée pour distinguer les services proposés au sein des différents endroits disparaît. A savoir Maison de Justice et du droit (MJD) ainsi que Point et Relais accès au droit (PAD/RAD). ■

C.T.

MONTGUYON ET JONZAC

Plan de relance : la sous-préfète en visite

Mercredi 25 août, Estelle Leprêtre, sous préfète de l'arrondissement de Jonzac, a visité les bénéficiaires du plan de relance

Mercredi 25 août, la matinée a été très occupée pour Estelle Leprêtre, sous préfète de l'arrondissement de Jonzac. Elle était à 9 h 30 à l'abattoir de Montguyon, avant d'enchaîner par la résidence Philippe, puis la Mission locale à Jonzac. Il s'agissait de dévoiler les plaques France Relance, apposées sur chacun d'entre eux. Le plan de relance de l'état est là pour aider face aux conséquences économiques et sociales de la crise due au Covid-19.



Estelle Leprêtre, Jean-Michel Rapiteau, Christophe Cabri, Claude Belot et Florence Laborde étaient présents. C.M.

600 000 euros d'aides

L'abattoir de Montguyon a bénéficié du fond de modernisation des abattoirs, destiné à améliorer le bien-être animal au sein de l'établissement. La résidence Philippe a bénéficié du fond friches, pour la réhabilitation de deux blocs, l'un destiné à des bureaux, opération due à la Communauté des communes (CdC) ; l'autre à des logements pour la Ville de Jonzac, pour un montant total de 600 000 euros. La Mission locale a, elle, bénéficié du plan de relance spécifique aux Missions locales, prévu pour renforcer les mesures en faveur des jeunes peu qualifiés, pour un montant de 124 292 euros.

Claude Belot, président de la Communauté de communes de Haute-Saintonge, était aux côtés de Christophe Cabri, maire de Jonzac, pour le premier dévoilement de plaque à la résidence Philippe. Les deux derniers blocs en rénovation vont être occupés

par des bureaux, pour celui de la CdC, et par 15 logements T3 et cinq T4 pour celui de la ville. Les travaux doivent être livrés à la fin septembre 2022.

Ville, logements et emplois

« C'est un moment de bonheur de voir se terminer une opération folle », a commenté le président de la CdC. « Les logements devaient être détruits et on me disait que je n'aurais jamais de subvention pour reconstruire. Il y a maintenant la résidence thermique, le pôle emploi, un bâtiment pour personnes en situation de handicap, les services du département... Un mélange Ville, logements et emplois, plus de 200 personnes travaillent ici. Il reste ces deux blocs et on aura bouclé », poursuit Claude Belot.

La réhabilitation est réussie pour cet ensemble dont les derniers blocs ont été inaugurés en 1970. Maintenant dans le bâtiment Simone Veil, de jeunes travailleurs peuvent par exemple

être logés pour moins de 150 euros par mois. La dernière visite était pour la Maison de l'emploi, destinée aux jeunes de 16 à 25 ans. « On les aide à avoir un projet et à quitter le giron familial. Cela rentre dans un plan plus global : un jeune, une solution », commente Estelle Leprêtre. Il faut en effet des acteurs engagés comme le sont Florence Laborde, directrice de la Maison de l'emploi, et Jean-Michel Rapiteau, son président, pour mener à bien cette mission « Garantie jeune ». L'objectif est atteint pour le premier semestre. Pour l'atteindre, la structure a procédé au recrutement de salariés supplémentaires et créé de nouveaux lieux d'accueil en partenariat avec les mairies de Pons, Saint-Genis-de-Saintonge, Montendre et Saint-Aigulin. Sur les 114 jeunes entrés dans ce dispositif en 2020, 105 ont trouvé une solution : emploi, formation ou reprise d'étude.

Colette Macintos

CHARENTE-MARITIME

La belle diversité économique des entreprises en Haute-Saintonge

La Maison de l'emploi et la Mission locale de Haute-Saintonge multiplient les actions sur l'ensemble du territoire. Le but : renforcer l'attractivité mais aussi garder les jeunes talents.

Dans le contexte de crise sanitaire qui perdure depuis plusieurs mois, on constate en Haute-Saintonge une baisse du nombre de recrutements de près de 13 % en un an. Mais un autre chiffre illustre en contrepartie la belle dynamique du territoire dans le domaine économique : celui de l'industrie, secteur d'activité qui a bien résisté à la crise, avec une hausse de 0,7 %.

Au cœur du territoire, on retrouve le groupement d'intérêt public Maison de l'emploi/Mission locale (la Communauté des communes de Haute-Saintonge, l'Etat, le Pôle emploi ou encore le Département en étant les membres fondateurs, avec le concours, bien sûr, des chambres consulaires) qui mène des actions en direction de différents publics : les jeunes ou les moins jeunes, afin de trouver une solution d'emploi ou de réorientation professionnelle mais aussi les entreprises.

Ainsi, depuis 2016, la mission de la structure a encore été étendue et s'articule autour de l'orientation et de la formation. Car là est aussi le cœur de la poursuite du développement du territoire. « Les entreprises ont besoin de cerveaux et de compétences dans les nouvelles technologies », estime d'ailleurs Jean-Michel Rapiteau, le président de la Maison de l'emploi.

« On a plus d'industries qu'à Marennes et Royan »

Toutefois, c'est un ensemble d'actions qui doit permettre de continuer à avancer. En travaillant aussi sur l'image du territoire, lequel n'est pas forcément reconnu à sa juste valeur par tout le monde. « Certains enseignants n'ont pas une connaissance assez fine du territoire, regrette par exemple Jean-Michel Rapiteau. Et même au niveau départemental : le bassin Nord-Aunis ne sait pas spécialement tout ce qui est proposé ici. Nous, nous ne sommes pas labellisés



Dans les locaux de la Maison de l'emploi, de nombreuses informations sur la belle diversité du territoire sont disponibles. Le lieu idéal pour débiter sa réorientation professionnelle. © R.L.G.

Territoire d'industrie (les agglomérations de Rochefort, Marennes et Royan l'étant) mais on a plus d'industries que Royan et Marennes, par exemple. »

Travailler sur cette image, c'est aussi mettre en avant les entreprises déjà présentes et qui sont le fleuron dans la Haute-Saintonge. Car les compétences sont là. « Ici, nous avons des leaders sur le marché du cavaliar, sur le poisson, sur le pop-corn. On a aussi un des premiers championnats de France avec 400 salariés à Pons », poursuit l'élu.

« Un territoire qui bouge ! »

Mais les exemples sont nombreux. « De plus, ici, il y a une belle diversité des activités comme toute l'industrie autour du cognac entre la fabrication de tonneaux ou l'embouteillage. » Ou encore cet exemple à Villexavier. Les machines à élaguer qui y sont conçues sont celles qui œuvrent

sur... les Champs-Élysées à Paris, la plus belle avenue du monde.

La Haute-Saintonge, c'est donc un territoire porté vers l'innovation. « C'est un territoire qui bouge ! Ici, il y a tout ce qu'il faut et une belle qualité de vie », insistent Jean-Michel Rapiteau et Florence Laborde, directrice du groupement d'intérêt public. « Nous sommes aussi idéalement situés d'un point de vue géographique. Bordeaux est à seulement 35 minutes. Leur métropole nous attire mais elle est également attirée par notre territoire, surtout avec le manque de foncier. Nous sommes une couronne de Bordeaux. Nous sommes traversés par l'A 10 avec trois sorties », énumère encore le vice-président de la Communauté de communes de Haute-Saintonge. Autant d'atouts destinés à vanter le territoire afin de continuer à attirer de nouvelles activités.

Ce qui n'empêche, toutefois, pas d'entreprendre un travail de fond avec les activités déjà présentes. « Nous sommes en lien permanent afin de connaître leurs besoins en matière de ressources humaines. » En fonction, avec les organismes de formation professionnelle, des sessions peuvent alors être mises en place. Le message se veut aussi en direction des jeunes et moins jeunes du territoire. « Ici, il y a tout ce qu'il faut pour s'épanouir dans sa vie professionnelle. »

Pousser les portes de la Maison de l'emploi, à Jonzac, ou d'une des nombreuses antennes présentes sur le territoire permettra d'en avoir un premier aperçu. Avant d'ici quelques jours de pouvoir visionner un petit film réalisé par Natalia Barbier, animatrice du club Défi, et qui met en avant toute la diversité économique du territoire. ■

R.L.G.

HAUTE SAINTONGE

La Mission locale au chevet des jeunes

Jusqu'au 22 octobre, les équipes de la Mission locale de Haute-Saintonge organisent plusieurs animations en faveur des jeunes en difficulté

Les Missions locales sont cet unique service public dédié à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. Elles les aident et les soutiennent, et peut-être encore plus depuis un an et demi avec la crise sanitaire. Ainsi, pendant la Semaine nationale qui leur est dédiée du 13 au 22 octobre, elles invitent les jeunes à venir rencontrer les structures qui mobilisent leur savoir-faire et leur expertise pour leur permettre d'envisager un avenir plus serein.

En Haute-Saintonge, la Mission locale accompagne bon an, mal an, près de 1 500 jeunes chaque année sur huit lieux d'accueil répartis sur l'ensemble du territoire. « De manière à être au plus près des jeunes qui manquent souvent de mobilité », souligne la

« Être au plus près
des jeunes qui
manquent souvent de
mobilité »

directrice Florence Laborde.

« Environ 900 sont des assistés, d'autres viennent une ou deux fois puis ne reviennent plus parce qu'ils ont trouvé quelque chose. Et puis il y a les « invisibles », ceux que l'on n'arrive pas à récupérer. Chaque jeune est différent. On les accueille, on les loge, puis on essaie de voir s'ils veulent continuer les études, faire un apprentissage ou entrer dans la vie active. On les accompagne notamment par le parrainage. L'objectif étant qu'ils retrouvent de l'activité », complète Jean-Michel Rapiteau, président du Groupement d'intérêt public (GIP) de la Mission locale.

Le problème de la mobilité
Des jeunes différents mais des problématiques communes. Le niveau de qualification plu-



Jean-Michel Rapiteau, président de la Mission locale, et la directrice Florence Laborde présentent le thème retenu cette année : « Se mobiliser pour et avec les jeunes ». SÉBASTIEN LAHALLE

LE PROGRAMME DES ANIMATIONS

Dans le cadre de la Semaine nationale des missions locales, la Mission locale de Haute-Saintonge organise plusieurs événements. Mercredi, un atelier collectif sur le thème « aide au choix professionnel » était proposé. Hier matin, les jeunes ont pu rencontrer le CLLAJ (Comité local pour le logement autonome des jeunes) de Haute-Saintonge pour un atelier dédié à l'accès et aux aides au logement. Aujourd'hui vendredi, à 14 heures, une croisière de deux heures est organisée sur l'estuaire au départ du port de Vitrezay, afin de sensibiliser les jeunes aux richesses cultu-

relles de leur territoire. Puis lundi, le 18 octobre, à 14 h 30, une rencontre est organisée entre parrains/marraines d'entreprises et leurs filleuls afin de dynamiser leurs recherches d'emploi. Mardi 19, au matin, un bilan de santé complet sera proposé avec des professionnels de santé au centre d'examen de santé d'Angoulême, suivra un temps de prévention avec une infirmière du centre d'examen l'après-midi. Jeudi 21 marquera la fin de cette Semaine avec la découverte de postes de travail et les opportunités d'emploi au chantier d'insertion Atel de Consac.

à obtenir leur permis de conduire grâce à notre équipe de monitrices qui assurent des cours de code et de conduite. On a aussi la possibilité de mettre à disposition une quinzaine de scooters et des vélos, qu'il convient en revanche de réserver au moins une semaine à l'avance lorsqu'ils sont disponibles », indique Florence Laborde.

Sébastien Lahalle

Plus d'infos : Maison de l'emploi/Mission Locale de Haute-Saintonge. Résidence Philippe, Bât. D, Jonzac, France. Tél. 05 46 48 58 10. contact.mde@haute-saintonge.org

JONZAC

« Priorité à l'emploi ! »

Rencontre avec Frédéric Dajeau, nouveau directeur de l'agence Pôle emploi

Pouvez-vous vous présenter ?

Girondin d'origine, j'ai 48 ans et je travaille pour Pôle emploi depuis 2002. Ancien handballeur de haut niveau, au poste de pivot, j'ai suivi un cursus universitaire d'administration économique et sociale, puis j'ai exercé plusieurs activités de commercial dans l'industrie avant de passer le concours ANPE. C'est d'ailleurs une force chez Pôle emploi : la diversité des parcours des agents qui œuvrent au service de l'emploi, issus de la grande distribution, de l'immobilier, de l'enseignement...

Quelles étaient vos précédentes fonctions ?

Après plusieurs années comme conseiller à l'emploi, j'ai pris des fonctions de manager de proximité à Blaye et dernièrement à Bordeaux. En charge des équipes dédiées à l'accompagnement des entreprises, j'ai pu grâce à ces deux expériences être confronté à des environnements très différents : rural en Haute-Gironde et urbain à Bordeaux centre.

Avant d'arriver ici, connaissiez-vous Jonzac ? La Haute-Saintonge ?

Avant d'arriver sur le poste de directeur d'agence à Jonzac le 1^{er} avril dernier, je ne connaissais que très peu le territoire. Mon expérience en Haute-Gironde m'a toutefois amené à travailler de temps à autre avec la Haute-Saintonge, mais ce que je connaissais le plus de Jonzac, c'était les Antilles !

Pouvez-vous décrire le marché de l'emploi sur ce territoire ?

J'ai été surpris à mon arrivée par le dynamisme et la richesse de ce territoire. Un tissu économique riche, avec des secteurs porteurs, pourvoyeurs d'emplois : la viticulture bien sûr, mais tout le volet agricole en général, le bâtiment, le transport, les services, la santé ou encore



Frédéric Dajeau exerçait précédemment des fonctions de manager de proximité à Blaye et à Bordeaux. S.L.

le commerce ! Et même si l'activité industrielle n'est pas la plus représentée sur le territoire, il y a de belles entreprises avec de réelles opportunités d'emplois.

Quel est le taux de chômage et comment l'analysez-vous ?

Je suis entouré d'une équipe de 40 personnes totalement dédiée à sa mission. Le taux de chômage actuellement sur la Haute-Saintonge est de 6,7 % qui est un taux plutôt faible, à commenter toutefois avec précaution. Quoi qu'il en soit, c'est tout de même 0,6 % de moins que la Nouvelle-Aquitaine et 1,3 % de moins qu'au national ! Les nombreuses actions menées au profit des demandeurs d'emploi et des entreprises sur le conseil, l'accompagnement, la formation et la mobilité portent leurs fruits. D'ailleurs nos usagers nous le font savoir puisque 88,7 % des entreprises qui nous font confiance déclarent être satisfaites de nos services et c'est un peu plus 92 % pour les demandeurs d'emploi.

Êtes-vous confiant dans l'avenir compte tenu de la crise sanitaire qui risque d'impacter l'économie ?

Pour cette rentrée 2021, nous mettons les « bouchées doubles ». Priorité à l'emploi ! Après cette période d'incertitude liée à la pandémie, l'activité économique reprend. Pôle emploi met tout en œuvre pour satisfaire les besoins des entreprises : augmentation des visites en entreprises pour mieux connaître les postes, mobilisation des aides gouvernementales, mise en place de formations « à la carte ». Nous renforçons également notre accompagnement pour les demandeurs d'emploi qui en ont le plus besoin : création d'un second portefeuille AIJ (accompagnements intensifs jeunes) pour accélérer leur retour à l'emploi, mise en place d'un accompagnement spécifique pour les demandeurs de longue durée de plus de 50 ans en partenariat avec la Maison de l'emploi, découverte des métiers, formations.

Sébastien Lahalle

Une démarche d'entraide pour trouver un travail

La Mission locale de Haute-Saintonge propose à toute personne en recherche d'emploi un dispositif de parrainage.

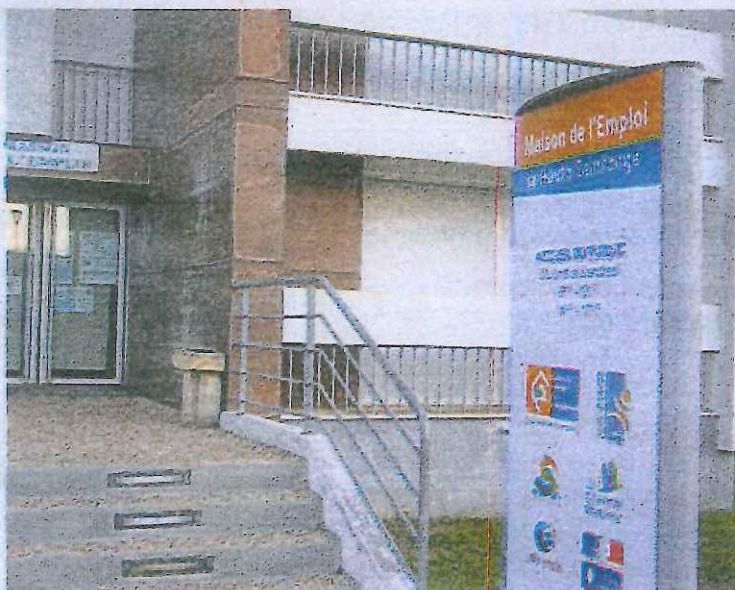
LS
09/04/21
Ils sont chefs d'entreprise, retraités, salariés ou membres actifs de diverses associations... Et ils ont tous plus d'une corde à leur arc pour venir en aide aux personnes en recherche d'emploi. Au sein de la Mission locale de Haute-Saintonge, ils endossent le rôle de parrains et de marraines. L'objectif premier ? Donner un coup de pouce aux filleuls pour une première insertion dans la vie professionnelle. Le réseau, l'expérience, les connaissances et l'engagement sont leurs principaux atouts.

Financé à la fois par l'Etat et par le Département de la Charente-Maritime, ce dispositif existe depuis près de 20 ans et se fait sur la base du volontariat. « Toute personne en recherche d'emploi peut entrer en contact avec un parrain ou une marraine. Aucun critère lié à l'âge n'est retenu, précise Mélanie Lair, animatrice du dispositif parrainage depuis près de trois ans. Il faut être prêt à l'emploi, être mobile et avoir une formation. »

80 parrains actifs

Si ce moyen permet d'augmenter l'accès à différents contrats (CDD et CDI), la demande concernant l'alternance est également possible. A l'heure actuelle, près de 15 filleuls ont fait la démarche. La plupart ont moins de 26 ans.

Au total, 80 parrains sont actifs au sein de la Mission locale de Haute-Saintonge. Bien que la crise sanitaire ralentisse les offres d'emploi, près de 80 conventions ont été signées l'an dernier. « Habituelle-



Depuis le début de l'année 2021, 15 conventions ont été signées entre la Mission locale de Haute-Saintonge, les parrains et marraines et leurs filleuls. © C.T.

ment, nous en élaborons entre 90 et 95 mais nous ne pouvons guère aller plus loin », poursuit Mélanie Lair.

Depuis le début de l'année 2021, une quinzaine a été paraphée. « Nous rencontrons des demandeurs d'emplois désemparés, ce dispositif permet de leur redonner une dynamique. Ensemble, ils travaillent les CV, ils simulent des entretiens d'embauches, donnent des conseils et les filleuls s'expriment sur ce qu'ils souhaitent faire et ne plus faire », détaille-t-elle.

Habités à se rencontrer physiquement afin de tisser du lien, les rassemblements ne sont plus possibles avec la Covid-19. « La relation

est très importante. Aujourd'hui, le contact se fait par le biais de mail, individuellement, par visio ou par téléphone », livre l'animatrice. Les profils sont hétéroclites. Il y a des demandes dans le secteur de la vente, de l'informatique et du tourisme. « Si en ce moment les opportunités sont plus rares dans ces domaines en Haute-Saintonge, les secteurs de la viticulture et du bâtiment restent en revanche accessibles. ■

Cheyenne Tyrakowski

Pour bénéficier de ce dispositif ou devenir parrain, il suffit de contacter la Mission locale de Haute-Saintonge au 05 46 48 58 10.